

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE

**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES**

**MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME
DE MAGISTERE EN SOCIOLINGUISTIQUE**

**Dimension culturelle de la langue française
dans le quotidien « Le Soir d'Algérie » : cas de
la chronique « Lettre de Province »**

Présenté par :
BENMESSAOUD Redha

Sous la direction du Professeur
DERRADJI Yacine

Devant le jury :

Présidente :
Pr. CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina

Université Mentouri, Constantine

Rapporteur :
Pr. DERRADJI Yacine

Université Mentouri, Constantine

Examineur(s) :
Dr. HANNACHI Daouia, Maître de conférences, Université Mentouri, Constantine

Année universitaire : 2009/2010

Dédicace

À tous ceux avec qui j'ai partagé des moments de joie !

Remerciements

- Mes remerciements s'adressent à mon directeur de thèse : le Professeur DERRADJI Yacine qui m'a aidé tout au long de ce travail, à tous mes enseignants qui m'ont, de près ou de loin, assisté et à mes amis Nacer et Wided qui n'ont cessé de m'encourager !

Dimension culturelle de la langue française dans le quotidien Le Soir d'Algérie : cas de la chronique « Lettre de Province ». (Résumé)

Nous abordons, à travers ce mémoire, qui s'inscrit dans une perspective ethnolinguistique, le rapport entre la langue et la culture. Nous l'abordons en nous intéressant à la culture qu'une langue étrangère pourrait véhiculer dans notre pays. Pour ce faire, nous nous sommes efforcé de rendre compte de la culture véhiculée par le français en Algérie en analysant un corpus journalistique, celui la chronique « Lettre de Province » qui apparaît dans le journal « Le Soir d'Algérie ».

Ce travail se compose de deux principales parties. La première est centrée sur les termes clés de ce mémoire, à savoir : la langue et la culture. La deuxième partie est consacrée, elle, au journal, un espace où interagissent les deux termes en question. Cette partie comporte aussi d'autres volets réservés notamment à la présentation de l'outil d'analyse du journal et à l'analyse proprement dite de la chronique « Lettre de Province ».

Par ailleurs, le point de départ de ce travail tourne autour d'une question principale :

Quelle est la culture véhiculée par le français dans la chronique « Lettre de Province » ? et d'une hypothèse :

Ce français véhicule une culture française.

Cette hypothèse s'est confirmée au terme de l'analyse du corpus choisi. Autrement dit, le français de la Chronique en question est porteur de marques de la culture française.

Ce mémoire aura été également l'occasion de confirmer qu'une langue étrangère ne peut qu'être porteuse de sa culture. Et c'est à juste titre d'ailleurs que nous pouvons paraphraser Claude Lévi Strauss en disant :

« Une langue étrangère en usage dans une société donnée reflète sa culture d'origine. »

Cultural dimension of French in the daily newspaper “Le Soir d’Algérie”: Case of the chronicle “Lettre de Province”. (Abstract)

Through the present dissertation carried out under an ethno-linguistic perspective, we deal with the relationship between language and culture. We address this relationship by regarding the culture that a foreign language may convey in our country. To do so, we have tried to account for the culture communicated in French in Algeria by analyzing a newspaper section that is the chronicle “Lettre de Province” published in the daily newspaper “Le Soir d’Algérie”.

This study is made up of two main parts. The first part focuses on the key terms of the dissertation; that is to say, language and culture. The second part concerns the newspaper where these two key concepts interact. This part is, moreover, composed of subdivisions related to the presentation of the newspaper analysis tool and the analysis of the chronicle previously cited.

The study concerns first answering an essential question; what is the culture conveyed in French in the chronicle “Lettre de Province”? In addition, it seeks to verify a hypothesis expressed as French conveys a French culture.

This hypothesis is confirmed by the end of the analysis of the selected section of the newspaper. In other words, the French used in the previously mentioned chronicle suggests traits of French culture.

The present dissertation has also been an opportunity to confirm that any foreign language, wherever it may be, remains strongly connected to its origins and is certainly a means to convey its culture. Hence, we can paraphrase Claude Lévi Strauss saying “a foreign language being used in a particular society reflects its original culture”.

البعد الثقافي للغة الفرنسية في يومية "لوسوار دالجيري" حالة "لاتر دو

بروفنس" (ملخص)

نتناول من خلال هذه الرسالة، التي تصنف ضمن البحوث في علم اللغة العرقي، العلاقة بين اللغة و الثقافة. نتناول هذه العلاقة بتطرقنا إلى الثقافة المنقلة من طرف اللغة الأجنبية في بلادنا. لتحقيق هذا الهدف ، بذلنا مجهودا في كشف الثقافة التي تميز الفرنسية في الجزائر وهذا بتحليل ودراسة عينة من الصحافة ،التي تتمثل في مقال " لاتر دو بروفنس" الذي يصدر في يومية لوسوار دالجيري.

هذا العمل ينقسم إلى جزئين رئيسيين. الجزء الأول يركز على المفاهيم الأساسية في هذا الموضوع، ألا وهي اللغة و الثقافة. أما الجزء الثاني فهو مخصص للجريدة التي تعتبر حيزا تتفاعل فيه اللغة و الثقافة. هذا الجزء يحتوي أيضا على عناصر أخرى تشمل بالأخص تقديم وسيلة تحليل الجريدة والتحليل الكامل لمقال " لاتر دو بروفنس" .

من جهة أخرى ،هذا العمل يركز أساسا على هذا السؤال الرئيسي :

ماهي الثقافة التي تميز اللغة الفرنسية في " لاتردو بروفنس " ؟ وعلى هذه الفرضية :

الفرنسية في هذه الصحيفة تعبر عن الثقافة الفرنسية.

تم تأكيد هذه الفرضية عن الطريق التحليل المطبق على المقال السالف ذكره. في هذا الشأن ، يمكن القول أن الفرنسية في "لاتردوبروفنس" محملة بصفات الثقافة الفرنسية.

هذه الرسالة كانت فرصة أيضا لتأكيد أن اللغة الأجنبية، أينما كانت، هي على صلة دائمة بثقافتها الأصلية. ويمكن إعادة صيغة فكرة كلود ليفي ستروس بطريقتنا الخاصة : "اللغة الأجنبية التي تستعمل من طرف مجتمعا ما تعكس ثقافتها الأصلية "

Table des matières

Introduction générale	13
Première partie : La langue et la culture dans tous leurs états	18
Chapitre I La langue, un outil au service de la culture	19
Introduction.....	19
1. La langue : étymologie et définitions.....	19
2. Les fonctions de la langue.....	21
2.1 La fonction d’informer.....	23
a. Forme narrative.....	23
b. Forme descriptive.....	23
c. Forme explicative.....	23
2.2 La fonction de questionner.....	24
2.3 La fonction d’argumenter.....	24
2.4 La fonction d’ordonner.....	24
2.5 La fonction de s’émouvoir.....	24
3. La langue française.....	24
Conclusion.....	25
Chapitre II La culture comme ensemble d’items	27
Introduction.....	27
1. La culture : historique et définitions.....	27
2. Les types de culture.....	34
2.1 La culture jeune.....	34
2.2 La sous-culture.....	34

2.3 La contre-culture.....	35
2.4 Culture dominante et culture dominée.....	35
2.5 La culture populaire.....	35
2.6 La culture de masse.....	36
2.7 La culture de classe.....	36
2.8 La culture ouvrière.....	36
2.9 La culture bourgeoise.....	36
2.10 La culture politique.....	36
2.11 La culture d'entreprise.....	36
2.12 La culture des immigrants.....	37
2.13 La culture de civilisation.....	37
2.14 La culture d'empire.....	37
3. La culture française.....	37
3.1 Religion.....	39
3.2 Politique.....	39
3.3 Philosophie.....	40
3.4 Fêtes françaises.....	40
3.5 L'art.....	40
3.6 Les expressions idiomatiques.....	40
3.7 Modes de vie.....	41
a. Mode vestimentaire.....	41
b. Mode culinaire français.....	41
c. Mode mondain.....	41

3.8 Musique.....	41
3.9 Cinéma.....	41
3.10 Littérature.....	42
3.11 Monuments.....	42
3.12 Histoire.....	42
3.13 Personnages célèbres.....	43
Conclusion.....	44
Chapitre III La langue et la culture, une question d'interdépendance.....	45
Introduction.....	45
1. La langue comme reflet et instrument de la culture.....	45
2. L'interaction : langue et monde environnant.....	46
2.1 Langue et histoire du peuple.....	47
2.2 Langue/connaissance du monde.....	47
2.3 Langue/idéologie.....	47
3. La langue et la culture « une architecture similaire ».....	48
4. Le choix d'une langue = le choix d'une culture.....	49
5. Les traces de la culture dans la langue.....	49
6. La langue et la culture française.....	50
Conclusion.....	51
Deuxième partie : Le journal, l'analyse de contenu et le corpus.....	53
Chapitre I Le journal comme espace culturel.....	54
Introduction.....	54
1. Le journal : étymologie et définitions.....	54

2. Les rôles de la presse écrite ou du journal.....	55
2.1 Fabriquer des informations.....	55
2.2 Socialiser.....	56
2.3 Idéologiser.....	56
2.4 Cultiver.....	56
2.5 Divertir.....	56
3. La trilogie : langue, journal, culture.....	57
4. La chronique.....	58
Conclusion.....	58
Chapitre II L’analyse de contenu, une manière d’aborder le journal.....	59
Introduction.....	59
1. L’analyse de contenu.....	59
1.1 Historique.....	59
1.2 Qu’est-ce qu’au juste l’analyse de contenu ?.....	61
2. Les étapes de l’analyse de contenu.....	63
2.1 La préanalyse.....	63
a. La lecture flottante.....	63
b. Le choix des documents.....	63
c. La formulation des objectifs et des hypothèses.....	63
d. Le repérage des indices et l’élaboration d’indicateurs.....	64
e. La préparation du matériel.....	64
2.2 L’exploitation du matériel.....	64
2.3 Traitement des résultats obtenus et interprétation.....	66

3. L'analyse de contenu remodelée.....	66
3.1 La préanalyse.....	67
3.2 L'exploitation du matériel.....	67
a. Lecture/repérage.....	67
b. La catégorisation.....	68
c. Le comptage et le classement dans un tableau.....	68
3.3 Traitement des résultats et interprétation.....	68
3.4 La grille d'analyse.....	69
Conclusion.....	69
Chapitre III Autour du corpus.....	71
Introduction.....	71
1. Historique du « Soir d'Algérie ».....	71
2. Forme, tirage et contenu.....	71
3. La chronique « Lettre de Province ».....	72
4. D'où vient le titre générique « Lettre de Province ».....	73
5. Le type de texte.....	75
6. Etude thématique des chroniques.....	75
6.1 Les chroniques du mois de septembre.....	76
6.2 Les chroniques du mois d'octobre.....	77
6.3 Les chroniques du mois de novembre.....	78
6.4 Les chroniques du mois de décembre.....	79
Conclusion.....	79

Chapitre IV L'application de l'analyse de contenu au corpus et interprétation des résultats.....	81
Introduction.....	81
1. Classement des mots clés et opérations de comptage.....	81
2. Commentaire.....	83
3. Interprétation.....	88
Conclusion.....	94
Conclusion générale.....	96
Sources et références.....	100
Annexes.....	106

Introduction générale :

La culture constitue aujourd'hui un important sujet d'actualité tant par l'émergence, sur le plan planétaire, de nouvelles notions comme l'interculturalité et la transculturalité que par le spectre de la mondialisation derrière lequel se cache, insidieusement, la volonté d'imposer un seul modèle culturel au monde, celui des Etats-Unis d'Amérique. Cette culture américaine ne fonctionne pas, par ailleurs, indépendamment de son corollaire «l'anglais». Le statut conféré à ce dernier de par le monde relèverait du statut même accordé à ladite culture. En d'autres termes, langue et culture vont de pair. L'une et l'autre s'épaulent et servent d'instrument d'accès de l'une à l'autre : « *La connaissance des langues vivantes a été, depuis l'origine, valorisée non comme une fin en soi mais en tant que moyen d'accès, privilégié sinon irremplaçable, à d'autres cultures.* »¹

Ce problème culturo-linguistique mérite que nous nous attardions à son niveau et nous conduit automatiquement à inscrire ce travail de recherche dans une perspective ethnolinguistique, bien que cette perspective ait été contestée par Marcellesi² pour qui, les recherches, portant sur la langue et la culture, devraient être classées dans la sociologie du langage. Nous, nous retiendrons, cependant, la première perspective.

Ce travail d'ethnolinguistique sera focalisé sur la recherche de l'origine de la culture qu'une langue étrangère pourrait véhiculer en dehors de son pays originel.

Pour réaliser un tel travail, nous nous intéresserons à la dimension culturelle de la langue française dans l'un des quotidiens francophones

¹ Jean-Claude Beacco, Les dimensions culturelles des enseignements de langue, Hachette Livre, 2000, Paris, page 15.

² Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, Introduction à la sociolinguistique (La linguistique sociale), Librairie Larousse, 1974, page 16.

algériens, en l'occurrence, « Le Soir d'Algérie ». **La question principale** tournera donc autour de ce qui suit :

- Quelle est la culture véhiculée par la langue française dans le Soir d'Algérie ?

Intéressante et intrigante à la fois, cette question nous met dans une situation embarrassante vu le nombre d'hypothèses qu'il serait possible de formuler en guise de réponses. Il faut dire qu', à ce niveau, deux principales idées s'opposent, à savoir :

- Une langue étrangère en usage dans une société donnée reflète l'univers culturel de cette société.
- Une langue étrangère parlée par une société véhicule sa culture d'origine.

Nous, nous souscrivons volontiers à la deuxième idée et cela pour différentes raisons. D'abord, nombre de didacticiens, spécialisés dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, à l'instar de Sophie Moirand³, affirment que la compétence de communication chez l'apprenant d'une langue étrangère doit comprendre une composante socioculturelle. Nous pensons, à cet effet, que cette composante, une fois acquise par ledit apprenant, marquera le discours de ce dernier et laissera apparaître des marques culturelles appartenant à cette langue étrangère. Ensuite, le linguiste Henri Besse dit que « *apprendre une langue, ce n'est pas seulement apprendre à nommer autrement ce que l'on connaît déjà, mais c'est aussi apprendre à penser autrement dans un système différent de celui auquel on est habitué.* » et dans une culture différente de celle à laquelle on est habitué, sommes-nous tenu d'ajouter. De plus, de notre côté, nous avons établi un constat relatif à l'image qu'on a de la langue française en Algérie. En fait, on y associe souvent au français la culture qu'il véhicule. On est même arrivé à créer une sorte de clivage au sein de la société algérienne

³ Sophie Moirand, Enseigner à communiquer en langue étrangère, Hachette 1990, Paris, page 20.

entre arabophones, représentant un monde dépassé et francophones, adeptes de la modernité et de l'ouverture sur le monde.

Voilà donc grosso modo les raisons qui nous avaient poussé à adopter la deuxième idée. Cette prise de position nous permet par ailleurs de répondre à la question principale qui consiste en l'origine de la culture véhiculée par le français dans le Soir d'Algérie.

Ainsi, nous avons la possibilité de formuler les **deux hypothèses** suivantes en guise de réponses à ladite question :

- **La langue française, dans le Soir d'Algérie, véhicule une culture française.**
- **Cette culture se manifeste à travers un vocabulaire qui renvoie à la France.**

Pour confirmer ces deux hypothèses, nous nous pencherons sur l'étude d'un corpus extrait du quotidien « Le Soir d'Algérie ». Il s'agit de la chronique « Lettre de Province ». Ce corpus s'étale sur une durée de quatre mois : de septembre à décembre 2008. Nous avons ainsi collectionné dix sept chroniques à raison, à peu près, de 4 par mois.

Le choix d'un tel nombre s'explique par deux raisons : l'une est relative au fait qu'une période de quatre mois comporte toujours divers événements, diverses situations de la vie ; l'autre relève de la méthodologie : travailler sur quelques chroniques aurait été, à nos yeux, pas du tout représentatif.

Il faut signaler également que nous avons téléchargé les dix sept chroniques en question sur Internet, à partir du site du journal⁴ et nous les avons modifiées de sorte que la page n° 24 ne contienne que la chronique « Lettre de Province ». Nous avons ainsi débarrassé les pages en question de tous les

⁴ www.lesoirdalgerie.com

articles accompagnant notre corpus. Pour ce faire, nous nous sommes servi d'un logiciel⁵ conçu spécialement à ces fins.

Par ailleurs, le choix du journal s'explique par son poids sur la scène journalistique. Premier journal « indépendant », né des réformes de 1990, le Soir d'Algérie a fait les beaux jours de la presse dite libre en Algérie. De nos jours, avec un tirage de 70800 exemplaires, il continue encore à être apprécié des lecteurs.

- Quelle est la méthode choisie pour l'analyse de ce corpus ?

La méthode choisie est l'analyse de contenu de Laurence Bardin⁶. Elle est basée sur deux procédés : la quantification qui s'opère à travers le comptage des mots récurrents dans le corpus et l'inférence qui se réalise à partir de cette quantification. Ainsi, l'une comme l'autre nous permettront de rendre compte de la culture véhiculée par le français dans ladite chronique.

Pour ce qui est de la charpente de ce mémoire, nous dirons qu'il se compose de deux grandes parties.

Dans la première partie, dénommée « La langue et la culture dans tous leurs états », l'accent sera mis sur les mots clés de ce travail de recherche, à savoir : la langue et la culture. Ainsi, les trois chapitres de cette partie seront consacrés respectivement à /au :

- Passage en revue de la notion de langue et de ses différentes fonctions ainsi que de la langue française.
- La définition de la culture, la présentation de ses différents types et la constitution de la culture française.
- Rapport entre la langue et la culture d'un côté et le français et la culture française de l'autre.

⁵ Adobe Acrobat 6.0 Professionnel, version 6.0.0 19/05/2003.

⁶ Laurence Bardin, L'analyse de contenu, Presses universitaires de France, 1977 (1^{re} édition : 1977 ; 1^{re} édition « Quadrige » 2007, Paris.

Il faut dire que cette partie, qui s'apparente à de la théorie, comporte un volet pratique dans la mesure où, pour cerner la culture française ou plutôt dire de quoi elle est constituée, nous avons dû suivre des émissions culturelles, téléchargées à partir du site de Canal académie⁷, et y relever les mots récurrents. Nous avons également travaillé sur des documents téléchargés de l'encyclopédie Wikipédia⁸ et de différents sites en effectuant un dépouillement systématique à la recherche des mots clés de la culture française.

Quant à la deuxième partie, appelée « Journal, analyse de contenu et corpus » et formée de quatre chapitres, elle a une double vocation. D'abord, elle complète la première partie en abordant le troisième mot clé de ce mémoire : le journal et en proposant une méthode d'analyse de celui-ci. Ensuite, elle nous permet de faire connaissance avec le support du corpus, le corpus lui-même et l'analyse proprement dite de ce dernier.

Cette seconde partie est structurée selon quatre chapitres. Le premier, intitulé « Le journal comme facteur culturel » sera centré sur la définition du mot « journal », ses différents rôles et sur la relation qu'il entretient avec la culture. Ce sera également l'occasion de parler de la chronique. Le deuxième chapitre « L'analyse de contenu, une manière d'aborder le journal », nous permettra de présenter l'analyse de contenu que nous appliquerons dans l'étude de notre corpus. Il nous permettra aussi de faire le point sur la grille d'analyse que nous avons conçue en complément de la l'analyse de contenu. Le troisième chapitre, lui, sera une sorte de pré-analyse du corpus « Lettre de Province ». Quant au dernier chapitre, il sera consacré exclusivement à l'analyse du corpus selon les principes de l'analyse de contenu.

⁷ www.canalacademie.com

⁸ *L'encyclopédie libre Wikipédia*, fr.wikipedia.org

Première partie :
La langue et la culture dans tous leurs
états

Chapitre I : La langue, un outil au service de la culture.

Introduction :

Nous abordons dans le présent chapitre l'un des premiers ou, disons-le sans concession, le plus important des mots-clés de ce travail de recherche, en l'occurrence, la langue. Dans un premier temps, nous définirons la langue grâce aux dictionnaires et aux différentes contributions des spécialistes de la question. Nous passerons dans un deuxième temps aux fonctions de la langue en reprenant le schéma général de la communication de Jakobson. Nous nous intéresserons dans un troisième temps à la langue française, élément cardinal dans cette thèse. Nous terminerons enfin par une conclusion, sorte de prélude au deuxième chapitre.

1. La langue : Etymologie et définitions

« Un certain jour de marché, Xantus, qui avait dessein de régaler quelques-uns de ses amis, lui commanda d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur, et rien autre chose. "Je t'apprendrai, dit en soi-même le Phrygien, à spécifier ce que tu souhaites, sans t'en remettre à la discrétion d'un esclave." Il n'acheta que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces, l'entrée, le second, l'entremets, tout ne fut que langues. Les conviés louèrent d'abord le choix de ces mets; à la fin ils s'en dégoûtèrent. "Ne t'ai-je pas commandé, dit Xantus, d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur? - Et qu'y a-t-il de meilleur que la langue? reprit Ésope. C'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison. Par elle on bâtit les villes et on les police; on instruit; on persuade; on règne dans les assemblées; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les Dieux. - Eh bien (dit Xantus, qui prétendait l'attraper), achète-moi demain ce qui est de pire: ces mêmes personnes viendront chez moi, et je veux diversifier." Le lendemain, Ésope ne fit servir que le même mets, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde: "C'est la mère de tous les débats, la nourrice des procès, la source des divisions et des guerres. Si l'on dit qu'elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes, on persuade de méchantes choses. Si d'un côté elle loue les Dieux, de l'autre, elle profère des blasphèmes contre leur puissance." »⁹

Pire ou meilleure, la langue, ce cher instrument à la rhétorique, ce précieux outil de communication, a toujours fait l'objet de définitions et d'études. On a même créé une science qui s'en occupe : la linguistique. Intéressant et intrigant à la fois, cet outil, constitue, de par ses multiples

⁹ Jean de La Fontaine, La vie d'Esopé <http://www.shanaweb.net/lafontaine/la-vie-d-esope.htm>

fonctions et rôles, une notion dont les limites sont difficiles à cerner. Nous essaierons toutefois d'en donner quelques éclaircissements.

En fait, quand nous abordons la langue, nous nous rendons compte que les définitions foisonnent, que linguistes, philosophes, sociologues, didacticiens, hommes politiques en parlent à souhait ; que même le commun des mortels : du petit boucher du quartier au grand homme d'affaires, en dit aussi quelque chose à sa manière. Nous tenterons donc, dans les paragraphes suivants, de passer en revue quelques définitions. Ainsi, nous commençons par nous intéresser à son étymologie. D'où vient le mot « langue » ?

Pour le Grand Robert¹⁰, le mot « langue » vient du latin « lingua ». Le premier sens accordé à ce vocable est celui de l'anatomie : « *Organe charnu, musculéux, allongé, mobile, placé dans la cavité buccale.* » Juste en bas et portant le n° 2, une autre définition nous éclaire un peu plus sur cette langue. Il y est question de sa fonction « *Cet organe, considéré en tant qu'organe de la parole chez l'homme.* » Par ailleurs, la deuxième signification, et c'est elle qui nous intéresse dans notre travail, se rapporte à ce qui est communément défini comme étant un moyen de communication.

Pour le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la langue est « *un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté.* »¹¹

Par ailleurs, reprenant les visions de Ferdinand de Saussure, de l'Ecole de Prague et du structuralisme américain, ce dictionnaire ajoute que la langue est « *un système de relations ou, plus précisément [...] un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres, dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient.* »¹²

¹⁰ Le Grand Robert, 2005, version électronique.

¹¹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1994 (pour la première édition), Larousse-Bordas, 1999 (pour la présente édition), page 266.

¹² Idem, page 267

Plus loin, ce même dictionnaire nous éclaire un peu plus sur la langue et dit que c'est un code qui permet l'établissement d'une communication entre des interlocuteurs.¹³

Nous, à notre tour, nous pourrions aussi proposer, à la lumière de ce qui vient d'être dit, une définition de la langue. Ainsi, nous pouvons avancer, bien que cette définition ait déjà été donnée, que la langue est un moyen de communication représentant un monde réel ou fictif, abstrait ou concret et permettant aux locuteurs, aussi différents soient-ils, de communiquer ; de tisser des liens entre eux ; d'exprimer des sentiments de joie ou de tristesse, de colère ou d'apaisement, des idées extrémistes ou modérées, des demandes, des ordres, des interrogations, relatifs à ce même monde qui les entoure. C'est aussi un moyen qui permet aux membres d'une communauté linguistique de se transmettre la culture. En résumé, la langue s'assigne un nombre assez important de fonctions que nous pouvons passer revue dans ce qui suit.

2. Les fonctions de la langue :

Par fonctions, nous entendons, ici, les différents usages qu'on peut faire d'une langue : récit, discours et par ricochet langage. Car, ce dernier, cette faculté de communiquer propre aux humains, est, selon Edward Sapir¹⁴, la forme pratique de la langue. Tenir un langage est donc donner une forme à la langue, la faire vivre, la faire fonctionner. Dans cette perspective, le fait de parler de fonctions de la langue recoupe bien évidemment le travail de Roman Jakobson¹⁵ qui a procédé à un classement des fonctions du langage en six points :

- référentielle ;
- émotive (expressive) ;

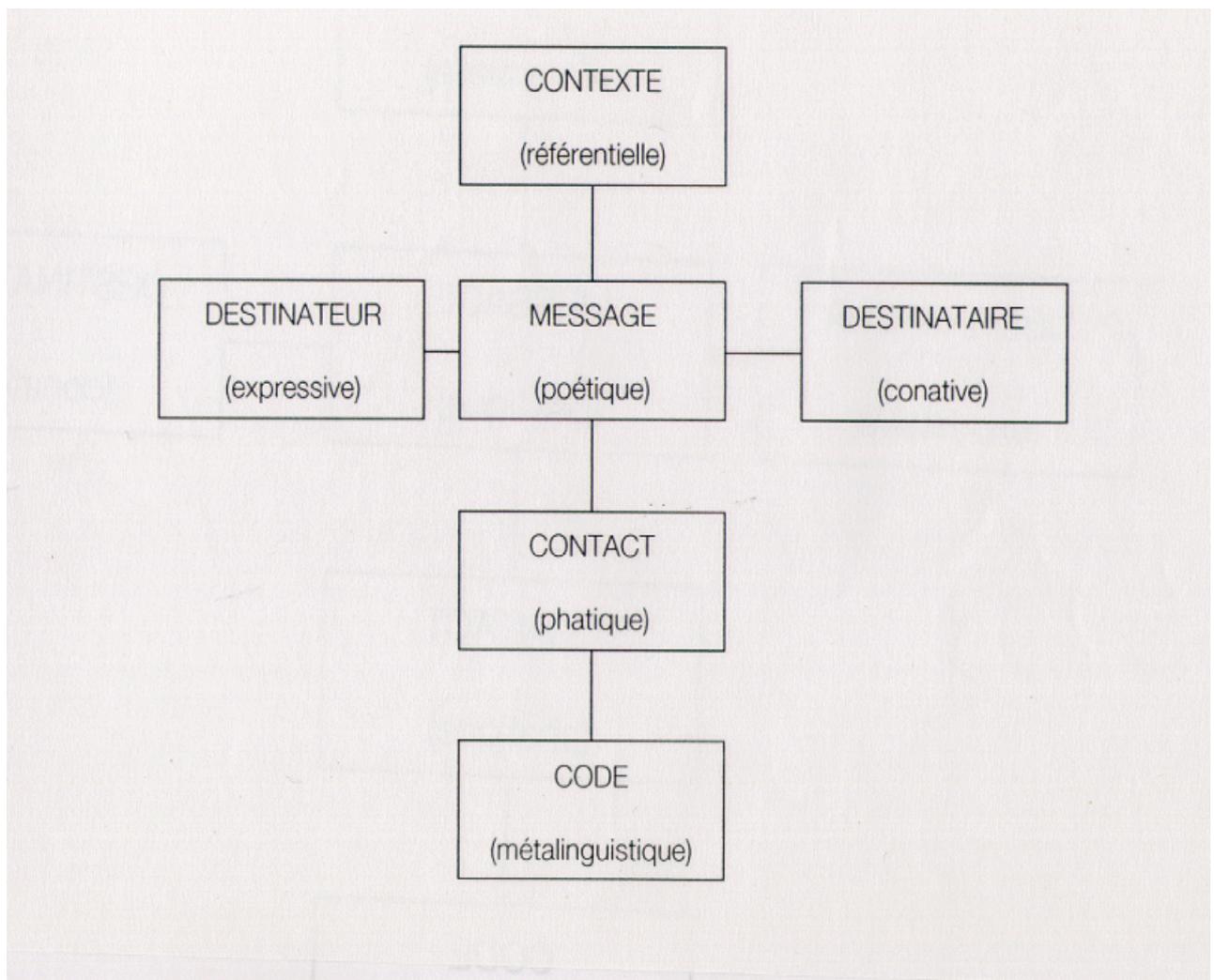
¹³ *Ibid.* page 270

¹⁴ Edward Sapir, *Linguistique*, (Traduction de Jean Boltanski et Nicole Soulé-Susbielles), Les Editions de Minuit, Paris, 1968, page : 29.

¹⁵ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, février 2002, pages : 265/266

- conative ;
- phatique ;
- métalinguistique ;
- poétique.

Nous devons signaler par la même occasion que ces mêmes fonctions sont réparties sur le schéma de la communication¹⁶ de la manière suivante :



Le schéma général de la communication humaine
(Jakobson, 1963)

¹⁶Le schéma général de la communication humaine <http://tecfa.unige.ch/themes/comu/def/comu-def-tr2.html>.

Par ailleurs, d'autres linguistes, comme Brown et Yule¹⁷ n'en dégagent que deux fonctions essentielles : *transactionnelle* (basée sur l'acte d'informer) et *interactionnelle* (basée sur les interactions sociales). A la page suivante, Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau nous dévoile l'existence de fonctions du langage au travail. Des fonctions qui relèvent de l'action. Autrement dit, « *on parle en agissant, pour agir ou pour faire agir d'autres* ». ¹⁸ Elles sont au nombre de trois : *la fonction instrumentale* (focalisée sur le travail collectif), *la fonction cognitive* (centrée sur le savoir et son action) et *la fonction sociale* (basée sur la socialisation).

Prenant en considération toutes ces fonctions, nous en avons établi d'autres qui apparaissent bien entendu à travers le langage mais que nous avons reliées à la langue. Ainsi, nous faisons usage de celle-ci dans des buts différents, dictés par la vie de tous les jours, par le passé et par le futur. Dans cette optique, nous avons pu établir, de notre côté, cinq fonctions.

2.1 La fonction d'informer :

C'est une fonction primordiale. Indiquer l'heure à quelqu'un, le mettre au courant de la date d'un événement, du départ d'une personne relève de l'information. Une information qui pourrait revêtir plusieurs formes :

- **Une forme narrative :**

L'information est donnée alors à travers un récit, une histoire retraçant des moments de la vie.

- **Une forme descriptive :**

Décrire une personne, un objet ou un lieu a pour finalité d'informer la personne à qui nous nous adressons.

- **Une forme explicative :**

¹⁷ Brown et Yule in Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, op. cit. page : 266

¹⁸ Idem.

L'acte d'expliquer vise à éclaircir des points jugés flous ou incompréhensibles par un sujet. C'est donc une manière de donner des informations.

2.2 La fonction de questionner :

N'est-ce pas la première fonction d'une langue que celle de poser des questions ? De tout temps, l'homme n'a cessé de se poser des questions, à en poser à d'autres, à en poser même au Bon Dieu. Ces questions peuvent aller de la simple recherche d'un chemin à la recherche d'une vérité philosophique.

2.3 La fonction d'argumenter :

Voilà une fonction dont tout le monde se sert, soit pour sortir d'une situation difficile, soit pour asseoir son autorité ou son prestige, soit enfin pour défendre un simple point de vue.

2.4 La fonction d'ordonner :

Donner un ordre à quelqu'un ; lui conseiller ou interdire quelque chose, le sensibiliser ou l'inciter à agir sont des actes dont nous ne pouvons nous passer.

2.5 La fonction de s'émouvoir :

De la simple colère ou du simple engouement à la nervosité ou à l'extase, nos sentiments s'expriment au moyen de mots, de phrases, de textes. C'est en fait à la langue que nous devons ce pouvoir d'exprimer notre amour, notre bonheur, notre haine et notre malheur.

Nous venons de passer en revue la définition et les différentes fonctions assumées par la langue. Dans les paragraphes suivants, nous nous arrêterons au niveau d'une langue, celle qui fait l'objet de cette présente recherche. Nous y aborderons, succinctement, la place qu'elle occupe dans le monde et, en particulier, le statut qui est lui est conféré en Algérie.

3. La langue française :

Langue romane¹⁹, dont la grammaire et le vocabulaire trouvent leur origine dans le latin, et langue importante au sein de L'ONU et de l'Union européenne, le français renvoie d'abord à son pays d'origine : la France et ensuite à son utilisation dans plusieurs régions du monde : l'Afrique et l'Amérique en particulier. Langue du savoir et de la diplomatie, le français s'est, avec la colonisation, imposé un peu partout dans le monde et notamment en Afrique. Et le fait de citer l'Afrique nous amène à parler de l'Algérie et de la place de la langue française dans notre pays. Il faut dire que cette langue y coexiste avec l'arabe, langue nationale et officielle, et le berbère, langue nationale. Ces trois langues sont utilisées, chacune, dans nombre de situations de communication. D'aucuns pensent cependant qu'il y a une rivalité entre l'arabe et le français. Officiellement, celui-ci est considéré comme une langue étrangère mais son emploi par les Algériens en fait une langue moins étrangère, disons une langue « nationale » de par son poids. En effet, le français couvre, parfois, plus de domaines que l'arabe et il faut signaler qu'il est pratiquement utilisé dans toutes les situations officielles : discours du président, réunions administratives, rapports, etc. et qu'il est présent dans le paysage médiatique (la presse francophone) et au niveau de toutes les couches sociales. Et c'est dans cette optique que Slimane Zeghidour avance que l'Algérie est « *le premier pays francophone après la France* »²⁰. En résumé, nous pourrions affirmer que la langue française joue un rôle prépondérant dans la cadre linguistique algérien et qu'elle est aussi importante que l'arabe, langue nationale de ce pays.

Conclusion :

Ce chapitre, consacré à la langue, bien qu'il soit bref, nous a permis de voir, disons plutôt, de revoir ce que c'est qu'une langue et de faire le point sur les rôles joués par cette dernière. De par ces rôles, la langue s'impose donc

¹⁹ La langue française, <http://www.academie-francaise.fr/langue/index.html>

²⁰ Slimane Zeghidour – Le rôle et le devenir du français en Algérie – in Selim Abou et Katia Haddad, Une francophonie différentielle, L'Harmattan, Paris, 1994, page : 372.

comme une donne cardinale dans les échanges qui s'opèrent entre les individus. Tout passe en fait par cet outil : du simple « bonjour » émis à l'égard d'un prochain aux grandes discussions tenues entre des groupes de personnes. Décidément, la langue est plus qu'un instrument de communication : c'est un moyen de pression, de changement, de pouvoir et elle est changeante suivant la volonté de ceux qui l'utilisent. Elle pourrait en fait aussi bien servir les bonnes causes que les mauvaises. C'est en définitive, comme l'a si bien mentionné Esopé (cf. citation au début de ce chapitre), un outil à la fois pire et meilleur. Nous n'avons pu terminer ce chapitre enfin sans avoir rappelé ce que représente la langue française et la place qu'elle occupe en Algérie. Cet intérêt, manifesté à l'égard de cette langue, s'inscrit bien évidemment dans la dynamique de ce travail de recherche qui s'intéresse à la langue française.

Par ailleurs, dans la mesure où nous avons cerné la notion de langue, nous passerons, dans le chapitre suivant, au deuxième mot clé de ce mémoire, en l'occurrence, la culture.

Chapitre II : La culture comme ensemble d'items.

Introduction :

Par ce deuxième chapitre, nous voulons réaliser une sorte de synopsis de la notion de culture. Nous commencerons donc par un bref historique de cette notion en nous intéressant plus particulièrement à son étymologie. Puis, nous passerons en revue quelques définitions données par des anthropologues, des sociologues, des psychologues et des linguistes. Nous enchaînerons par la suite avec les différents types de culture. Nous ne saurions terminer ce chapitre sans nous arrêter au niveau de la culture française, objet de recherche de ce mémoire.

1. La culture : historique et définitions :

- Comment « culture » est venue au monde avec le sens qu'on lui connaît aujourd'hui. (Sens figuré) ?

Ce qu'il faut dire d'emblée, c'est que « culture », qui est un vocable ancien, vient de « cultura », mot latin. En France, « culture » fait son apparition vers le XIIIe siècle pour concurrencer d'autres mots dont « *coture, colture, cultivage, cultivement, cultivoison, et surtout couture, le plus usuel* » et « *pour désigner une pièce de terre cultivée ou le culte religieux.* »²¹

Il faut signaler que le deuxième sens, en l'occurrence, le culte religieux, disparaît juste après le XVIe siècle. C'est, au contraire, le premier sens, terre cultivée, qui non seulement gardera sa côte intacte mais se développera et permettra ainsi à la culture de désigner, en plus de l'état de la terre cultivée, « *l'action de la cultiver* »²², un nouveau sens tout à fait proche de celui du latin. Originellement, « cultura » dépasse la signification de culture de terre pour toucher métaphoriquement le domaine de l'esprit d'où l'expression : culture de l'esprit. Donc, ce dernier sens, nous le devons au latin. C'est de la même

²¹ Philippe Bénétou - Histoire de mots : culture et civilisation - Ed. El Borhane, Alger, 1992, page 23.

²² Idem,

manière que la langue française procèdera, vers 1550, à l'ajout du nouveau sens « *culture d'une faculté, fait de travailler à la développer.* »²³

Paradoxalement, il aura fallu attendre la fin du XVIIe siècle pour que le sens figuré de culture se fasse une place dans la langue des gens d'alors. Ainsi, dans le dictionnaire français (1680) de Richelet, il est question de « *culture des arts, de son esprit* ». Puis, Audry de Boisregard, dans son livre Réflexions sur l'usage présent de la langue française (1689), parle de « *culture des lettres* ».²⁴

Ce sera en fait le XVIIIe qui consacrera une fois pour toutes l'utilisation du mot « culture » au sens figuré grâce notamment aux :

1. Dictionnaire de l'Académie française (édition de 1718) : « ... *Se dit au figuré du soin qu'on prend des arts et de l'esprit. La culture des arts est fort importante. Travailler à la culture de l'esprit. On a trop négligé la culture de son esprit.* »

2. Dictionnaire de Furetière (édition de 1727) : « ... *Se dit figurément de l'esprit, des mœurs, des arts et des sciences, et signifie le soin qu'on prend de les augmenter et de les perfectionner.* »²⁵

Du domaine de la terre à celui de l'esprit, voilà bien une adaptation qui en dit long sur les mots, leurs sens et leur évolution. A noter, par ailleurs, comme le souligne Philippe Bénéton, que « ... *conformément à l'usage latin, le sens de culture appelle un complément d'objet, il suppose que soit précisée la chose cultivée.* » Cependant, en 1691, la Bruyère utilise culture sans complément d'objet : « *Je nomme Eurypyle et vous dites : « c'est un bel esprit » ... s'il en faut peu que vous ne preniez ce nom pour une injure, continuez, j'y consens de le donner à Eurypyle, et d'employer cette ironie comme les sots, sans le moindre discernement, ou comme les ignorants, qu'elle console d'une certaine culture,*

²³ Ibid. page 24.

²⁴ (Cité par Bénéton) Ibid. page 24

²⁵ (Cité par Bénéton) Ibid. page 25

qui leur manque, et qu'ils ne voient que dans les autres. »²⁶ Nous pouvons en inférer, à la manière de Philippe Bénéton, que :

- La culture acquiert son autonomie, elle se libère des compléments en usage.
- Le sens figuré de ce mot n'apparaît certainement pas au XVIIIe siècle comme le prônent les dictionnaires déjà cités. Il voit le jour à la fin du XVIIe siècle.

Nous devons souligner, au passage, que sur le plan sémantique, « culture » a évolué suivant deux paramètres : la métonymie et la métaphore « *Pour l'essentiel, le contenu sémantique de culture s'est étendu selon deux figures classiques de l'évolution de la langue, la métonymie et la métaphore. Le mot est passé d'un premier sens à un second lié au premier par un rapport constant (métonymie) puis à un troisième lié au second par une analogie (métaphore) : de la culture comme état (la terre cultivée) à la culture comme action (le fait cultiver la terre) puis de la culture des terres à culture des lettres, de l'esprit, etc.* »²⁷

Par ailleurs, pour ce qui est de la définition donnée par certains dictionnaires, le Grand Robert²⁸ propose :

« *II. 1. (1549). Développement des facultés intellectuelles par des exercices appropriés.* » Puis, il ajoute que c'est une somme de savoirs que l'individu acquiert au cours de son évolution pour cultiver son esprit, sa manière de voir et de sentir le monde : dans ce cas-là, la culture s'opposerait à la nature. Autrement dit, tout ce qui relève de l'acquis est culturel et tout ce qui a trait à l'inné est naturel. Au niveau de cette première définition, ce dictionnaire propose sept synonymes pour le mot « culture » : « *connaissance, éducation, érudition, formation, instruction, 2. savoir, science.* » Un peu plus loin, il rajoute que ce mot peut renvoyer à différents domaines « *Culture*

²⁶ *Ibid.*, même page.

²⁷ *Ibid.* page 26.

²⁸ Dictionnaire Le Grand Robert, 2005, version CD-Rom

philosophique, littéraire, scientifique, artistique. » et qu'il peut revêtir des formes variées « *Culture scolaire,... Culture secondaire, supérieure, culture générale* »

2. (1810), *C'est à Madame de Staël qu'on doit le deuxième sens de culture qui se rapproche sémantiquement du mot civilisation. Il désigne à cet effet l'aspect moral d'une civilisation* « *La culture gréco-latine. | Culture occidentale, orientale. | La culture française. | Cultures régionales, la culture québécoise. | Culture occitane, celte.* »

Le dictionnaire de psychologie de Nobert Sillamy²⁹ dit, de son côté, que la culture est « *développement du corps et de l'esprit sous l'action du milieu social.* » Toujours, selon ce dictionnaire, l'être humain se transforme en un type donné grâce à la culture. Les psychologues appréhendent aussi la culture dans son rapport à la personnalité et parlent même de la possibilité de broser le portrait du type moyen d'un pays. Aussi pourrions-nous dire que tel groupe est algérien, l'autre français, tel autre anglais dans la mesure où ils ont en commun les marques de leurs pays d'origine.

Pour le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage³⁰, la culture renvoie aux images et aux représentations, aux jugements et aux préjugés qui circulent au sein d'un groupe. Elle renvoie également à la littérature, à la peinture, à la religion, aux connaissances emmagasinées par un individu. Elle concerne aussi les relations entre les différents individus à l'intérieur du groupe social.

Malek Bennabi nous propose, lui, une définition de la culture en termes historique et pédagogique. D'abord, cet anthropologue insiste sur le fait que sans histoire il ne pourrait pas y avoir de culture et vice-versa. Ainsi, pour lui, la

²⁹ Dictionnaire de psychologie, Larousse, 1991 (pour l'édition d'origine), Larousse-HER, 1999 (pour la présente édition)

³⁰ Jean Dubois et autres - Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage - Ed. Larousse, 1994 (pour la première édition) / Larousse-bordas/HER 1999 (pour la présente édition).

culture est, comme la définissent la plupart des spécialistes, « *cette synthèse d'habitudes, de talents, de traditions, de goûts, d'usages, de comportement, d'émotions, qui donnent un visage à une civilisation, et lui donnent ses deux pôles comme le génie d'un Descartes et l'âme d'une Jeanne d'Arc.* »³¹ Nous pouvons en inférer, à notre tour, que, au sens historique, la culture est ce qui est visible chez un peuple : manière de vivre, de manger, de s'habiller et d'agir face au réel et même la manière de rêver et d'agir ainsi face à l'irréel. Abordons, à présent, la définition pédagogique de la notion en question. Pour Bennabi, tenter une telle démarche, c'est indiquer, à la fois, l'objet et les moyens de la culture. Son objet est « *Le comportement général d'un peuple, dans toute sa diversité et toute sa gamme sociale.* »³² Elle est obligatoirement générale « *pour inspirer à la fois le berger et le savant et les maintenir dans le même cadre de vie* » et particulière : « *Il faudrait qu'elle embrasse à la fois le problème des cadres et celui de la masse.* »³³ Par ailleurs, cette culture doit répondre à quatre critères :

a. une éthique religieuse pour déterminer un comportement collectif ;

b. une esthétique pour déterminer le goût général ;

c. une logique pragmatique pour déterminer des modes d'action communs ;

d. une technique appropriée à chaque catégorie. »³⁴

Pour Alex Mucchielli³⁵, la culture est une somme de savoirs. Ainsi, on dit de quelqu'un qu'il possède une culture technique s'il est ingénieur et d'un autre qu'il est cultivé en littérature s'il fait des études en lettres. Dans cette optique, le terme « culture » se rapporte à tout ce qui est parfaitement intégré en matière de connaissances. Il faut dire par ailleurs que ce qui est cognitivement intégré influence largement le raisonnement des uns et des autres, leur manière

³¹ Malek Bennabi, *Le problème de la culture*, El Borhane, 2006, page 127.

³² *Idem.*

³³ *Ibid.* même page.

³⁴ *Ibid.* page 128.

³⁵ Alex Mucchielli, *Les mentalités*, Presses Universitaire de France, 1985, Paris, pp : 07/10.

d'approcher leur prochain, leur manière de sentir et de percevoir le monde. A cet effet, Alex Mucchielli nous donne l'exemple de l'ingénieur qui est mis en sécurité devant le technique, le mécanique et attire notre attention sur le fait que le littéraire n'adopte pas la même position vis-à-vis des choses relevant du technique. Sociologiquement parlant, la culture est un ensemble de choses propres à un groupe social. Ces choses acquises sont en quelque sorte le point d'appui d'un groupe donné. Un groupe qui est appelé, à longueur d'heures et de journées, à porter des jugements sur un monde qui est par nature jugeable, critiquable, objet de toutes les remarques. Ces acquis, qui relèvent de la simple idée jusqu'au culte, occupent une place prépondérante dans notre psychisme. Nous avons en commun, nous et les autres, ces acquis qui nous font appartenir à un groupe dit culturel.

Ce ne sont pas seulement les habitudes de vivre qui se partagent mais aussi celles de penser, de réfléchir, de créer, de concevoir. C'est cette « *fortune* » commune qui constitue notre culture. Il faut signaler que celle-ci s'acquiert grâce à la participation de chacun à la vie du groupe d'appartenance, un groupe que nous pourrions qualifier de bain culturel, un bain auquel il est difficile voire impossible d'échapper.

Par ailleurs, Reprenant les visions de Bronislaw Malinowski et de Jacques Ruffié, Billaud³⁶ pense que la culture suppose la présence de deux éléments : besoin et satisfaction. Ce qui revient à dire que la culture serait née d'un besoin. Ainsi, l'homme, voulant satisfaire ce dernier, s'est trouvé obligé de créer, de structurer, d'organiser des objets, d'apporter des modifications à son monde et, de cette manière-là, il a participé à construire sa culture.

Pour Billaud toujours, les contours de la culture sont si flous qu'il est bien difficile de la définir. Toutefois, il nous propose une définition en trois points :

³⁶ Jean Billaud, L'homme et la culture (Racines et perspectives), Chronique sociale, Lyon 1996, page11.

1. « ... la culture serait l'ensemble des comportements sociaux, des pensées, des écrits, des rites, des coutumes, des tabous, des croyances et des productions artistiques, artisanales et industrielles des autres créatures vivantes. ;

2. à cela, il faut ajouter la perfection et le style -l'esthétique- apportés à l'acquisition et à l'accomplissement de ces comportements : pensées, écrits, créations, etc.

3. le tout constituant une somme de signes, de langages, incluant, évidemment, la langue propre à une ethnie ou à un groupe. Car la culture est le signe distinctif des groupes humains, des individus à l'intérieur de ces groupes. »³⁷

Lévi-Strauss propose, lui, une nouvelle manière d'appréhender la culture. Ainsi, de par sa vision structuraliste de cette notion, il pense que « Toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres. »³⁸

Pour Sapir³⁹, la culture est, à l'instar de la langue, un moyen de communication car elle assure des interactions entre les individus.

Nous ne pourrions terminer cette série de définitions sans citer celle donnée par l'UNESCO : « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre

³⁷ Idem, page 15.

³⁸ Claude Lévi-Strauss in Denys Cuche, La notion de culture dans les sciences sociales, Editions La Découverte, Paris, 1996, page 44.

³⁹ (Cité par Denys Cuche), Idem, page 49.

*les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »*⁴⁰

Ces différentes définitions nous amènent au constat suivant : la culture est un ensemble d'éléments matériels et moraux. Ce constat nous conduit, à son tour, à proposer une définition nouvelle. Pour nous, la culture est un ensemble d'items qui assurent entre eux une complémentarité et qui participent à l'unité de cette même culture. Ces items sont : l'Histoire, la politique, la science (sous toutes ses formes), la philosophie, la religion, la littérature, les modes de vie (mondain, culinaire, vestimentaire), les personnages célèbres, les monuments, les fêtes, la musique, le cinéma, l'art et les expressions idiomatiques (adages, dictons...).

Si les définitions, se rapportant à la culture, foisonnent, cela est dû, pour une large part, aux différentes formes qu'elle revêt, des formes que nous présenterons dans les paragraphes qui suivent.

2. Les types de culture :

2.1 La culture jeune⁴¹ :

Apparaissant à la fin des années 60, cette culture, qu'on rencontre chez les adolescents, met fin à l'hégémonie du père, à son autorité et traduit un besoin d'indépendance vis-à-vis de la famille, des autorités, de tout ce qui est normatif. Abandonnant la lecture, les jeunes d'aujourd'hui, dans un élan de solidarité, ont pour centres d'intérêt : la musique (rap, hip-hop, electro, tecktonik, techno ...), les nouvelles technologies (Informatique, jeux vidéos, téléphones portables...) et la violence (dans les stades, dans les écoles, dans les quartiers ...) Même les jeunes du Tiers-monde n'ont pas échappé à ce bouleversement.

2.2 La sous-culture⁴² : (ou sub-culture)

⁴⁰ La culture, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture>.

⁴¹ Jean Billaud, op.cit. page 74.

⁴² Denys Cuhe, op.cit. page 47.

Elle a été introduite dans les sciences sociales par les anthropologues américains dans un souci d'euphémisme. Ils voulaient ainsi éviter l'appellation « culture inférieure ». Cette sous culture est propre à chaque composante de la société (pauvres, délinquants, richards, arrivistes ...) et fait partie de la culture globale ou encore de la culture générale d'une société donnée. Les composantes données en exemple ont des marques particulières qui les distinguent les unes des autres mais elles convergent vers une seule culture.

2.3 La contre-culture⁴³ :

Elle est supposée être une culture de remplacement, opposée à celle qui existe (*exemple du mouvement hippie 1960-1970*). En fait, elle doit être considérée comme une sous-culture car, tout simplement, elle participe à l'enrichissement de la culture dite globale.

Il faut dire par ailleurs qu'à l'intérieur d'une collectivité, il y a des stratifications sociales, des classes auxquelles répondent des cultures propres. Voici le classement établi par Cuhe⁴⁴ :

2.4 Culture dominante et culture dominée :

Les groupes sociaux ne sont pas égaux et confirment de ce fait l'hégémonie d'un groupe par rapport à l'autre. Cela reflète la position de chacun des groupes en présence. L'un commande, l'autre obéit ; l'un est supérieur, l'autre est inférieur ; l'un est ordonnateur, l'autre est subordonné. Ce qui justifie l'existence d'une culture dominante et d'une autre dominée.

2.5 La culture populaire :

Considérée comme une forme de contestation de la culture des élites, la culture populaire est l'expression des couches subalternes, dominées. En Algérie, nous avons l'exemple du folklore, des courses de chevaux traditionnelles, de la « zorna » (la flûte), des vêtements (burnous, kachabia), etc.

⁴³ Idem,

⁴⁴ Ibid., pp 68/107

Nous ne pouvons malheureusement en dresser un tableau exhaustif en raison de la multitude d'exemples existants.

2.6 La culture de masse :

Apparue aux années 1960, cette notion va de pair avec le développement des mass média qui ont pour principal but la vulgarisation de la culture et la mise à niveau des différents groupes sociaux.

2.7 La culture de classe :

Cette notion est venue supplanter, grâce à des enquêtes empiriques, les autres notions de culture de masse, culture populaire, culture dominante/dominée. Ainsi, à chaque classe sociale, renvoie une culture, des modes de vie particuliers, des manières de vivre spécifiques. Cette idée de classe va permettre d'établir une autre typologie de la culture :

2.8 La culture ouvrière :

Elle se rapporte à la classe ouvrière et à tout ce que cette dernière représente. C'est une classe qui a en commun non seulement le même mode de vie mais aussi le langage, les aspirations socioprofessionnelles, la même position politique.

2.9 La culture bourgeoise :

Pour ceux-là même qui la représentent, la culture bourgeoise repose sur la manière de s'habiller, les bonnes manières de parler, de manger.

2.10 La culture politique :

D'apparition récente, cette culture est utilisée en politique pour remplacer, non sans ambiguïté, le terme « idéologie » jugé négatif. Ce sont par ailleurs les sciences sociales qui entérinent son utilisation pour faire le lien entre le politique et le culturel.

2.11 La culture d'entreprise :

Créée dans les années 1970 aux Etats-Unis par le monde du travail, en l'occurrence l'entreprise, cette notion désigne « *l'importance du facteur humain dans la production.* » Elle fait partie de ce qui est communément appelé le « management ».

2.12 La culture des immigrés :

Apparue en France dans les années 1970, cette expression fait suite à l'installation définitive des immigrés dans le pays d'accueil. Ainsi, ils ne sont plus considérés comme des travailleurs temporaires mais comme des populations qui ont un mode de vie différent de celui des Français. Il est alors question de différence culturelle, celle des immigrés et celle des Français.

2.13 La culture de civilisation⁴⁵ :

C'est à Malek Bennabi qu'on doit ce type de culture. Elle est représentée dans le passé par Athènes. C'est une culture basée sur le savoir, les sciences et la recherche.

2.14 La culture d'empire :

Comme son nom l'indique, cette culture se manifeste à travers l'empire, la guerre et le colonialisme. L'exemple donné par Bennabi est l'empire romain.

Nous venons de voir que la culture se métamorphose au gré des situations, des classes sociales, des tranches d'âge et de l'histoire. Elle se métamorphose aussi suivant les pays et les races. C'est dans ce contexte qu'il importe de nous poser la question suivante :

Qu'est-ce que la culture française ?

3. La culture française :

En nous appuyant sur une vision structuraliste de la culture, nous dirons que la culture française est, comme toutes les autres cultures du monde, une

⁴⁵ Malek Bennabi, op.cit. page 63.

somme d'éléments matériels, spirituels, moraux et esthétiques spécifiques. Ces éléments, nous les avons nommés « items » culturels. Ainsi, grâce à un procédé de décomposition et de déstructuration, nous avons établi, pour la culture de France, les items suivants : **politique, religion, modes de vie, philosophie, littérature, art, musique, monuments, fêtes, Histoire, cinéma, personnages célèbres, expressions idiomatiques**. Ces treize items sont pratiquement des structures propres à toutes les cultures. La question que nous nous sommes alors posée est la suivante : Quels sont les mots clés de ces items ?

Au départ, nous devons le reconnaître, nous étions dans l'impossibilité absolue d'affirmer que tel mot ou telle expression appartenait aux items de la culture française ; que celle-ci était composée de ceci ou de cela. Subjectivement, comme tout le monde d'ailleurs, nous savions que la France était connue pour sa liberté, sa démocratie, sa République, son habitus mais nous n'étions pas en mesure de le confirmer. Des idées de solution, nous en avons mais quelle idée pouvions-nous adopter, suivre ? Nous nous sommes dit qu'une lecture approfondie de documents parlant de France nous aiderait à y relever la culture de cette dernière, à y déceler les marques, les traits de sa culture. Toutefois, cette solution nous paraissait insuffisante, incomplète ou tout simplement ne pouvant pas rendre compte de la culture en question. C'est en fait, lors de la rencontre d'un ami (ancien condisciple en post-graduation), à qui nous avons exposé le problème, qu'une autre idée ou solution nous est venue à l'esprit. Notre ami nous a parlé d'un site « Internet » : Canal académie⁴⁶, une webradio proposant des émissions assez variées. Nous avons vite fait d'aller sur ce site et là nous avons pu télécharger des émissions traitant de divers thèmes relatifs à la France : religion, politique, philosophie, littérature, société, langue française, identité, etc. Dans un second temps, nous avons écouté les émissions en question et, pour chaque thème, nous avons relevé les mots récurrents. Ces mots constitueront plus tard ce que nous avons nommé les mots clés de la

⁴⁶ www.canalacademie.com

culture française. En plus de cette écoute, nous avons pris soin de consulter des articles de l'encyclopédie libre Wikipédia⁴⁷ et des documents téléchargés d'autres sites et d'y chercher les mots clés. Une fois ce travail de collecte terminé, nous avons classé les mots clefs selon les items suivants :

(Les listes de mots proposés ne sont pas exhaustives.)

3.1 Religion :

En consultant les sondages CSA⁴⁸ effectués en France en 2007, nous avons eu la confirmation que la religion qui dominait dans ce pays était bien le Christianisme (catholicisme). Dans cette perspective, les mots⁴⁹ que nous pouvons donner à titre d'exemple pour l'item « religion française » font partie bien entendu du christianisme. Nous devons mentionner, par ailleurs, qu'il existe d'autres religions minoritaires dans le pays en question et que ces dernières années, il y a une montée de l'athéisme.

L'Évangile, Jésus, le Christ, christianisme, chrétien, église, apôtres, évêques, pape, clergé, cardinaux, paroisse, ecclésiastiques, prêtre, curé, messe, le baptême, l'eucharistie ...

3.2 Politique :

République, système républicain, laïcité, démocratie, démocratie représentative, représentants, instances représentatives, parlement, députés, sénat, sénateurs, sondages, citoyens, l'opinion publique, spectateur impartial, séparation des trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire, organisations non gouvernementales (ONG), débat public, élus, élections municipales, le parti socialiste, conseillers municipaux, suffrage universel, référendum, les assemblées : nationale, régionale, locale, conseils municipaux, chambres législatives, chambres,

⁴⁷ fr.wikipedia.org

⁴⁸ Généralités sur la religion, <http://atheisme.free.fr/Themes/Religion.htm>

⁴⁹ Le catholicisme, <http://pagesperso-orange.fr/revue.shakti/catho.htm>

discrimination positive, la Gauche, la Droite, l'extrême gauche, l'extrême droite, les verts, système médiatique, partis du centre, la société civile...

3.3 Philosophie :

Cartésianisme, idéalisme, rationalisme, évolutionnisme, positivisme, méthode expérimentale, anticonformisme, cogito, matérialisme, existentialisme, phénoménologie, structuralisme, modernisme, égalité, liberté ...

3.4 Fêtes françaises :⁵⁰

Anniversaire, fête foraine, Le 1er janvier : Jour de l'an, Le 6 janvier ou le 1er dimanche du mois:Epiphanie, Le 2 février : Chandeleur, Le 14 février : la Saint-Valentin, Le Mardi Gras, La Mi-Carême, Le 1^{er} avril (Poisson d'avril), Le dimanche des Rameaux, Pâques, Le 1er mai : fête du travail, Le 8 mai : l'armistice de la deuxième guerre mondiale, Le jeudi de l'Ascension, La fête des mères, Le dimanche et le lundi de la Pentecôte, La fête des pères, Le 21 juin : fête de la musique, Fin juin - début juillet: fête du cinéma, Le 14 juillet : fête nationale, Le 15 août : l'Assomption de la Vierge Marie, Le 1er novembre : la Toussaint, Le 11 novembre (l'armistice de la première guerre mondiale), Le 25 novembre : la Sainte Catherine, Le 25 décembre : Noël, La veille de Noël (le réveillon), Le 31 décembre : la Saint Sylvestre.

3.5 L'art (peinture, sculpture...)⁵¹ :

Romantisme, Antoine-Jean Gros, Eugène Delacroix, éclectisme, Bartholdi, Réalisme, Gustave Courbet, Naturalisme, Impressionnisme, Claude Monet ...

3.6 Les expressions idiomatiques :⁵²

Se regarder le nombril, fier comme Artaban, arriver comme les carabiniers, autant en emporte le vent, avoir un Polichinelle dans le tiroir, attendre Godot, ne

⁵⁰ Les fêtes et les traditions, <http://www.cortland.edu/flteach/civ/fetes/fetes-r.htm>

⁵¹ Mouvements esthétiques et littéraires du XIXe siècle, ww2.college-em.qc.ca/prof/msayad/mel2chb/19e/Mouv19e.doc

⁵² Les expressions françaises décortiquées, <http://www.expressio.fr/toutes.php>

pas pouvoir être (à la fois) au four et au moulin, compter pour du beurre, une victoire à la Pyrrhus, brûler la chandelle par les deux bouts, Il ne faut jamais dire : fontaine, je ne boirai pas de ton eau, Chassez le naturel, il revient au galop...

3.7 Modes de vie :

a. Mode vestimentaire :

Costume, tailleur, décolleté, manteau, chemise, Cacharel, Celio, Kiabi, Lacoste, Dior ...

b. Mode culinaire français (gastronomie française) :⁵³

Soupe de poissons, Croque monsieur, Flamiche, Quiche lorraine, Chateaubriand, Tablier, de sapeur, Tripes à la mode de Caen, Bouillabaisse, Choucroute alsacienne, abondance, camembert, fromage blanc à la crème, crêpes Suzette, flan, fraises chantilly, gratin aux fruits, poire belle Hélène, beignets à l'ananas, Charlotte aux fruits rouges, millefeuille, moka au café.

c. Mode mondain :

Boîte de nuit, opéra, théâtre, miss France, stars, SDF, jeunes de quartiers, banlieue ...

3.8 Musique :⁵⁴

Troubadours, trouvères, jongleurs, Léo Ferré, cabaret, Yves Montand, Edith Piaf, Jacques Brel, Georges Brassens, Renaud, Vanessa Paradis, Hélène Ségara, Françoise Hardy, Jean Jacques Goldman, Francis Cabrel ...

3.9 Cinéma :⁵⁵

Les Frères Lumière, Les enfants du Paradis, le cinéma muet, Sacha Guitry, Jean Gabin, Fernandel, Alain Delon, Le Festival de Cannes, Jean-Paul Belmondo, Isabelle Adjani, Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Amélie Poulain...

⁵³ La cuisine française, <http://www.cuisine-francaise.org>

⁵⁴ La musique française, http://fr.wikipedia.org/wiki/Musique_française/
http://fr.wikipedia.org/wiki/Chanson_française

⁵⁵ Le cinéma français, http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_cinéma_français

3.10 Littérature :⁵⁶

Parler de littérature française, c'est aller à la rencontre des mouvements littéraires, des écrivains, des œuvres ayant marqué la France durant les deux siècles qui viennent de s'écouler. Nous ne pourrions pas par ailleurs établir un tableau exhaustif de cette littérature. Nous nous contenterons seulement de citer quelques noms et quelques faits, les plus importants à nos yeux.

Romantisme, Chateaubriand (Atala), Victor Hugo (Les Misérables), Théophile Gautier, Lamartine, George Sand (La Mare au diable), réalisme, Stendhal (Le Rouge et le Noir), Balzac (Le Père Goriot), Flaubert (Madame Bovary), Guy de Maupassant (Bel Ami), le Parnasse, le symbolisme, Baudelaire (Les fleurs du Mal), Verlaine, Rimbaud, le fantastique, Poe, Surréalisme, Aragon, Eluard, Céline (Voyage au bout de la nuit), Malraux (La Condition humaine), le Nouveau Roman, Butor (La modification) ...

3.11 Monuments :⁵⁷

L'Arc de Triomphe, la Maison de Georges Clemenceau, Tours de la Rochelle, Abbaye du Mont -Saint-Michel, Notre-Dame de Paris, le Panthéon, Château de Vincennes, la Tour Eiffel, la Chapelle expiatoire, le Sacré-Coeur de Montmartre, la Tour Montparnasse, la Bastille ...

3.12 Histoire :

Nous n'avons pris que les faits historiques remontant à l'époque moderne, en l'occurrence, le XVIe siècle.

- XVIe siècle : Affirmation du pouvoir royal, apparition de la « Renaissance française », Guerres de religion.
- XVIIe et XVIIIe siècles : enracinement de la monarchie absolue, siècle des Lumières (philosophie, littérature),

⁵⁶ <http://www.la-litterature.com/> Albine Novarino, La littérature française du XIXe au XXe siècle, les Editions Milan , 1999, France.

⁵⁷ Les monuments français, <http://www.monuments-nationaux.fr>

- Fin du XVIIIe siècle : La révolution française (1789-1799), chute de la monarchie le 10 août 1792, proclamation de la République le 22 septembre 1792, la République en crise, établissement d'un nouveau régime en 1799 : le Consulat.
- XIXe siècle : Le Premier Empire (1804), promulgation du code civil (1804), la Restauration (1814-1830), la Monarchie de Juillet (1830-1848), conquête de l'Algérie en juillet 1830, la Deuxième République (1848-1852), institution du suffrage universel masculin, Le Second Empire (1852-1870).
- Fin du XIXe siècle / XXe siècle : La Troisième République (1870-1914), séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), Première Guerre mondiale (1914-1919), crise industrielle (1931), Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), mise en place du Gouvernement de Vichy le 10 juillet 1940, Gouvernement provisoire de la République française « GPRF » (1944-1946), droit de vote aux femmes le 21 avril 1944, la IVe République (1946-1958), Défaite de la France à Dien Biên Phu le 7 mai 1954, la Guerre d'Algérie le 1^{er} novembre 1954, la Ve République (1958), élection de Charles de Gaulle à la présidence de la République le 21 décembre 1958, fin de la guerre d'Algérie, Evénements de mai 1968, démission de Charles de Gaulle (1969), présidence de Georges Pompidou (1969-1974), présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), présidence de François Mitterrand : Premier septennat (1981-1988), Second septennat (1988-1995).
- Fin du XXe siècle / XXIe siècle : présidence de Jacques Chirac : Premier mandat : septennat (1995-2002), Second mandat : quinquennat (2002-2007), les émeutes de banlieues en novembre 2005, la présidence de Nicolas Sarkozy (à partir de 2007).

3.13 Personnages célèbres :

Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, Robespierre, Napoléon Bonaparte, Alexis de Tocqueville, Victor Hugo, Léon Gambetta, Jules Ferry, de Gaulle, Descartes, Pascal, Jean-Jacques Rousseau, Auguste Comte, Voltaire, Jean Paul Sartre, Bachelard, Balzac, Molière ...

Conclusion :

Ce chapitre, consacré à la culture, nous a permis, de par les différentes définitions, de cerner cette notion et d'affirmer une fois pour toutes que la culture est une somme d'items qui sont complémentaires et qui convergent tous vers l'unité de cette culture même. Il nous a permis aussi de voir les différentes formes qu'elle revêt. Enfin, nous y avons réussi à étudier de manière approfondie la culture française et à montrer les 13 items dont elle se compose. Toutefois, la liste des items à laquelle nous sommes arrivés n'est pas exhaustive dans la mesure où nous avons fait l'impasse sur l'item « sport » qui est, lui aussi, autant que les autres constitutif de la culture. Enfin, cette étude de la culture présente en quelque sorte des carences à partir du moment où elle n'a pas été appréhendée dans son rapport à la langue. C'est la raison pour laquelle, nous aborderons, dans le chapitre suivant, le rapport : culture / langue.

Chapitre III. La langue et la culture, une question d'interdépendance.

Introduction :

Ce chapitre nous permettra, avant tout, d'étudier le rapport qui relie la langue à la culture. C'est pour cette raison que nous commencerons par la notion de reflet assumé par la langue. Ensuite, nous nous attarderons sur l'interaction de celle-ci avec le monde qui nous entoure. Nous verrons par la même occasion comment une langue véhicule une culture. Enfin, nous aborderons la relation qui existe entre la langue et la culture françaises.

1. La langue comme reflet et instrument de la culture :

Parler de langue et de culture nous amène à explorer un champ compliqué, un champ où ces deux notions se côtoient, se complètent, se substituent l'une à l'autre, tissent des relations de dépendance, d'interdépendance. En d'autres termes, si nous abordons la langue, nous devons le faire en nous intéressant à son corollaire la culture. Herder⁵⁸, par exemple, voit dans la pluralité des langues une pluralité de cultures. Autrement dit, les langues, aussi différentes et aussi diverses soient-elles, ont chacune leur propre culture. Billaud dit aussi, à cet effet, qu' « *une langue fonde une culture, la met en place, la définit. Il existerait donc autant de cultures que de langues.* »⁵⁹

Il faut dire que le langage, ou la langue en pratique (nous utilisons le terme langage pour parler de langue et vice-versa), est cette chose qui fait partie de la culture ; il la symbolise ; il l'étale en quelque sorte dans les différentes situations de communication. Aussi avons-nous coutume d'entendre des phrases de type « Cette personne a un langage correct, simple, logique car elle possède une culture bonne, forte, solide. » Nous avons également l'habitude de lire des phrases comme « Il tient un langage direct, sincère parce qu'il est cultivé ou

⁵⁸ Herder in Denys Cuhe, op.cit. page 43.

⁵⁹ Jean Billaud, op.cit page 17.

instruit. » Lévi Strauss dit à cet effet qu' « *une langue en usage dans une société reflète la culture générale de la population.* ».⁶⁰

Cette question de reflet nous conduit également à évoquer un autre exemple, celui de Rosalind Greenstein. Elle s'est intéressée en fait à la monnaie unique de l'Europe à partir du 1^{er} janvier 1999, date à laquelle la monnaie « euro » a été mise en application. Elle a étudié le côté linguistique et culturel de cette monnaie vécue par un peuple dont les cultures et les langues sont différentes. Elle dit en effet que la langue a été cruciale quant à l'expression de ce grand événement qui est le passage à la monnaie unique. Elle insiste par ailleurs que « *Par son enracinement dans la culture, elle (la langue) se faisait tantôt l'outil, tantôt le reflet des enjeux juridiques, économiques, financiers, techniques ou politiques.* »⁶¹

Dans un tout autre ordre d'idées, le langage se nourrit de culture dont il constitue à la fois un instrument et un composant particulier. Particulier, car, sans lui, la culture serait dénuée de sens et son existence même serait menacée. Il constitue en fait un élément vital pour la culture et c'est à juste titre d'ailleurs que Lévi Strauss affirme : « *Le langage est une partie de la culture, il constitue un de ses éléments parmi d'autres [...] Mais ce n'est pas tout ; on peut aussi traiter le langage comme condition de la culture [...] puisque c'est surtout au moyen du langage que l'individu acquiert la culture de son groupe : on instruit, on éduque l'enfant par la parole ; on le gronde, on le flatte avec des mots.* »⁶²

Reflet ou instrument de la culture, la langue se trouve tributaire de la culture et vice-versa. Il y a, en fait, une véritable interaction entre ces deux notions.

2. L'interaction : langue et monde environnant :

⁶⁰ Claude Lévi-Strauss in Denys Cuhe, op.cit page 43.

⁶¹ Rosalind Greenstein (sous la direction de), Langues et cultures : une histoire d'interface, Publications de la Sorbonne, Paris, 2006, page 07

⁶² Claude Lévi-Strauss in Denys Cuhe, op.cit. page 43.

Il faut dire que les questions concernant le rapport entre langue et monde environnant ou langue et peuple ou encore entre langue et culture ne datent pas d'aujourd'hui. Elles remontent à 1757, année durant laquelle la question suivante a été posée en Allemagne « *Quelle est l'influence des opinions du peuple sur le langage, et du langage sur les opinions du peuple ?* »⁶³

Un certain professeur Michaelis a donné les réponses suivantes :

- « *La langue est la forme de la pensée ;*
- *La langue est la manifestation du peuple qui la parle ;*
- *La langue conditionne l'appréhension par l'esprit du monde extérieur. »*⁶⁴

C'est à partir de cette question et de la réponse de Michaelis que Herder arrive à avancer qu'un peuple voit le monde qui l'entoure selon « *l'organisation de sa langue* ». ⁶⁵ Il arrive par ailleurs à développer les rapports suivants :⁶⁶

2.1 Langue et histoire du peuple :

Pour Herder, la langue est à la fois un réceptacle dans lequel est sauvegardé tout ce qui relève du passé, de l'histoire et de ses expériences et un outil qui permet de transmettre ce même passé aux générations du futur. Il rejoint, de ce fait, Saussure⁶⁷ qui pense que la langue peut à elle seule renseigner sur les liens qui ont, à un moment donné, relié des nations.

2.2 Langue/connaissance du monde :

La langue permet de faire connaissance avec le monde environnant. A travers elle s'exprime la pensée et se transmettent les idées entre les différents individus.

2.3 Langue/idéologie :

⁶³ Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, op.cit.page 20.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ Ibid. page 21.

⁶⁶ Ibid. même page.

⁶⁷ Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, Ed. ENAG, Alger, 1994 (2^{ème} édition), pp : 362/363

Sans la langue, il ne pourrait y avoir de pensée. C'est en fait un moyen d'expression de celle-ci. C'est aussi un moyen qui contrôle la pensée, lui trace des balises. Donc, la langue est seule capable de donner une forme aux idées, aux concepts.

D'autre part, l'Allemand Humboldt⁶⁸ pousse les affirmations de Herder plus loin. Pour lui, la langue organise le monde qui nous entoure. Sans elle, celui-ci ne serait qu'un ensemble chaotique dépourvu de sens. Autrement dit, l'existence du monde pour nous, sa perception par notre esprit, se réalise au moyen de la langue. Humboldt affirme que la langue et « *l'esprit du peuple* » (nous pourrions remplacer cette expression par le mot culture) sont étroitement liés. Ils entretiennent une corrélation fondée sur la reconnaissance de l'un à travers l'autre. Il dit à cet effet : « *...il y a réciprocité et interaction entre la langue et le peuple : la langue fait la nation, la nation fait la langue. [...] on devrait donc, d'une manière pratique, de la langue d'un peuple inférer son esprit, et de son esprit inférer sa langue.* »⁶⁹

Whorf⁷⁰, de son côté, et à l'instar de Humboldt, pense que le monde qui nous entoure est caractérisé par le chaos, la désorganisation et que c'est la langue qui nous aide à y mettre de l'ordre, à y voir plus clair.

Grâce à ces lignes, nous pouvons dire que la langue, en plus du fait qu'elle nous met en relation avec le monde qui nous entoure, nous rapproche les uns des autres, organise ce même monde par des procédés qui lui sont propres.

3. La langue et la culture : « *une architecture similaire* »

Ces deux notions, interdépendantes et interactives, fonctionnent de la même manière et sont même considérées, par Sapir⁷¹, comme des moyens de communication dans la mesure où elles assurent toutes les deux des interactions

⁶⁸ Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, op.cit.page : 22.

⁶⁹ Idem, pages : 22/23.

⁷⁰ Ibid. page 26.

⁷¹ Edward Sapir in Denys Cuche, op.cit. page 43.

entre les individus. Lévi-Strauss va dans le même sens quand il affirme que « *En se plaçant à un point de vue plus théorique, le langage apparaît aussi comme condition de la culture, dans la mesure où cette dernière possède une architecture similaire à celle du langage. L'une et l'autre s'édifient au moyen d'oppositions et de corrélations, autrement dit, de relations logiques...* »⁷²

4. Le choix d'une langue = le choix d'une culture :

Choisir de communiquer au moyen d'une langue donnée, c'est choisir la culture de celle-ci ; c'est porter son dévolu sur les valeurs de cette culture. On ne s'intéresse pas fortuitement à l'apprentissage d'une langue. Derrière cet intérêt, se cache, qu'on le veuille ou non, un penchant pour la culture de cette langue. A titre d'exemple, quelqu'un, qui voudrait apprendre le français, justifierait directement ce choix par son amour de la culture française, avec tout ce que cette expression pourrait porter comme significations. Nous devrions citer aussi l'exemple donné par Claude Hagège quand il a abordé le volet relatif au choix d'une langue. Ainsi, il dit : « *Le choix de langue est solidaire d'un choix de civilisation, s'il n'en est pas, même, la conséquence naturelle. La preuve de ce lien est apportée par le fait que [...] la majorité de ceux qui adoptent volontiers l'anglais sont, en fait, séduits par les valeurs dont il est porteur, c'est-à-dire par les rituels sociaux et culturels des Etats-Unis, des vêtements aux spectacles, de la musique à la danse et des loisirs aux sports.* »⁷³

La langue renseigne décidément sur la culture qu'elle véhicule. Mais comment ou grâce à quoi une langue peut-elle être porteuse de culture ?

5. Les traces de la culture dans la langue :

Traces, marques ou présence de la culture dans la langue, les mots ne manquent pas pour désigner la culturalité de la langue. Nous l'avons vu plus haut ; celle-ci véhicule, transmet, porte une culture. Cependant, la question qui

⁷² Idem.

⁷³ Claude Hagège, *Combat pour le français (Au nom de la diversité des langues et des cultures)*, Odile Jacob, janvier 2006, Paris, page 92.

devrait être posée est la suivante : au moyen de quoi une langue véhicule-t-elle une culture ?

La réponse, ou plutôt les réponses nous viennent de deux célèbres ethnolinguistes américains : Edward Sapir et B. Lee Whorf.

Pour le premier, le vocabulaire d'une langue est capable de nous renseigner sur la culture. Il porte en lui toutes les marques que cette dernière possède. Il dit « *Le vocabulaire constitue un indicateur extrêmement sensible de la culture d'un peuple...* »⁷⁴. Pour le second⁷⁵, le vocabulaire aussi bien que la grammaire renseignent sur la façon de voir le monde d'un peuple. Ainsi, pour lui, des peuples, dont les langues sont différentes, ne sauraient avoir la même culture et vice-versa. C'est-à-dire, des peuples ayant la même langue devraient avoir la même culture.

Ce qu'il importe de retenir, de ces deux visions, c'est que les deux moyens, permettant de rendre compte de la culture véhiculée par une langue, sont bien : la grammaire et le vocabulaire. Toutefois, nous n'en prenons, pour le présent travail de recherche, qu'un seul paramètre, il s'agit du vocabulaire. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, nous avons pris en considération le vocabulaire dans notre recherche concernant la culture française (cf. chapitre précédent), une culture qui fonctionne bien entendu selon la langue qui la véhicule.

6. La langue et la culture françaises :

Langue et culture françaises s'imbriquent et se substituent l'une à l'autre. Elles se remplacent au gré des situations et se complètent. Rien, en effet, ne pourrait anéantir l'idée que la langue française est synonyme de culture française et vice-versa. Ce sont des expressions corollaires qui constituent, chacune, tantôt un moyen d'accès de l'une à l'autre ; tantôt le référent de l'une par rapport à l'autre et tantôt un tout indivisible, indissociable.

⁷⁴ Edward Sapir, *Linguistique* (Traduction de Jean-Elie Boltanski et Nicole Soulé-Susbielles), Les Editions de Minuit, Paris, 1968, page 57.

⁷⁵ J.-B. Marcellesi et B. Gardin, op.cit page 27.

Abordant le rapport entre la langue et la culture françaises, Claude Hagège⁷⁶ évoque certains points de vue qui disent que, contrairement à l'anglais qui est souvent relié au monde des affaires, de l'économie, le français renvoie à tout ce qui est littéraire, aux bonnes manières : c'est la langue des élites. Par ailleurs, Hagège s'en démarque en affirmant que le français, bien qu'il ait une vocation essentiellement culturelle, peut, aussi bien que l'anglais, remplir les fonctions de ce dernier. C'est-à-dire, servir d'instrument dans le cadre des affaires et des échanges économiques.

Ce qui nous intéresse nous, ici, c'est l'image qui est souvent associée au français. C'est, en d'autres termes, cette culturalité qui colle à cette langue et qui en constitue la condition même.

Conclusion :

A travers le chapitre que nous venons de terminer, il apparaît que la langue et la culture sont deux éléments qui ne sauraient exister séparément et que parler de langue conduit inévitablement à parler de culture. Il apparaît également que le choix d'une langue donnée est synonyme de choix d'une culture. Dans cette perspective, nous pourrions dire qu'opter, par exemple, pour l'apprentissage de la langue anglaise, c'est opter pour les valeurs américaines, le mode de vie des USA. C'est en être imprégné. C'est d'ailleurs le même constat qui s'applique à l'apprentissage du français, de l'italien, de l'espagnol, enfin de toutes les langues. Ce qu'il faut retenir de tout ce qui précède, c'est que la langue véhicule une culture, sa propre culture. La question qui se pose dès lors est celle qui suit : un locuteur algérien, en apprenant le français, exprimerait-il une culture française ?

Tout porte à le dire si nous nous tenons à ce qui vient d'être développé dans ce chapitre. Toutefois, cela reste à confirmer et c'est la tâche à laquelle nous nous adonnerons dans la deuxième partie qui s'apparente à une partie

⁷⁶ Claude Hagège, op.cit. pp 175/177.

pratique dans la mesure où, en plus de l'étude de la presse écrite dans laquelle la langue et la culture constituent la condition même de cette presse, nous nous intéresserons à la recherche des marques culturelles françaises dans le corpus déjà choisi (cf. Introduction générale).

Deuxième partie

**Le journal, l'analyse de contenu et le
corpus.**

Chapitre I Le journal comme espace culturel.

« Si la presse n'existait pas, il faudrait
ne pas l'inventer. »⁷⁷

Introduction :

Dans le présent chapitre, nous aborderons, d'abord, dans le détail, le journal en le définissant. Ensuite, nous y mettrons en exergue ses différentes fonctions. Puis, nous nous y intéresserons au rapport unissant le journal et à la langue et à la culture. Enfin, nous y ferons le point sur la chronique qui constitue le corpus de ce mémoire. Nous devons signaler par ailleurs que nous employons le terme journal et l'expression « presse écrite » l'un à la place de l'autre.

1. Le journal : Etymologie et définitions :

Etymologiquement parlant, « journal » tire son origine du latin « diurnalem » qui signifie « de jour ». Il faut préciser par ailleurs que le mot en question a une double nature : adjectif et nom. Pour ce qui est de la première nature, le sens attribué est ce qui est « Relatif à chaque jour. » Ainsi, à titre illustratif, nous avons : le cahier journal du professeur, dans lequel sont consignées, journallement, les activités à accomplir en classe. Quant à la seconde nature, en l'occurrence celle du « nom », le Robert⁷⁸ propose quatre définitions :

« 1. *Ce qu'on peut labourer en une journée, et, par ext. mesure de terre correspondant à cette surface ;*

2. Relation quotidienne des événements; écrit portant cette relation ;

3. a. Vieilli. Publication périodique relatant les événements saillants dans un ou plusieurs domaines ;

b. Cour. Publication quotidienne consacrée à l'actualité, dans tous les domaines ;

⁷⁷ Honoré de Balzac, Les journalistes (Monographie de la presse parisienne), Éditions du Boucher (livre numérique), page : 90.

⁷⁸ Dictionnaire, le Grand Robert, 2005, version CD-ROM.

4. *Bulletin quotidien d'informations.* »

Le sens qui nous intéresse ici est bien celui du « 3.b. » pour lequel Le Robert attribue les synonymes suivants : gazette, quotidien, presse ; média.

Qu'il soit quotidien, hebdomadaire ou autre, le journal, cet amas de papier, constitue pour les lecteurs plus qu'un instrument d'information : sa lecture et l'intérêt qui lui sont portés sont une véritable habitude à tel point que telle personne dira : « J'ai acheté mon journal » ou « Je ne me sens pas bien aujourd'hui car je n'ai pas lu mon journal. » En fait, derrière le journal existe une sorte de dépendance psychologique de cette presse écrite dans laquelle on se cherche, on se forge et on se fait une idée de son monde. « *Les journaux ne sont donc pas seulement des robinets d'information brute mais des outils d'analyse, des vecteurs d'opinion, des canaux de culture et de divertissement.* »⁷⁹

Il faut dire que la « presse écrite » n'a cessé de redorer sa cote auprès d'un public de plus en plus curieux et avide de nouvelles.

La presse écrite et son corollaire le journal, dépassent, de par leurs multiples fonctions, cette définition quelque peu limitative. Autrement dit, derrière le journal, il existe nombre de rôles que celui-ci est tenu de jouer pour exister.

2. Les rôles de la presse écrite ou du journal :

2.1 Fabriquer des informations :

La presse écrite, telle une machine, a pour « *fonction de transformer les événements en nouvelles.* »⁸⁰ Rien ne lui échappe : du passage furtif d'une star dans un quartier aux grands cataclysmes qui frappent l'univers. Démissions, incidents ou accidents, rapt, grèves, départ, retour, explosion, manifestation, naissance, mort : tout est sous son emprise. Elle a mainmise non seulement sur l'actualité mais aussi sur l'histoire et le futur. Elle prévoit, raconte, argumente,

⁷⁹ Isabelle Girard et Frédéric Roy, Lire la presse, Ed. Gallimard, 2000, page 44.

⁸⁰ Philippe Gaillard, Technique du journalisme, PUF, Paris, 1971, page 18.

décrit, expose, explique : c'est en fait un véritable éventail où la langue se trouve au summum de son expression.

2.2 Socialiser :

Par sa couleur politique, par son orientation, le journal rassemble autour de lui un groupe d'individus qui partagent les mêmes opinions. Il crée ainsi entre eux une sorte de solidarité, de cohésion qui s'apparentent à une forme de socialisation.

2.3 Idéologiser :

Si le journal est par excellence un transmetteur d'idées, il est aussi un moyen d'idéologisation. Rien qu'à le lire, nous nous rendons compte qu'il s'en dégage une certaine coloration politique, une certaine idéologie. Une idéologie qui, à force d'être répétée et lue, finit par avoir raison du lecteur.

2.4 Cultiver :

En informant et en idéologisant, la presse participe à la formation de la culture de ses lecteurs. « *Loin d'être un média sur le déclin, la presse quotidienne est un vecteur essentiel dans la formation de la culture d'un pays.* »⁸¹

Elle réalise cette fonction grâce aux différents thèmes qu'elle aborde et aux diverses rubriques qu'elle présente.

2.5 Divertir :

Passe-temps pour certains et moment de répit pour d'autres, la presse s'occupe également du divertissement de ses lecteurs. Histoires courtes, blagues, insolites, faits divers, mots croisés et autres jeux de mots sont le lot quotidien des journaux.

⁸¹ Isabelle Girard et Frédéric Roy, op.cit, page : 102.

Ces cinq fonctions, nous les avons établies sur la base de lectures de différents livres et documents traitant de cette question. Nous devons signaler à ce titre que le nombre de fonctions, assignées à la presse, diffère d'un auteur à un autre. Ainsi, pour BENZELIKHA A.⁸², il en existe quatre : « *une fonction d'information et de propagation* », « *une fonction d'insertion communautaire* », « *une fonction culturelle et idéologique* » et « *une fonction cathartique* ». En revanche, un site web⁸³ en propose huit : fonctions de « *connaissance/découverte* » ; de « *lien social* » ; « *citoyenne* » ; de « *guide des opinions* » ; de « *contre pouvoir* » ; de « *divertissement* », de « *services* » et « *d'écho social* ».

Après le passage en revue des fonctions assignées au journal, nous devons nous intéresser à la trilogie suivante.

3. La trilogie : journal / langue / culture :

Sans un outil linguistique, le journal serait du simple papier, bon à être brûlé ou à être utilisé comme emballage.

Pour fonctionner donc ou pour exister tout simplement, un journal se doit de faire appel à une langue qui constitue son contenu et du point de vue de la forme et du point de vue du sens. De la simple titraille de la « une » à la dernière page comportant chroniques et éditoriaux, la langue, par le truchement des différents genres discursifs, occupe une place cardinale dans la presse. Toutefois, cette langue n'est pas seulement du texte ou du discours : c'est en fait de la culture. Celle-ci se donne à lire à travers les différentes rubriques proposées par le journal (politique, économie, littérature, cinéma, sport, etc.). Ainsi, nous y retrouvons tous les items (cf. partie consacrée à la culture) composant une culture donnée, nommés et organisés dans un certain ordre.

⁸² Ahmed Benzelikha – Presse algérienne (Editoriaux et Démocratie) – Ed. Dar El Gharb, Oran, 2005, page : 15.

⁸³ La presse écrite, <http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/ecrit/presse.htm>

4. La chronique :

La chronique, qui constitue le corpus de ce travail de recherche, mérite bien une attention particulière de notre part. Genre journalistique et soumise à des stratégies discursives bien propres à elle, la chronique se distingue des autres genres par son ton, sa voix, son autonomie de vision par rapport notamment à l'éditorial qui reflète, lui, l'opinion du journal. Ainsi, le chroniqueur se permet de dépasser la ligne éditoriale du journal ; se permet d'agir là où l'éditorialiste est confronté aux limites imposées par son journal. La chronique est « *soit un commentaire de l'actualité, soit une appréciation personnelle dans une spécialisation artistique ou autre.* »⁸⁴ Hebdomadaire ou quotidienne, la chronique s'intéresse donc à l'actuel, aux événements du jour ou de la semaine. Elle les expose en leur donnant une lecture différente de celle proposée par un simple article journalistique. Elle s'intéresse aussi aux problèmes, aux fléaux qui pourraient ronger une société, un pays. Elle en fait étalage et essaie de proposer des solutions.

Conclusion :

Nous venons de passer en revue le sens du journal, son importance dans la vie de tous les jours. Nous avons vu que la presse écrite ne se contentait pas uniquement d'informer mais qu'elle jouait aussi d'autres rôles dont celui, qui est le plus important à nos yeux, de cultiver. Elle participe de ce fait à la construction de la culture de tout un chacun et se trouve ainsi un facteur culturel de premier ordre.

La fin de ce chapitre nous a donné aussi une idée sur la chronique et son impact dans un journal. La question qui se pose dès lors c'est :

- Comment procéder pour analyser une chronique journalistique ?

C'est la question à laquelle nous essaierons de répondre dans le chapitre suivant.

⁸⁴ Isabelle Girard et Frédéric Roy, op.cit. page 41.

Chapitre II L'analyse de contenu, une manière d'aborder le journal.

Introduction :

Nous arrivons ainsi à l'outil dont nous nous servirons dans l'étude de notre corpus. Premièrement, nous présenterons cet outil, l'analyse de contenu, en évoquant les conditions de son émergence. Deuxièmement, nous définirons cette analyse en nous appuyant sur ses principes. Troisièmement, nous énumérerons ses différentes étapes en utilisant les schémas appropriés. Enfin, nous remodelerons quelques aspects de cette approche pour les appliquer à notre corpus.

1. L'analyse de contenu :

Outil méthodologique, l'analyse de contenu se veut une approche heuristique du discours oral ou écrit. Elle s'intéresse aux non-dits, au latent, à l'implicite, à tout sens caché. Dans sa quête du sens, elle s'appuie sur des techniques appropriées permettant de réaliser ses objectifs. Avant d'exposer lesdites techniques, nous devrions retracer l'histoire de l'analyse de contenu : son apparition, ses balbutiements.

1.1 Historique :

Selon Laurence Bardin⁸⁵, l'analyse de contenu voit le jour aux Etats-Unis vers 1910, sous l'impulsion de l'Ecole de Journalisme de Columbia. Cette approche de contenu se donne, dès son apparition, comme objet d'étude la presse écrite. Elle adopte un critère quantitatif quant à la manière d'étudier la presse en question. Ainsi, elle compte le nombre d'articles ; elle jauge l'audience d'un journal ; elle s'intéresse même à l'étude de la propagande lors des deux guerres mondiales. Le premier livre qui mérite d'être signalé est celui de H. Lasswell : *Propaganda technique in the World War*, paru en 1927 et qui, comme son titre l'indique, s'intéresse à l'analyse de la propagande à travers la

⁸⁵ Laurence Bardin, *L'analyse de contenu*, PUF, 1977, Paris, pp : 17/20

presse écrite. Mais c'est à partir des années 1940/1950 que l'analyse de contenu prospère grâce, cette fois-ci, aux départements de sciences politiques américains. En effet, au moment où le monde est dans le trouble à cause des guerres, les autorités d'Amérique font appel aux spécialistes de l'analyse de contenu pour mettre à nu les pratiques des journaux et périodiques suspectés de propagande en faveur des Nazis ou des Soviétiques. Dans cette optique, les analystes recourent alors à plusieurs techniques :

- « *Repérage des thèmes favorables à l'ennemi et pourcentage de ceux-ci par rapport à l'ensemble des thèmes;*
- *Comparaison entre le contenu du journal incriminé (The Galilean) et celui des émissions nazies destinées aux Etats-Unis ;*
- *Comparaison de deux publications soupçonnées (Today's Challenge, Forum Observer) avec deux publications dont le patriotisme était évident (Readers's Digest et Saturday Evening) ;*
- *Analyse de favorabilité/défavorabilité de plusieurs livres et périodiques à l'égard des deux thèmes : « L'union soviétique réussit » et « Les doctrines communistes sont vraies » (Thèmes décomposés en une quinzaine de sous-thèmes).*
- *Analyse lexicale à partir d'une liste de mots considérés comme mots clefs de la politique et de la propagande nazie (appliquée aux mêmes publications). »⁸⁶*

Il faut signaler enfin que le nombre de chercheurs en analyse de contenu ne fait qu'augmenter au fil des années pour couvrir d'autres domaines comme la littérature et la psychologie et plus cette approche gagne du terrain plus elle a besoin de nouveaux matériaux susceptibles de lui assurer toute son efficacité. C'est dans ce sens qu'elle fait appel, à partir des années 1950/1960, à d'autres

⁸⁶ Idem.

disciplines : « *ethnologie, histoire, psychiatrie, psychanalyse, linguistique...* »⁸⁷. Et c'est à partir de cette alliance pluridisciplinaire que l'analyse de contenu va, en plus de la description, adopter le critère d'inférence (Nous y reviendrons dans les pages qui suivent). Nous devrions ajouter que, dans la suite de son développement, dans les années 1960/1970 et jusqu'à nos jours, cette analyse va découvrir le monde informatique et en profiter dans ses différents emplois.

1.2 Mais qu'est-ce qu'au juste l'analyse de contenu ?

Nous avons donné, au début de ce chapitre, une petite idée sur l'analyse de contenu. Dans les paragraphes qui suivent, nous passerons en revue, d'une manière approfondie, et sa définition et ses différentes techniques.

L'analyse de contenu, se définit, selon Berelson, comme étant « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication.* »⁸⁸ et plus loin, Laurence Bardin d'ajouter : « *L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications* »⁸⁹. De là, nous en inférons que cette analyse, de par sa pluridisciplinarité, s'applique en fait à divers domaines de la communication (cf. figure page 62) et qu'elle est non seulement une seule technique mais bien un ensemble adaptable à plusieurs cas de figure. Nous ne pouvons clore cette définition sans dire que cette approche se caractérise par l'inférence basée sur la fréquence d'apparition de certains éléments dans un corpus donné.⁹⁰

- Mais comment procéder, en utilisant l'analyse de contenu, face à un corpus ?
Y a-t-il des étapes à respecter ?
- Y a-t-il une méthode précise ?

⁸⁷ Ibid. page 23

⁸⁸ Ibid. page 21

⁸⁹ Ibid. page 35

⁹⁰ Ibid. page 25

Domaines possibles d'application de l'analyse de contenu

<i>Nombre de personnes impliquées dans la communication</i>			
<i>Code et support</i>	<i>Une personne « monologue »</i>	<i>Communication duelle « dialogue »</i>	<i>Groupe restreint</i>
			<i>Communication de masse</i>
LINGUISTIQUE			
Ecrit	Agendas, pense-bê-tes, journaux in- times.	Lettres, réponses à des questionnai- res, à des tests projectifs, tra- vaux scolaires.	Notes de service dans une entreprise, tou- tes communications écrites échangées dans un groupe.
Oral	Délire du malade mental, rêves du dormeur.	Entretiens et con- versations de tou- te sorte.	Discussions, entretiens, conversations de groupe de toute na- ture.
Iconique (signaux, graphis- mes, images, photogra- phies, films, etc.).	Gribouillis plus ou moins automati- ques, graffiti.	Réponses aux tests projectifs, com- munication par l'image entre deux personnes.	Toute communication iconique dans un pe- tit groupe (p. ex. : symboles iconiques dans une société sé- crète, une caste...).
AUTRES CODES SÉMIOLOGIQUES (c'est-à-dire tout ce qui, non linguistique, peut être porteur de significations ; ex. : musique, code olfac- tif, objets divers, compor- tements, espace, temps, signes pathologiques, etc.).	Manifestations hys- tériques de la ma- ladie mentale, pos- tures, gestes, tics, danse, collections d'objets.	Communication non verbale vers autrui (pos- tures, gestes, distance spatiale, signaux ol- factifs, manifestations émotionnelles, objets quotidiens, vêtements, logement...), com- portements divers tels les rites et les règles de politesse.	Signaux routiers, ci- néma, publicité, peinture, affiches, télévision.
			Environnement phy- sique et symbo- lique : signaléti- que urbaine, mo- numents, arts... ; mythes, stéréo- types, institu- tions, éléments de culture.

Pour répondre à ces trois questions, nous examinerons en détail les éléments sur lesquels l'analyse de contenu est centrée. Nous présenterons ainsi ces éléments sous forme de sous-titres.

2. Les étapes de l'analyse de contenu :

Face à un corpus, pour avoir des résultats à la fois objectifs et fiables, l'analyse de contenu nous préconise de suivre les étapes suivantes : la préanalyse, l'exploitation du matériel et le traitement des résultats : inférence et interprétation.⁹¹ (Cf. schéma page 65)

2.1 La préanalyse :⁹²

A ce niveau-là, il est question de faire le choix du corpus à analyser (le nombre de chroniques journalistiques pour ce présent travail de recherche), de formuler des hypothèses et des objectifs et d'élaborer des indicateurs d'interprétation. Cette phase est structurée de la manière suivante :

a. La lecture flottante :

C'est le fait de se pencher sur divers documents en vue de laisser « *venir à soi des impressions, des orientations.* »

b. Le choix des documents :

C'est le choix du corpus proprement dit.

c. La formulation des hypothèses et des objectifs :

Les hypothèses, c'est ce qu'on pose comme idée de départ : cela peut être un jugement sur un fait ou une affirmation qui doit être vérifiée au cours de l'analyse pour être confirmée ou infirmée. A côté de ces hypothèses, il existe obligatoirement des objectifs.

Autrement dit, si nous formulons des hypothèses c'est que nous voulons arriver à un résultat déterminé.

⁹¹ Ibid. page 125.

⁹² Ibid. pp 126/131

d. Le repérage des indices et l'élaboration d'indicateurs :

C'est le fait de déceler, de repérer dans le corpus choisi des indices répondant aux objectifs d'un travail donné et de procéder à l'élaboration d'indicateurs menant à ces mêmes objectifs. Cette élaboration peut se faire au moyen d'un découpage du texte en unités.

e. La préparation du matériel :

C'est la mise en ordre du corpus à travers une numérotation, un tri, des soulèvements en vue de l'analyse attendue.

2.2 L'exploitation du matériel⁹³ :

Elle consiste en deux points : codage et catégorisation. Le codage est « *une transformation des données brutes du texte.* » Il permet notamment d'éclaircir le contenu du texte à analyser. Il se réalise enfin suivant trois paramètres, des paramètres qu'on peut employer au choix :

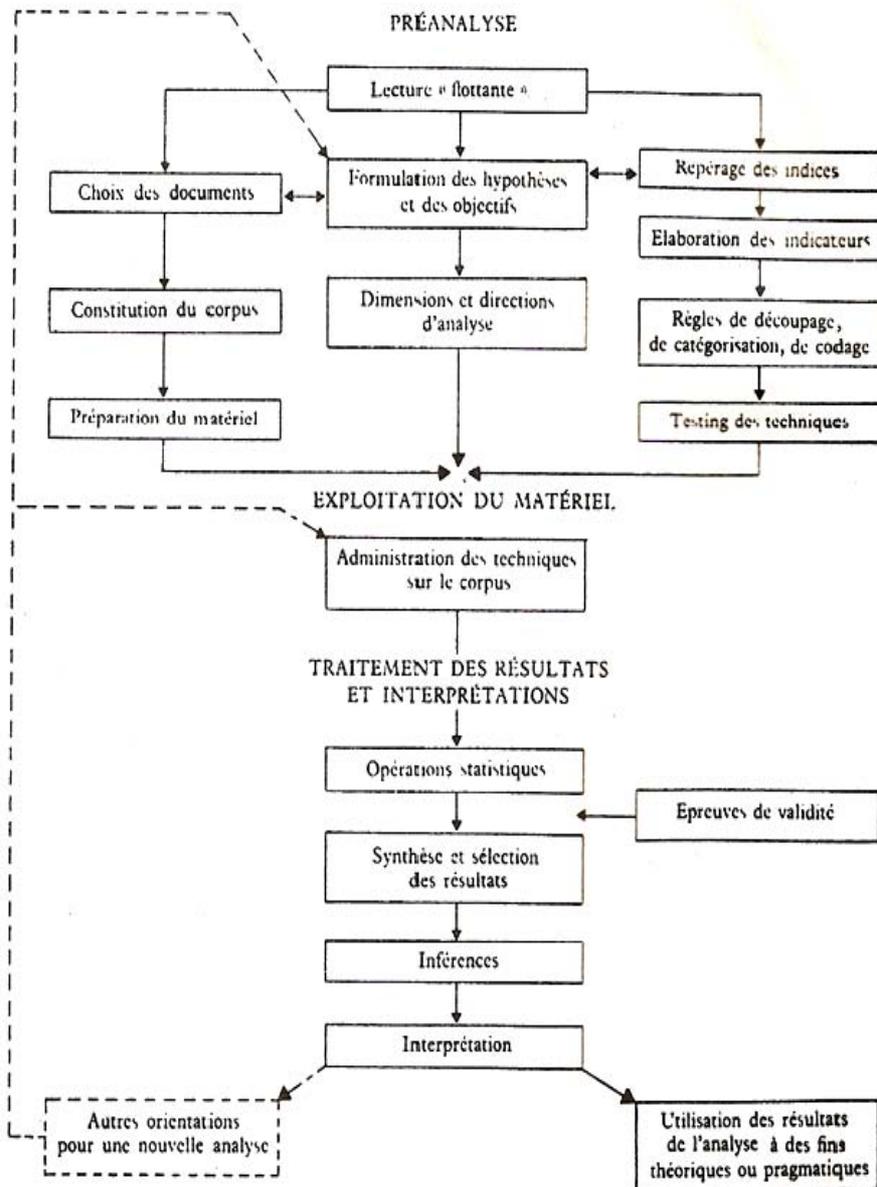
- *Le découpage : choix des unités ;*
- *L'énumération : choix des règles de comptage ;*
- *La classification et l'agrégation : choix des catégories.*

Par ailleurs, la catégorisation est « *une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par différenciation puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement définis.* »⁹⁴ En d'autres termes, c'est le rassemblement de tous les mots clefs, récoltés lors de l'opération du codage, sous différentes rubriques.

⁹³ Ibid. page 132

⁹⁴ Ibid. page 150

Déroulement d'une analyse



Déroulement d'une analyse, Laurence Bardin, op.cit. page 133

2.3 Traitement des résultats obtenus et interprétation :⁹⁵

Les résultats obtenus après l'exploitation du matériel passent par un traitement dont le but est de donner du sens à ces résultats. C'est une phase durant laquelle, on doit réaliser des *opérations statistiques* basées soit sur *le pourcentage*, soit sur *l'analyse factorielle*. Ces opérations, appelées aussi « *épreuves de validité* », permettent de concevoir des schémas, des *diagrammes* qui donnent une idée plus claire, plus explicite sur les résultats en question. Une fois le travail statistique terminé et les schémas tracés, on arrive à l'explication, à la mise en relief des résultats. Cette explication se réalise à travers le procédé de l'inférence, lequel procédé conduit directement à l'interprétation finale. Nous devons signaler enfin que cette dernière étape doit déboucher sur de nouvelles pistes de recherche.

3. L'analyse de contenu remodelée :

Dans ce qui va suivre, nous allons apporter des modifications à l'approche de contenu. Nous voudrions ainsi l'adapter à notre corpus et à nos objectifs de recherche. Cela concerne notamment les paramètres suivants dont nous devons nous passer, des paramètres qui font partie, tous de la première étape dénommée : préanalyse (cf. schéma page : 65). Ces paramètres sont :

- La lecture flottante ;
- La formulation des hypothèses et des objectifs ;
- Les dimensions et les directions d'analyse ;
- Le choix de documents ;
- La constitution du corpus ;
- Le repérage des indices ;
- Les règles de découpage, de catégorisation et de codage ;

⁹⁵ Ibid. page 132

- Le testing des techniques.

Nous pourrions avancer dans le même ordre d'idées que cette modification s'explique par le fait que les éléments enlevés ont déjà été établis. Autrement dit, avant même de penser à adopter l'analyse de contenu, nous avons réalisé des lectures, formulé des hypothèses et des objectifs de recherche (cf. problématique), choisi notre corpus et porté notre dévolu sur l'approche en question. Nous ne gardons de cette préanalyse que l'élaboration des indicateurs et la préparation du matériel.

Nous devrions signaler toutefois que les trois étapes de cette analyse seront respectées, abstraction faite des éléments supprimés, avec l'ajout de nouveaux paramètres. Nous aurons ainsi une approche de contenu remodelée ou mieux encore adaptée à notre travail de recherche. Elle se présentera donc de la manière suivante :

3.1 La préanalyse :

Elle consiste en la préparation du matériel, en l'occurrence, le corpus de ce mémoire (les 17 chroniques du Soir d'Algérie). Elle consiste aussi en l'élaboration des indicateurs d'analyse. Ces indicateurs sont les items de la culture française et leurs mots clés contenus dans la grille d'analyse que nous avons conçue.

3.2 L'exploitation du matériel :

C'est l'étape du travail proprement dit sur le corpus. Elle comprend trois sous-étapes qui sont :

a. La lecture / repérage :

A ce niveau, nous réaliserons, surligneur à la main, une lecture approfondie des 17 chroniques (Cf. Annexes) à la recherche des mots clés et de leurs isotopies appartenant à la culture française. Nous entendons par isotopies

« la récurrence d'une même catégorie de sens »⁹⁶. Il s'agit donc de la répétition d'un mot, d'une expression ou d'une phrase qui vont dans le même sens. A titre illustratif, nous reprenons l'exemple donné par Louis Hébert⁹⁷. Il dit donc que « l'isotopie /navigation/ est formée par la répétition du sème du même nom dans les mots : vaisseau, mâts et mers. » Nous devrions signaler toutefois que les isotopies dans ce présent travail de recherche renvoient à la redondance de certains mots faisant partie prioritairement du même champ lexical et, secondairement, appartenant à la même famille. Par exemple, le mot « démocratie » peut avoir les isotopies suivantes : liberté d'expression, démocratique, etc.

b. La catégorisation :

Une fois que les mots clés de la culture française seront repérés, nous passerons à leur catégorisation, c'est-à-dire, nous conférerons à chaque mot clé une catégorie, nous l'introduirons dans un item particulier. A titre d'exemple, nous classerons le mot « démocratie » dans la catégorie « item politique ».

c. Le comptage et le classement dans un tableau :

Les mots surlignés et auxquels nous aurons conféré une catégorie, un item, subiront une opération de comptage et seront classés dans un tableau (Cf. grille d'analyse page suivante), avec le nombre de leurs occurrences. Ce ne sont pas tous les mots qui seront classés mais ceux que nous avons déjà nommés « mots clés » et leurs isotopies.

3.3 Traitement des résultats et interprétation :

Les mots classés dans le tableau devront subir un traitement à l'aide du logiciel « Office Excel »⁹⁸. Ils seront ainsi schématisés sous forme de graphique. Et c'est grâce à ce que graphique que nous amorcerons l'interprétation des

⁹⁶ Dictionnaire d'analyse du discours, Editions du Seuil, 2002

⁹⁷ Louis Hébert, Dispositifs pour l'analyse des textes et des images (Introduction à la sémiotique appliquée), Presses universitaires de Limoges, page 256.

⁹⁸ Office Excel, logiciel de calcul, version 2003.

résultats obtenus d’abord en en faisant un commentaire, ensuite en passant au procédé de l’inférence qui est une étape cruciale dans l’analyse de contenu. Elle se situe entre la description des résultats et leur interprétation. C’est une déduction logique à partir d’indicateurs.⁹⁹Pour notre part, nous utiliserons l’inférence pour nous permettre d’affirmer que les chroniques étudiées sont porteuses ou non de marques de la culture française.

3.4 La grille d’analyse :

Pour les besoins de notre analyse, nous avons conçu la grille d’analyse (une sorte de tableau à remplir) suivante :

Items culturels français	Mots ou expressions repérés	Fréquence d’apparition ou nombre d’occurrences
Modes de vie : culinaire, vestimentaire, mondain.		
Histoire		
Politique		
Philosophie		
Religion		
Cinéma		
Littérature		
Art		
Personnages célèbres		
Lieux, monuments		
Expressions idiomatiques		
Musique		
Fêtes		

Cette grille d’analyse a été conçue dans le but d’y classer les mots, expressions qui renvoient aux items de la culture française.

Conclusion :

A travers ce qui vient d’être dit, il apparaît que l’analyse de contenu est seule capable, à nos yeux, de rendre compte de ce qui se trame dans la presse

⁹⁹ Laurence Bardin, op.cit. page 42.

écrite. Cela se justifie d'abord par sa première vocation qui est, nous l'avons vu dans son historique, l'étude de la presse écrite. Cela se justifie aussi par la méthode qu'elle met à notre disposition. Une méthode à double tranchant ; une méthode qui allie le quantitatif, de par ses opérations de comptage et le qualitatif, de par son interprétation basée sur l'inférence. C'est cette analyse donc, celle que nous avons modifiée, que nous utiliserons, dans le quatrième chapitre, pour faire la lumière sur le type de culture véhiculée dans la chronique « Lettre de Province ». Quant au chapitre suivant, nous le réserverons à une sorte de préparation du corpus à l'analyse proprement dite.

Chapitre III Autour du corpus.

Introduction :

Nous ne pourrions amorcer l'analyse du corpus sans passer par un bref aperçu sur son support, en l'occurrence « Le Soir d'Algérie ». Ainsi, nous ferons le point, dans ce chapitre, sur l'historique de ce journal. Ensuite, nous nous arrêterons au niveau de sa forme et de son tirage. Nous aborderons par la même occasion la chronique « Lettre de Province », corpus de ce mémoire, en la présentant et en essayant d'en justifier le titre générique. Nous aborderons également le type de texte employé dans cette chronique. Enfin, nous soumettrons les dix sept chroniques choisies à une étude thématique.

1. Historique du Soir d'Algérie :

Bénéficiant de la loi sur l'information adoptée le 04 avril 1990, le Soir d'Algérie est, selon M'hamed Rebah¹⁰⁰, le premier journal, quotidien « indépendant », à prendre pignon sur rue en septembre 1990 sous l'impulsion de Mâamar Farah. Quotidien du soir, il devient celui du matin à partir d'octobre 2001. Ce journal représente donc la nouvelle génération de journaux algériens nés des évènements du 05 octobre 1988. Rien qu'en évoquant ces événements, nous nous rendons compte que ce quotidien s'inscrit dans un cadre bien précis, celui de la démocratie. C'est la manifestation de la plume libre ou de ce qui est communément appelé, la liberté d'expression. C'est le produit d'un long combat démocratique amorcé par des élites qui aspiraient à une vie basée sur la liberté, le droit de critiquer et le droit à la différence. C'est aussi l'expression des attentes de tout un peuple avide des idéaux démocratiques.

2. Forme, tirage et contenu :

De format tabloïd (A3), Le Soir d'Algérie est un quotidien national qui apparaît sur 24 pages. Il présente une variété de rubriques consacrées à divers

¹⁰⁰ M'hamed Rebah, La presse algérienne (Journal d'un défi), Chihab Editions, 2002 pages 17/20.

thèmes. Ainsi, en moyenne, nous avons, journallement, de 7 à 9 rubriques dénommées, dans l'ordre de leur apparition dans le journal, de cette manière : *Periscoop, actualité, régions, culture, Le Soir des livres, le carnet sportif, détente, télévision, Soir panorama.*

Par ailleurs, le ministère de la communication¹⁰¹ a publié, en mai 2006, l'état des tirages des journaux algériens. Selon lui, le Soir d'Algérie tire à 70800 exemplaires, loin derrière El Khabar, journal arabophone et Le Quotidien d'Oran, respectivement classés premier et second.

Après ce bref aperçu sur le journal « Le Soir d'Algérie », nous passons, à présent, au corpus de ce mémoire, à savoir : la chronique « Lettre de Province ».

3. La chronique « Lettre de Province »

Apparaissant d'une manière hebdomadaire, chaque samedi, cette chronique (voir exemplaire page 74) occupe toujours les deux tiers de la dernière page du journal « Le Soir d'Algérie ». En haut de la page, dans un encadré dont le fond est de couleur crevette, est inséré le nom de la chronique, le titre générique : « Lettre de Province ». A côté, à gauche, nous avons un petit carré de fond rouge dans lequel nous trouvons la rubrique « Le Soir Panorama ». Juste au-dessous de l'expression « Lettre de Province », se place le titre de la chronique du jour, un titre qui change bien évidemment chaque semaine. Puis, vient le corps de la chronique, le texte, disposé le plus souvent en cinq colonnes et commençant toujours par une lettrine. Dans le texte en question, en haut, à droite, il y a la photo de l'auteur de la chronique sus-citée portant une petite indication, introduite dans un rectangle crevette, sur le nom du chroniqueur et son adresse e-mail. Nous devrions signaler, par ailleurs, que l'article en question se termine toujours par les initiales «B.H. » renvoyant au prénom et au nom du chroniqueur Boubakeur HAMIDECHI, des initiales au-dessous desquelles se

¹⁰¹ www.medias-algerie.com

trouve un autre rectangle de couleur crevette indiquant le site du journal et son e-mail.

4. D'où vient le titre générique « Lettre de Province » ?

Nous devons signaler que l'expression « lettre de Province » est présente dans le roman d'Eugène Sue : Les Mystères de Paris¹⁰² lorsque un des personnages annonce à sa mère : « *Maman... une lettre de province, nous sommes sauvés... c'est de M. de Saint-Remy ou de M. d'Orbigny ! Pauvre mère, tu ne souffriras plus, tu ne t'inquiéteras plus de moi, tu seras heureuse... Dieu est juste... Dieu est bon !... s'écria la jeune fille ; et un rayon d'espoir éclaira sa douce et charmante figure.* » A priori, cette fameuse lettre de province est un prélude d'espoir ; elle porte le bonheur et fait même disparaître les souffrances. Voilà, ce que nous avons trouvé du côté de la littérature française.

Nous étions certain en fait que l'explication ou l'origine de cette expression était à chercher ailleurs. C'est ainsi qu'après une brève recherche sur Internet, nous tombons sur Marcel Mauss, un nom que, nous devons l'avouer, nous rencontrons pour la première fois. Neveu d'Emile Durkheim, il est, selon l'encyclopédie libre Wikipédia¹⁰³, le père de l'ethnologie française. Anthropologue et sociologue à la fois, il aborde, dans l'un de ses livres, le point suivant : « Lettre de province. Effet de la scission ». Nous ne saurions dire toutefois que le chroniqueur Boubakeur Hamidechi soit influencé par ce grand sociologue. Cela reste un essai d'interprétation du titre générique. Nous devons signaler également que nous n'avons pu avoir que ces deux explications. En résumé, nous dirons que cette dénomination de la chronique en question trouve certainement son origine dans la littérature ou, à proprement parler, dans la culture française.

¹⁰² Les Mystères de Paris, http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Mystères_de_Paris_-_Partie_VI

¹⁰³ L'encyclopédie libre Wikipédia, fr.wikipedia.org

TARTUFFES DE LA CHARITÉ ET DÉMISSION DE L'ÉTAT

Arbitrage

Il n'est pas tout à fait vrai que, dans notre surréaliste polygone, chaque ramadan est accueilli avec la même ferveur qui lui est prêtée.

Terre accablée par le ressentiment à l'encontre des missionnaires de l'Etat qui ne surent pas protéger la paisible spiritualité des ancêtres, elle a fini par avoir un rapport ambigu avec la religion, chaque fois que celle-ci se mêle de politique. Ou, à l'inverse, quand la politique prétend régenter les âmes et les convictions personnelles.

Synthèse parfaite des outrances de la politique lorsqu'elle s'incruste dans la sphère privée, l'Algérie est devenue une loque morale. Un marais de piétisme grégaire, moutonnier et dont la mosquée est plus un refuge contre la singularité que la retraite pour la méditation solitaire. Bref, une religiosité sans foi réduite aux rituels des prières. Une misère morale proportionnelle à la clochardisation matérielle de la société. Si tant il est vrai que d'un ramadan à l'autre, le nombre des nécessiteux s'accroît au moment où les mosquées se multiplient et que l'Etat fait du principe de la charité, la philosophie de sa justice sociale !

Cela étant, pourquoi donc s'étonne-t-on que les Algériens ne font finalement que semblant de célébrer le divin jeûne ? Cette grâce octroyée, dit-on, aussi bien à celui qui pra-

tique assidûment qu'à celui qui n'est que «culturellement» musulman. Car au fin fond de son trouble et de ses inquiétudes, ce «mois» est d'abord un calvaire matériel essentiellement. En effet, il suffit d'inverser la formule qui le désigne pour mesurer le décalage entre le prétendu épanouissement spirituel qu'il appelle de ses vœux et les concrètes impasses matérielles qu'il génère.

«Mois sacré ou sacré mois» ? Tout est dans la position du qualifiant. Là il y a une sanctification d'un moment donné et ici il y a une subtile allusion à l'entourloupette que lui joue ce temps du calendrier ! Celle qui pousse aux ultimes extrémités le dénuement discret et secret des jours ordinaires... Les jours profanes.

Pour cette communauté mythifiée par le préchi-précha, le ramadan est désormais vécu bien loin de la méditation et plus près du juron. Celui qui ponctue la colère des affamés obligés de compter au plus près leurs maigres ressources.

Dans ces conditions-là, l'on devine aisément que les réquisitoires ne peuvent que cibler les professionnels de l'action caritative dont la seule compassion se limite à la chorba populaire.

Or cette opération récurrente chaque ramadan irrite les gens de bon sens. Ceux-là ne voient en elle qu'un insupportable

détournement d'un respectable sentiment jusqu'à heurter la dignité. Les petites gens, sujets d'une sollicitude suspecte et trop bien datée (ramadan), n'ont-elles pas par longue habitude la misère discrète ? Et c'est parce que leur détresse est muette qu'elles hésitent à accepter cette ostentatoire «aide».

Ainsi, quand depuis des années, le même ministre de la République embouche des trompettes de la solidarité en l'indexant à la religion, il ne fait pas que confisquer la bonne foi du croyant, il fait pire dès l'instant où il donne aux devoirs de l'Etat une coloration religieuse.

A cette imposture, il ajoute l'obscénité du voyeur qui s'attable pour la bonne cause (l'opération médiatique) avec la détresse des SDF. Les f'tours du jeûne, ces hypocrites «restos du cœur» par où transitent les fausses bonnes consciences et ces couffins du «mois sacré» engrossés de lentilles grâce auxquels se concluent les marchés juteux relèvent en définitive d'un sens des affaires que les opportunités religieuses transforment en actes de «bienfaisance».

D'ailleurs, autant les charités du carême que la collecte des zakat ne sont exemptées de suspicion. De plus, par son caractère répétitif à chaque ramadan, cette opération de solidarité ne souligne-t-elle pas

justement la carence des pouvoirs publics incapables de dépasser ce cadre religieux et imaginer une sorte de revenu d'insertion sociale (RIS) pérenne qui serait en même temps le tableau de bord de l'emploi.

Dans un pays, où la paupérisation met en exergue la faillite d'un Etat paradoxalement riche, continuer à faire de la soupe populaire la parade au désespoir relève évidemment du non-sens en politique.

La charité même bien ordonnée n'est pas la bonne perche pour réinstaller la dignité. De même que le concept galvaudé de «solidarité» n'a pas pour corollaire l'assistanat seulement. En termes économiques, celle-là renvoie au devoir de régulation. Celui qui consiste à fixer les seuils de la tolérance entre les niveaux de vie... En somme, une échelle de la redistribution en termes de revenus et donc la socialisation des richesses.

Si le mois de ramadan a «bon cœur», est-il pour autant politiquement pertinent pour faire l'éloge du volontarisme de l'Etat ? La mobilisation tapageuse de l'appareil d'Etat à la veille de ce mois uniquement induit une double interprétation. La première est que celui-là est seulement préoccupé par la récupération d'un credo religieux, la seconde est qu'il est indifférent foncièrement à la



Par Boubakeur Hamidechi / hamidechiboubakeur@yahoo.fr

question de la pauvreté. Or, l'indigence d'un pan important de la société est avant tout un délit de gouvernement et la marque infamante d'une mauvaise République.

Ainsi, lorsqu'un pouvoir ne se manifeste sur la question que lors des «saisons de la foi», on est alors en droit de s'interroger sur sa capacité à gérer sagement les affaires de la cité. Toutes les affaires. En effet, on ne fait pas reculer la misère chronique et on n'adoucit pas les attentes des chômeurs en multipliant les soupes populaires.

La compassion ramadanesque n'est pas une thérapie. Comme on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, on ne peut pas faire dans la justice sociale avec les bonnes œuvres de la religion. Comme quoi, les tartuffes de la charité ne sont jamais de bons conseillers dans ce domaine.

B. H.

Le Soir sur Internet : <http://www.lesoirsabatene.com>
E-mail : info@lesoirsabatene.com

B. H.

Texte

Site du journal

Boubakeur Hamidechi

Titre générique

Titre du jour

Photo

Nom

E-mail

du chroniqueur

5. Le type de texte :

Nous ne saurions aborder l'étude de notre corpus sans nous arrêter, ne serait-ce qu'un moment, au niveau de la typologie textuelle. En d'autres termes, nous devrions montrer le type de texte utilisé dans les chroniques, objet de ce travail de recherche. Pour ce faire, nous avons fait usage d'un logiciel d'analyse textuelle, dénommé « Tropes »¹⁰⁴. Les résultats obtenus convergent tous vers un type dominant, il s'agit de l'argumentatif. Ainsi, le chroniqueur use de procédés propres à l'argumentation. Il entame son texte avec une idée « *Ce n'est plus un Parlement mais un comice de maquignons où l'on se beurre frauduleusement. Ah la belle affaire des 30 millions mensuels...Une largesse douteuse pour acheter de futures docilités.* »¹⁰⁵, parfois une citation « *La résistance du peuple algérien au coup de force constitutionnel a acculé le régime à découvrir son véritable visage. Les tenants du pouvoir ont recouru aux méthodes coloniales de corruption(...) afin de bâillonner et de truquer la volonté populaire.* » (Citation extraite de la documentation du FFS.)¹⁰⁶ Ensuite, à travers un développement approfondi, il étaye ses dires en s'appuyant sur des exemples précis et en employant les procédés propres à l'argumentation. Nous avons à titre d'exemple, les connecteurs suivants : « *bien que, quand même, peu ou prou, sauf que, pourtant et même si* ». Il termine enfin son argumentaire par une conclusion dans laquelle il confirme l'idée de départ.

Par ailleurs, nous devons signaler qu'en plus du style argumentatif, dominant dans les chroniques en question, le logiciel sus-cité a fait état de l'existence d'autres styles comme le descriptif et le narratif.

6. Etude thématique des chroniques :

¹⁰⁴ Tropes, version 7.0.1, téléchargeable à partir du site : www.acetic.fr.

¹⁰⁵ B. Hamidechi, Le salaire du déshonneur, in « Le Soir d'Algérie », n° 5423, 20 septembre 2008, page 24.

¹⁰⁶ Idem, FFS : An 45 ou l'empreinte d'un patriarche, in « Le Soir d'Algérie », n° 5429, 27 septembre 2008, page 24.

Nous avons réalisé cette étude thématique à partir d'une lecture approfondie des dix sept chroniques sélectionnées (celles dont la date se situe entre le 06 septembre et le 27 décembre 2008) pour en dégager les principaux thèmes sous-jacents. Pour ce faire, nous avons procédé de la manière suivante :

a. **Relevé des titres :**

Il est couramment admis que le thème d'un texte se lit dans son titre. C'est la raison pour laquelle nous avons commencé par la « titraille ».

b. **Lecture approfondie des textes :**

Cette lecture a pour objectif la clarification des titres donnés aux différents textes. C'est aussi une manière de voir si les titres en question renseignent réellement sur les thèmes abordés dans lesdites chroniques.

c. **Résumé :**

La dernière étape dans cette analyse est bien la condensation des textes en question sous forme d'idées générales.

Après la présentation de notre façon d'approcher thématiquement les chroniques, nous passons à l'exposé des résultats auxquels nous sommes arrivés.

Pour plus de précisions, nous devrions signaler que ledit exposé se présentera ainsi :

- Le numéro du journal ;
- La date de parution de la chronique ;
- Le titre ;
- L'idée générale.

6.1 Les chroniques du mois de septembre :

1. N° 5411, le 06 septembre 2008.

Titre : « Tartuffes de la charité et démission de l'état. »

Le chroniqueur y aborde le rapport entre la politique et la religion. Celle-ci se voit secourir l'autre au grand dam des principes de la bonne politique.

2. N° 5417, le 13 septembre 2008.

Titre : « Zeroual : du 11.09 à la rumeur. »

Cette chronique met en exergue le principe d'alternance au pouvoir en rappelant le cas de Zeroual.

3. N° 5423, le 20 septembre 2008.

Titre : « Le salaire du déshonneur. »

Le journaliste y exprime une forte indignation face au salaire demandé par les députés.

4. N° 5429, le 27 septembre 2008.

Titre : « FFS : An 45 ou l'empreinte d'un patriarche. »

Le « texte » du jour se veut une véritable marque d'éloge à l'égard du parti d'Aït Ahmed et se questionne sur son avenir.

6.2 Les chroniques du mois d'octobre :

1. N° 5433, le 04 octobre 2008.

Titre : « Que faire de la fédération du chaos ? »

Politique et sport constituent le pivot de cette chronique. Il y est fait référence à l'affaire du RCK (Raed club de Kouba.)

2. N° 5439, le 11 octobre 2008.

Titre : « Le maître des lieux et sa redoutable doublure. »

Boubakeur Hamidechi y parle du président Bouteflika et de son double Ouyahia.

3. N° 5445, le 18 octobre 2008.

Titre : « Le RCD et les inquisiteurs du parlement. »

Le journaliste revient sur le bâillonnement des libertés au sein de l'APN en évoquant le cas du RCD.

4. N° 5451, le 25 octobre 2008.

Titre : « Le polémiste et son samizdat. »

La chronique fait la lumière sur le rôle de l'imprimerie face à l'interdiction de parution du livre de Mohamed Benchicou.

6.3 Les chroniques du mois de novembre :

1. N° 5457, le 1^{er} novembre 2008.

Titre : « Alternance et vertu exclusive des urnes. »

Le texte se veut une critique de l'amendement de la constitution.

2. N° 5463, le 08 novembre 2008.

Titre : « L'orient comme affinité élective. »

Le journaliste nous prévient que l'Algérie connaîtra le même système que celui qui existe en Egypte et en Syrie.

3. N° 5469, le 15 novembre 2008.

Titre : « L'homme du 12 novembre et son Brutus. »

Le journaliste y parle du tandem Bouteflika /Ouyahia et de l'amendement de la constitution.

4. N° 5475, le 22 novembre 2008.

Titre : « Mythologie des partis et société clochardisée. »

Boubakeur Hamidechi y expose la manière d'agir de la société algérienne qui aide le pouvoir dans ses pratiques.

5 N° 5481, le 29 novembre 2008.

Titre : « Ballon-sonde et médiocre outsider. »

Le chroniqueur analyse le poids des candidats à la présidence.

6.4 Les chroniques du mois de décembre :

1. N° 5487, le 06 décembre 2008.

Titre : « Linge sale du passé et omerta sur le présent. »

Il y est question de la dernière querelle médiatique entre l'ex-Président Chadli BENDJEDID et le général à la retraite Khaled NEZZAR.

2. N° 5492, le 13 décembre 2008.

Titre : « Le rabatteur de la république. »

Le journaliste y parle des politicards et de leur médiation auprès de leurs semblables.

3. N° 5498, le 20 décembre 2008.

Titre : « Une malédiction constantinoise. »

Le malaise de la ville de Constantine et son rapport à la politique.

4. N° 5504, le 27 décembre 2008.

Titre : « Boumediène serait-il une référence taboue ? »

Le chroniqueur revient sur l'oubli dont est victime le défunt président Boumediène.

Conclusion :

Grâce à ce chapitre, nous avons pu avoir une idée sur le support de notre corpus, « Le Soir d'Algérie ». Nous avons pu également voir comment se présentait la chronique « Lettre de Province » dont le titre même trouverait sûrement son origine dans la littérature française. Un titre qui nous intéresse, à plusieurs égards, dans ce travail de recherche dans la mesure où il conforte, ne serait-ce que superficiellement, notre hypothèse de départ qui consiste à dire que

le français, dans la chronique « Lettre de Province », véhicule une culture française. Par ailleurs, la première constatation à faire, concernant l'étude thématique, est que la quasi-totalité des thèmes abordés par les différentes chroniques s'inscrit dans un cadre purement politique. Nous devrions mentionner également qu'aucun thème traité ne renvoie à la culture française. Ce sont des thèmes qui évoquent l'Algérie, sa société et son mode de vie. Il apparaît clairement donc que l'étude thématique, seule, s'est montrée inefficace, voire inutile dans la confirmation de nos hypothèses de recherche. C'est une raison de plus d'affirmer encore une fois que seule l'analyse de contenu pourrait nous conduire à l'atteinte de nos objectifs. Et c'est à juste titre d'ailleurs que le chapitre suivant sera consacré exclusivement à l'application de l'analyse de contenu à notre corpus, en l'occurrence, la chronique « Lettre de Province ».

Chapitre IV L'application de l'analyse de contenu au corpus et interprétation des résultats.

Introduction :

Nous arrivons enfin à l'étape la plus importante dans ce travail de recherche. Il s'agit bien évidemment de l'analyse proprement dite de notre corpus qui se compose, comme nous l'avons indiqué plus haut, de dix sept chroniques. Nous entamerons cette analyse, comme nous l'avons déjà signalé dans le deuxième chapitre, par le rassemblement ou plus exactement le classement des items de la culture française dans un tableau (cf. grille d'analyse page 67), l'introduction des mots-clés relevant de ces mêmes items et le comptage de ces mots-clés. Ensuite, nous passerons à la description de ce tableau en utilisant un graphique. Puis, nous procéderons à un commentaire des résultats. Enfin, nous nous pencherons sur l'interprétation des résultats en question, une étape cruciale dans l'analyse de contenu puisque elle nous permettra de passer du quantitatif (tableau et graphique) au qualitatif : l'inférence.

1. Classement des mots-clés et opérations de comptage.

Items culturels	Expression / mots relevés	Fréquence d'apparitions ou Nombre d'occurrences
Politique	Démocratie → isotopies : pluralisme, alternance, majorité, autonomie des partis, souveraineté populaire, autodétermination, libre, opinion, l'opposition, le droit d'écrire et de publier, débat contradictoire, refus de l'autoritarisme, liberté d'expression.	78
	République → isotopies : républicain, républicanisme, public, citoyen.	42
	Vote → isotopies : élection, élu, électeur, électorat, corps électoral, urnes, scrutin, plébiscite, suffrage, voix, mandat.	55

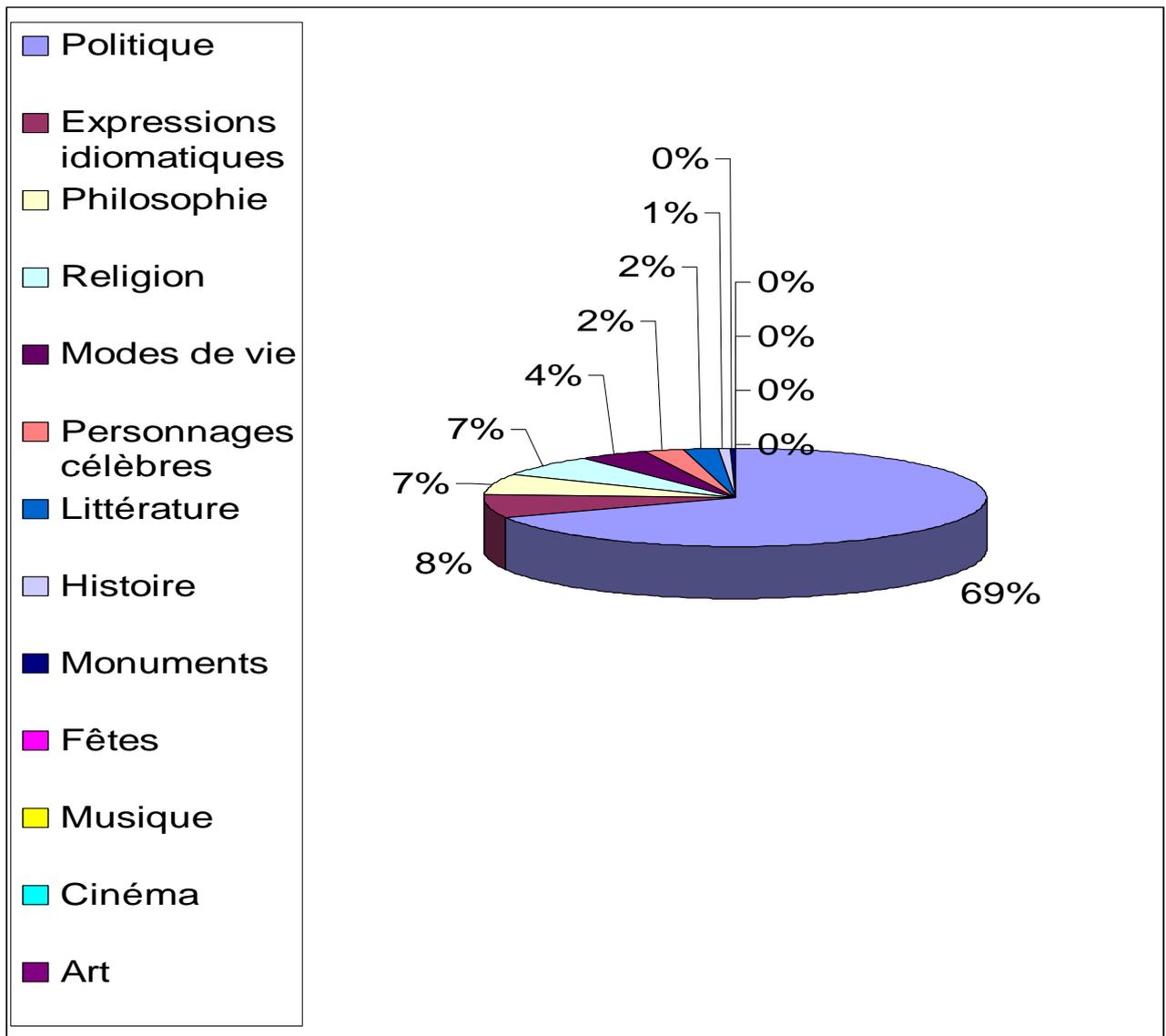
	Parlement → isotopies : parlementaire, parlementarisme, députés, assemblées, les deux chambres, l'hémicycle, comice.	40
	Aristocratie	01
	Cabinet noir	01
	« ... la tradition de la caserne conseille vivement le mutisme et le secret. » (Référence à la grande muette)	01
	Le parti communiste	01
Total :		219
Expressions idiomatiques	<ul style="list-style-type: none"> - « nec plus ultra » - « ... amende honorable... » (Faire) - « ... l'obtention d'un maroquin... » - « ... dans l'œil du cyclone... » - « ... qu'il ne tombe de Charybde en scylla. » - « ... abcès de fixation... » - « ... sonnaient comme un tocsin... » - « ... avoir fait cavalier seul... » - « ... sous quels auspices... » - « ... il sonne le glas... » - « ... des fourches caudines sous lesquelles ils doivent passer... » - « ... porter sur les fonts baptismaux... » - « ... laver le vieux linge sale du passé... » - « ... réglé comme du papier à musique... » - « ... une révolution copernicienne... » - « ... fait table rase... » - « ... embouche des trompettes... » - « ... son alpha et son oméga... » - « ... sentait non seulement le soufre mais... » - « ... sont en quasi porte-à-faux... » - « ... ont opportunément une bonne carte à jouer... » - « ... battre en retraite... » <p>« ... prendre de court... »</p>	24
Philosophie	Liberté → isotopies : libre, émancipation, libération de la parole, libertaire, le droit à la critique.	23
Religion	Chrétien → isotopies : croisade, chapelle,	22

	baptême, thuriféraire, ecclésiaste, imprimatur, sépulcre, messes, missionnaires, trinité, chape, ermite, limbes, autodafés.	
Modes de vie (mondain, culinaire, vestimentaire, « quotidien »)	SDF, restos du cœur, smicards, clochardisée, VRP, RIS (Revenu d'insertion sociale), jeu de chaises musicales.	14
Personnages célèbres	Le général Boulanger, Saint-Jean, Kundera.	07
Littérature	Surréaliste, réalisme, romantique, la geste, un roman de Kundera, « Ce que parler veut dire » (Référence à Pierre Bourdieu).	07
Histoire	Vassalité, embastillement, 18 brumaire.	03
Monuments / Lieux	Province	01
Fêtes	/	00
Musique	/	00
Cinéma	/	00
Art	/	00

2. Commentaire:

Tableau à l'appui, nous avons pris les résultats des opérations de comptage faites au niveau de chaque item et nous avons introduit toutes ces données dans le logiciel « Office Excel »¹⁰⁷ afin d'obtenir un graphique représentant les données en question sous forme de pourcentage. Voici le graphique obtenu :

¹⁰⁷ Logiciel de calcul, Version 2003



Ce graphique montre d'une manière assez frappante le caractère dominant de l'item culturel « politique », politique française s'entend. Avec pas moins de 69 % de mots clés relevés par rapport aux autres items, ce pourcentage corrobore on ne peut mieux ce que nous avons déjà avancé au niveau de l'étude des thèmes abordés dans les chroniques. En fait, nous avons déjà fait état du caractère purement politique de ces dernières, ce qui revient à dire qu'il est tout à fait normal que la majorité des mots relevés fassent partie de la politique. Vient ensuite, en deuxième position, l'item « Expressions idiomatiques » avec 8 %. Ce taux d'occurrences est très important lorsque nous savons que sur les 17 chroniques étudiées, les expressions idiomatiques devraient apparaître au moins

une seule fois pour chaque chronique. Autrement dit, ces expressions y sont toujours présentes. La troisième position est réservée, elle, à l'item « philosophie » avec 7 % de mots relevés. Il faut noter par ailleurs que, au niveau de cet item, il y a une importante fréquence d'apparition du mot « libre » et de ses isotopies.

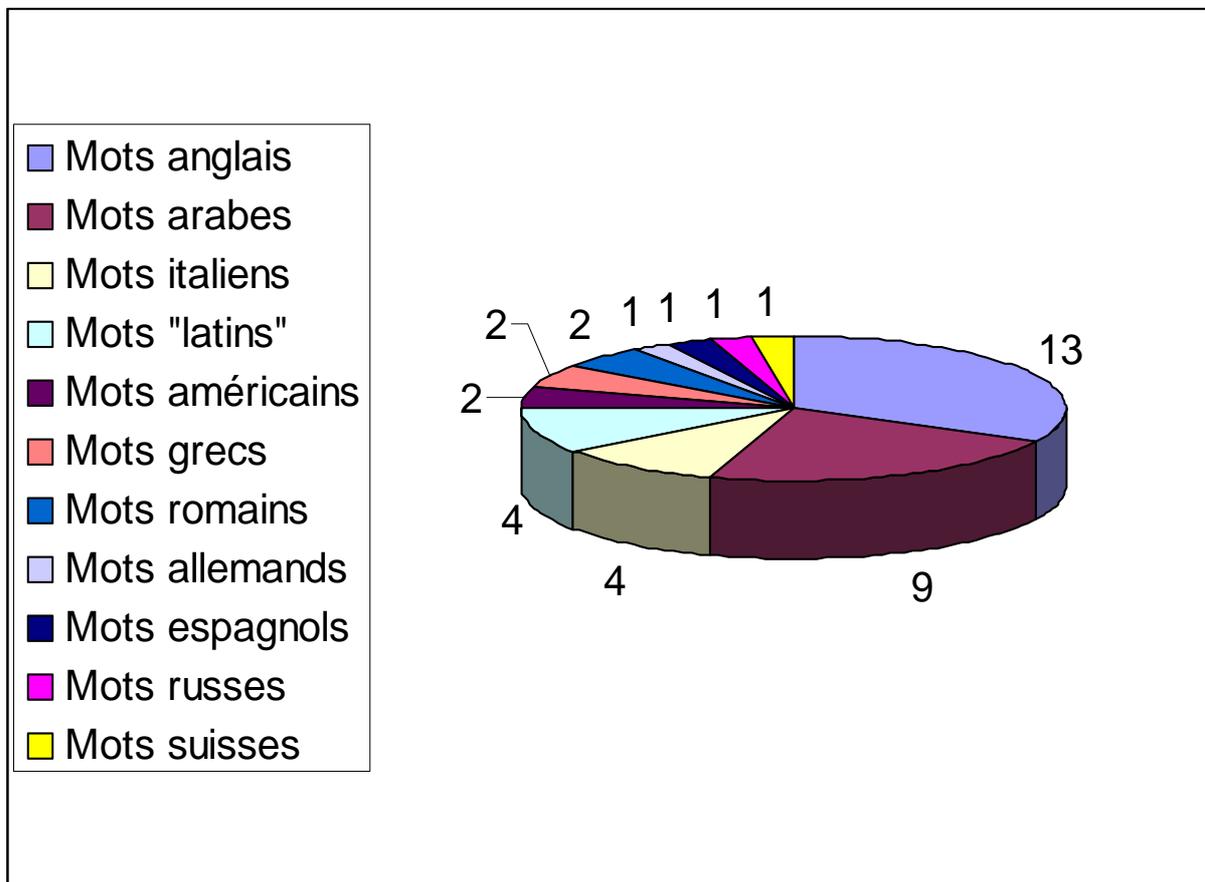
Avec 7 %, la religion, quant à elle, se classe pratiquement à la même position que la philosophie et se manifeste à travers des mots appartenant, la plupart, au christianisme.

En quatrième position, se pointe l'item « Modes de vie » avec 4 %, des modes de vie relevant tous du « quotidien » et du « mondain », ce qui signifie qu'aucun mot, faisant partie du mode de vie culinaire ou vestimentaire, n'a été repéré. Se placent ensuite, à la même position, les items « Personnages célèbres » et « littérature » avec 2 %, ce qui leur confère une place minime vis-à-vis des items précédents. Mais le pourcentage le plus « insignifiant » qui mérite d'être signalé est celui de l'item « Histoire », il est de : 1%. Enfin, pour les items « monuments », « fêtes », « musique », « cinéma » et « art », le pourcentage enregistré est de 0%. En d'autres termes, aucun mot n'a été classé dans la partie consacrée à ces items, exception faite de l'item « monuments » pour lequel nous avons repéré le mot « Province ». Voilà donc l'interprétation ou plutôt le commentaire des résultats de l'opération de comptage. Toutefois, nous devons signaler qu'au moment où nous recherchions les mots clés qui appartenaient aux items culturels français, nous avons été attiré par la présence d'autres mots dont l'origine était variée. Alors, pour mettre en relief ces mots, nous les avons rassemblés et classés dans un tableau selon leur origine en indiquant entre parenthèses le nombre de fois qu'ils apparaissent et leur nombre total. Nous devons ajouter par ailleurs que pour le tableau en question nous avons procédé de la même façon que nous l'avions fait avec le tableau des items

culturels français. C'est-à-dire, nous avons tracé un graphique à l'aide du logiciel « Office Excel ». Voici donc le tableau et le graphique :

Origine	Mots / Expressions, lieux / personnages	Nombre
anglaise	<ul style="list-style-type: none"> - come-back (2 fois) - spin-doctors - establishment (3 fois) - In fine - Outsider (2 fois) - Challenger (2 fois) - Leader (2 fois) - Has been - Marketing - Casting - Off-shore - Timing - Recordman 	13
arabe	<ul style="list-style-type: none"> - f'tours - zakat - chorba - baraka - Dar el Houkm - Le Caire - Damas - Tripoli - Tunis 	09
italienne	<ul style="list-style-type: none"> - omerta - mafias - ghettos - Machiavel 	04
latine	<ul style="list-style-type: none"> - desiderata (2 fois) - deus ex machina - ad vitam - ad hominem 	04
américaine	<ul style="list-style-type: none"> - underground - Pearl Harbour 	02
grecque	<ul style="list-style-type: none"> - sibyllin (2 fois) - symposium 	02
romaine	<ul style="list-style-type: none"> - Brutus - César 	02

allemande	- ersatz	01
espagnole	- caudio	01
russe	- apparatchiks	01
suisse	- Lausanne	01



Nous voulons démontrer, à travers ce tableau et ce graphique, que le chroniqueur Boubakeur Hamidechi ne se contente pas uniquement du français pour parler de la réalité algérienne. Il fait appel à d'autres langues. Ainsi, en premier lieu, sur les 17 chroniques étudiées, nous avons relevé pas moins de 13 mots anglais dont certains sont répétés. En deuxième lieu, se placent les mots arabes qui sont au nombre de 9. Ces mots sont des mots communs (f'tours, zakat, chorba, baraka, Dar el Houkm) ou des noms propres, des noms de villes (Le Caire, Damas, Tripoli, Tunis). Ce qui importe ici c'est bien la référence à des villes arabes puisque les quatre noms en question sont français. En troisième lieu, vient l'italien avec 3 termes négatifs (omerta, mafias, ghettos) et la

référence à un personnage non moins négatif (Machiavel). En quatrième lieu, nous avons le latin avec un mot (*desiderata*) et trois expressions (*deus ex machina*, *ad vitam*, *ad hominem*). Il faut dire par ailleurs que nombre de mots français sont d'origine latine mais ce sont des mots qui ont subi, la plupart, des transformations. Donc, ceux dont nous venons de faire état dans le présent commentaire sont des mots / expressions purement latins : ils n'ont connu aucun changement. En cinquième lieu, nous trouvons trois langues avec 2 mots relevés pour chacune. Il s'agit de l'américain, du grec et du romain. Encore faut-il faire remarquer qu'au niveau de ces trois langues, il y a une référence à un lieu (Pearl Harbour) et à des personnages (Brutus, César). En dernier lieu, nous devons mentionner l'existence d'un mot allemand (*ersatz*), de deux mots : espagnol (*caudio*) et russe (*apparatchiks*) et du nom d'une ville suisse (Lausanne).

3. Interprétation :

Le premier point auquel nous devons intéresser est celui de la politique française, dominante dans les chroniques étudiées. République, démocratie, suffrage universel, parlement, débat contradictoire, opinion renvoient à un univers culturel français. En effet, lors de l'écoute des émissions politiques de Canal académie, nous avons rencontré les mêmes mots que ceux relevés dans lesdites chroniques.

Nous devons signaler aussi la présence du mot aristocratie qui n'a pas sa raison d'être dans le paysage politique algérien à partir du moment où il désigne « *une forme de gouvernement où le pouvoir souverain appartient à un petit nombre de personnes, et particulièrement, à une classe héréditaire* »¹⁰⁸. Il faut dire que ce mot est souvent associé à la noblesse. Donc, cette « aristocratie » algérienne est équivoque à plus d'un titre. Viennent ensuite des expressions comme « le cabinet noir » qui renvoie, selon l'encyclopédie wikipédia¹⁰⁹, à un service de renseignement européen qui contrôle le courrier pour le compte d'un

¹⁰⁸ Le Petit Robert, 2009, version CD-ROM.

¹⁰⁹ Le cabinet noir, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cabinet_noir

gouvernement et la phrase suivante : «...*la tradition de la caserne conseille vivement le mutisme et le secret...* »¹¹⁰ qui se rapporte à la locution « la grande muette ». Par cette phrase, le journaliste Boubakeur Hamidechi voulait dire que l'armée algérienne gardait normalement le silence vis-à-vis de ce qui se passait en politique. Il fait ainsi référence à la « grande muette » française, au « *produit d'une évolution qui, avec l'avènement du régime républicain et de la troisième république en France, vise à cantonner l'armée dans un rôle de simple exécution des décisions appartenant à un pouvoir politique issu de l'élection.* »¹¹¹ Donc, désigner l'armée algérienne par une expression qui s'adapte à l'armée française est, historiquement ou politiquement parlant, incorrect. Incorrect car, rien ne permet, en effet, d'établir un tel parallèle entre les deux armées. Il faut dire que « *le silence de l'armée algérienne ne saurait [...] être utilisé comme élément explicatif d'une réserve qui relève d'une toute autre nature politique : la soumission de l'armée à l'expression de la souveraineté nationale. En Algérie, le rapport armée-souveraineté nationale est inversé. Il y a soumission de la souveraineté nationale à l'armée. Dès lors, son mutisme disparaît derrière des actes à l'éloquence fracassante.* »¹¹²

Le fait d'user de telles expressions et d'abuser de l'utilisation des mots « république » ou « démocratie » ne signifie pas que le chroniqueur Boubakeur Hamidechi pense ou dit que ces choses-là fonctionnent bien dans notre pays. Il en parle, certes de manière abondante, mais c'est pour en souligner l'insuffisance ; pour en dénoncer, parfois, l'absence. Le seul problème qui se pose toutefois c'est l'utilisation de mots qui relèvent de la culture française. Il transparaît, à travers ce renvoi à la culture française, que le chroniqueur est influencé par cette dernière. En résumé, nous pouvons en inférer que la

¹¹⁰ B. Hamidechi, *Linge sale du passé et omerta sur le présent*, in « Le Soir d'Algérie », n° 5487, 06 décembre 2008, page 24.

¹¹¹ El Hadi Chalabi, *La presse algérienne au-dessus de tout soupçon*, Editions INA-YAS, Alger-Paris, 1999, page 24.

¹¹² Idem, page 25.

chronique « Lettre de Province » véhicule, sur le plan politique, une culture française.

Le deuxième point dont nous voudrions parler est celui relatif aux expressions idiomatiques qui relèvent purement de la langue française et donc de la culture française et qu'il est difficile voire impossible de les traduire ou de les transposer dans une réalité autre que celle de leur pays d'origine, en l'occurrence, la France. En effet, la compréhension de ces expressions suppose une compétence culturelle de la part du lecteur algérien pour qui la langue française n'est pas maternelle. A titre illustratif, nous pourrions raconter ce qui nous est arrivé un jour. Alors que nous étions chez un ami, un gérant de société qui transforme du verre, nous avons été prié de concocter un slogan publicitaire pour ladite société. Nous avons répondu sur le champ par ceci : « Voir la vie en verre. » L'ami en question s'est montré satisfait et a vite fait de traduire ce slogan en arabe. Là, nous avons été, tous les deux, pris d'un fou rire ; nous avons toutes les difficultés du monde à réaliser sa traduction: c'était intraduisible en arabe. Nous avons fait tout ce détour pour affirmer une fois encore que les expressions idiomatiques sont étroitement liées à la culture et qu'elles y sont ancrées de façon pérenne. Autrement dit, extraites de leur lieu d'origine, elles perdent de leur sens et risquent même de ne pas être comprises du tout.

Le troisième point que nous devrions aborder est la philosophie. Celle-ci se manifeste notamment, dans les chroniques étudiées, par la redondance du mot « libre ». Cela nous conduit à affirmer de nouveau que la philosophie exprimée par le journaliste est celle-là même que nous avons relevée lors de la recherche des mots clés de l'item « philosophie » de la culture française.

Le point suivant est celui de la religion. Aussi étrange que cela puisse paraître, celle-ci évoque, en filigrane, pour les lecteurs algériens, le christianisme. En effet, les mots : chapelle, messe, trinité et autres, bien qu'ils

soient employés dans un sens autre que religieux, ne signifient pas grand-chose pour ces lecteurs, dont la majorité est musulmane. Nous devons signaler, dans le même ordre d'idées, que ce renvoi au christianisme à l'aide des mots sus-cités ne peut pas être considéré comme étant de l'apologie de cette religion. Ce qui importe, à nos yeux, c'est l'apparition de mots déjà classés dans l'item « Religion française » (cf. culture française, chapitre II, première partie.)

Concernant les modes de vie quotidien et mondain, nombre de mots ou expressions ont attiré notre attention parce qu'ils s'inscrivaient tous dans un champ culturel français. A titre d'exemple, nous avons « SDF » (sans domicile fixe). Cette expression a vu le jour dans des conditions bien propres à la France. *« Ces conditions traduisent un contour social, politique, non dénué de paternalisme. L'exploitation de ce climat paternaliste a poussé jusqu'à la nomination d'un ministre, André Emmanuelli, dans le gouvernement Jupé, en 1995. »*¹¹³ Donc, l'emploi de l'expression « SDF » en Algérie est injustifié à partir du moment où aucune analogie ne peut être faite entre ce qui s'est passé en France et ce qui s'est produit ici. Nous pouvons dire que la locution « sans-abri » conviendrait mieux aux Algériens qui n'ont pas de toit.

Un autre exemple aussi intrigant que le précédent est celui des « restos du cœur » qui fonctionnent, selon le Petit Robert¹¹⁴, l'hiver uniquement et où sont accueillies des personnes sans revenu. Comment pourrait-on, en fait, transposer cette réalité typiquement française sur celle des Algériens, d'autant plus que l'expression en question a été utilisée pour parler du mois de ramadan¹¹⁵.

¹¹³ El Hadi Chalabi, op.cit. page 23.

¹¹⁴ Le Petit Robert, 2009, version CD-ROM.

¹¹⁵ B. Hamidechi, Tartuffes de la charité et démission de l'Etat, in « Le Soir d'Algérie », n° 5411, 06 septembre 2008, page 24.

A signaler également l'utilisation de l'abréviation VRP (voyageur, représentant, placier)¹¹⁶ qui s'applique généralement à un représentant commercial chargé de démarcher des clients¹¹⁷. Chez nous, on parle de délégué commercial mais jamais de VRP. Ce qui suppose que seuls, les initiés à la culture française, pourraient déchiffrer cette expression dont le sens en Algérie n'est pas à la portée de tout le monde. Encore faut-il préciser que même en France, « VRP » semble être, aujourd'hui, une expression dépassée¹¹⁸. Par ailleurs, nous pouvons ajouter à cela, RIS (Revenu d'insertion sociale) et le mot smicard qui relèvent du quotidien français. L'apparition de tous ces mots/expressions s'est faite dans un contexte politique précis, un contexte purement français.

Par ailleurs, Boubakeur Hamidechi fait souvent référence, dans ses chroniques, à des personnages français célèbres. Ainsi, nous avons le général Georges Boulanger qui, historiquement, a fait preuve de bravoure, en particulier quand il était ministre de la guerre (1886-1887), en prenant des mesures en faveur des soldats et des mineurs grévistes¹¹⁹. La question qui se pose, c'est : quelle place ce Général aurait-il dans le champ politique algérien ? Ou que représenterait Georges Boulanger pour un Algérien qui connaît peu ou pas du tout l'Histoire française ?

Nous mentionnons aussi la présence d'une autre référence moins énigmatique que la précédente, celle relative à l'écrivain Milan Kundera (1929) qui, d'origine tchèque, a écrit dans la langue de son pays et dans celle de France où il a obtenu la nationalité française. C'est là également qu'il a eu du succès en gagnant plusieurs prix¹²⁰. Il faut dire enfin que Kundera est célèbre surtout par le biais de ses publications en français.

¹¹⁶ Le Petit Robert, 2009.

¹¹⁷ Voyageur représentant placier, http://fr.wikipedia.org/wiki/Voyageur_repr%C3%A9sentant_placier

¹¹⁸ Voyageur représentant placier, http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=1515

¹¹⁹ Le Général Boulanger, <http://profshistoirelel.canalblog.com/archives/2008/01/12/7583647.html>

¹²⁰ Milan Kundera, http://fr.wikipedia.org/wiki/Milan_Kundera

De ces personnages célèbres, nous passons à l’item « Histoire française » pour analyser les trois éléments suivants : vassalité, embastillement et le 18 brumaire. Si pour le premier et le deuxième mot, l’usage en a consacré l’emploi au sens figuré pour qu’ils désignent, bien qu’ils aient un ancrage certain dans l’Histoire, respectivement : un « *état de soumission* » et le fait d’ « emprisonner »¹²¹, ce n’est pas le cas pour l’expression : le 18 brumaire (1799) qui, elle, est synonyme de coup d’état, celui de Napoléon Bonaparte. Cette date « *marque la fin du Directoire et de la Révolution française, et le début du Consulat* »¹²². Quel sens le lecteur algérien donnerait-il à cette date ? Nous pourrions y répondre par « aucun sens ». En effet, il est impossible de chercher un 18 brumaire bis en Algérie étant donné que ce n’est ni la même époque, ni le même pays, ni, non plus, les mêmes acteurs. De plus, évoquer un fait fortement ancré dans l’Histoire française pour parler d’une réalité algérienne exprime une volonté de se référer à la culture française.

Quant à l’item « monuments français », nous n’avons pas rencontré d’expressions ou de noms qui méritent d’être signalés ici, mise à part le terme « Province » qui fait partie du titre générique de la chronique « Lettre de Province ».

Nous ne pourrions clore cette interprétation sans nous attarder sur le cas des mots relevés appartenant à d’autres langues autres que le français : l’anglais en premier lieu, l’arabe, l’italien, l’espagnol, etc. (cf. tableau plus haut). L’emploi des mots en question s’explique, pour le cas de l’anglais, par l’hégémonie de cette langue sur le plan mondial. Sa présence dans toutes les langues du monde s’est rendue possible grâce à l’avancée technologique et scientifique des Etats-Unis.

Cependant, pour ce qui est de l’arabe, nous dirons que, dans la mesure où le journaliste Boubakeur Hamidechi écrit dans un journal algérien et s’adresse à

¹²¹ Le Petit Robert, 2009.

¹²² Coup d’état du 18 brumaire, http://fr.wikipedia.org/wiki/Coup_d%27%C3%89tat_du_18_brumaire

des lecteurs d'Algérie, il est tout à fait logique qu'il fasse usage de cette langue pour décrire une réalité que la langue française, seule, serait incapable d'exprimer. Il pourrait s'agir aussi d'une manière comme d'une autre de s'approcher du lecteur en faisant appel, de temps à autre, à sa langue maternelle.

En revanche, la référence à certaines langues comme l'espagnol, le grec, le latin ou l'allemand s'inscrit, à notre avis, dans une perspective universelle. Il faut dire que les langues du monde s'empruntent des mots et que ceux-ci, du moins ceux qu'on rencontre dans toutes les langues, constituent ce qui est couramment appelé la culture universelle. Ce sont des mots qui renvoient généralement à des inventions, à des chefs-d'œuvre littéraires ou à des personnages célèbres.

Conclusion :

A la lumière de ce qui vient d'être dit dans ce chapitre, nous pouvons affirmer que la chronique « Lettre de Province » véhicule une culture française, et cela pour deux principales raisons. D'abord, les dix sept chroniques analysées s'inscrivent toutes dans une perspective politique et les mots/expressions relevés au niveau de l'item politique, dont le nombre est supérieur à celui des autres items, font partie de la politique française. Ensuite, la deuxième raison relève du fait que certains mots, coupés de leur racine, en l'occurrence la France, ne sont pas fonctionnels dans la réalité algérienne. En résumé, appréhendée sous un angle politique, la chronique en question véhicule une culture française.

Outre cette politique française qui caractérise la « Lettre de Province », il y a les expressions idiomatiques (propres à l'idiome français) dont la présence nous transporte vers une réalité autre qu'algérienne, c'est la réalité française.

Ce ne sont pas seulement la politique ou les expressions idiomatiques qui évoquent la France mais aussi les mots, faisant partie du quotidien des français, tels que : SDF, VRP, restos du cœur qui ont une Histoire, un cadre particulier dans lesquels ils ont vu le jour.

En plus de ces items intéressants, il faut noter la présence de la littérature, de la religion, de la philosophie et de certaines célébrités françaises. Ce qui nous conduit à dire une fois de plus que la chronique « Lettre de Province » se nourrit de culture française.

Par ailleurs, nourrie de culture française, cette chronique n'en reprend que quelques aspects car des items comme les fêtes, la musique, le cinéma et l'art sont absents. Une absence qui s'explique peut être par le caractère politique de la chronique.

En revanche, nous devons signaler que l'analyse de contenu, appliquée à l'étude de notre corpus s'est révélée, à la différence de l'étude thématique effectuée plus haut, efficace puisque, grâce à elle, nous avons pu rendre compte, au moyen de la quantification, du nombre de mots relevant de la culture française et, au moyen de l'inférence, du poids sémantique de ces mots.

Conclusion générale :

La première conclusion qui s'impose est celle-là même recherchée au début de ce travail et sous-entendue dans les hypothèses formulées dans l'introduction générale. Pour rappel, deux hypothèses ont été émises, à savoir :

- La langue française, dans le Soir d'Algérie, véhicule une culture française.
- Cette culture se manifeste à travers un vocabulaire qui renvoie à la France.

Dans cette optique, nous pourrions avancer que la langue française, dont use Boubakeur Hamidechi dans sa chronique « Lettre de province », porte des marques culturelles françaises, du moins dans sa dimension politique. Cette phrase mérite bien quelques éclaircissements. En effet, la majeure partie des thèmes, abordés dans les dix-sept chroniques analysées, s'inscrivaient dans une perspective politique, cela d'un côté. D'un autre, un grand nombre de mots récurrents, relevés dans lesdites chroniques, appartiennent à l'item « politique française ». Donc, nous pouvons en inférer que le français, utilisé dans le Soir d'Algérie, véhicule, sur le plan politique, une culture française.

Il faut dire que le cas du Soir d'Algérie ressemble fort bien aux cas d'autres quotidiens, évoqués par El Hadi Chalabi « *Le contenu des articles mis sous les yeux des lecteurs quotidiennement frappe par une sorte de foire aux notions et aux concepts. Il ne se passe pas de jours sans que l'on soit invité à prendre connaissance de l'actualité en célébrant « la république », « la démocratie », « la grande muette »...[...] En fait, le choix des mots invite à une identification à l'univers culturel français... »*¹²³

Nous devrions signaler que cette citation montre, à bien des égards, que le problème, que pose la langue française en Algérie, du moins au niveau de la presse écrite, n'est pas une nouveauté et que des chercheurs, comme celui que

¹²³ El Hadi Chalabi, op.cit. page 23.

nous venons de citer, se sont déjà penchés dessus et ont eu à traiter du lien étroit unissant la langue et la culture française.

Pour notre part, cela a été rendu possible grâce à l'application des techniques de quantification de l'analyse de contenu. Une analyse à travers laquelle nous avons pu rendre compte de la redondance de certains mots et à travers laquelle, grâce notamment à son procédé d'inférence, nous sommes arrivé à démontrer que le vocabulaire indique considérablement l'origine d'une culture. Cette idée nous conduit à confirmer une fois de plus qu'une langue étrangère, employée dans un pays donné, ne peut pas se séparer de sa culture d'origine et qu'un sujet qui parle français en Algérie se trouve, qu'il le veuille ou non, sous l'emprise de la culture française.

Par ailleurs, ce mémoire a été l'occasion d'aborder, dans le détail, la notion de culture et de proposer une nouvelle définition qui se conçoit en termes d'items. Ainsi, la culture serait la somme des items suivants : politique, économie, Histoire, religion, philosophie, littérature, cinéma, art, monuments, personnages célèbres, sport, modes de vie : culinaire, vestimentaire et mondain et expressions idiomatiques. Ces items, qui se complètent, convergent tous vers un modèle culturel unique. Cela donnerait, à titre d'exemple, des cultures : anglaise, arabe, française, russe, etc. Toutes les cultures, aussi différentes et aussi riches soient elles, se structurent de la même manière. C'est-à-dire, elles comprennent, toutes, des items qui leur sont propres.

Cette conception de la culture nous met devant un autre fait très intéressant, celui du journal. Ce dernier regroupe curieusement les mêmes items que la culture. Il les regroupe sous forme de rubriques que nous pouvons énumérer de la manière suivante : politique, économie, cinéma, littérature, mode, sport. Ce sont généralement les rubriques qui reviennent le plus souvent dans un quotidien.

Nous pouvons en déduire que la presse écrite, bien qu'elle soit un moyen de transmission de la culture, est elle-même un aspect essentiel de la culture. Car, elle possède la même structure que celle-ci. Encore faut-il ajouter que la presse écrite, le journal ne peuvent pas fonctionner sans les rubriques signalées précédemment et que chaque rubrique correspond à un item culturel.

Ce constat nous conduit à parler des points que nous n'avons pas pris en considération dans ce travail de recherche. En effet, voulant rechercher l'origine de la culture véhiculée par le français dans le journal cité plus haut, nous nous sommes certes servi d'une grille d'analyse reprenant pratiquement tous les items de la culture française mais nous avons commis une erreur dans le choix du corpus. Autrement dit, nous avons opté pour un corpus qui consistait en la chronique « Lettre de Province » et qui, nous l'avons vu à travers l'étude thématique, n'abordait que ce qui était politique. Il aurait été plus judicieux, à notre sens, d'avoir un corpus varié, constitué de plusieurs rubriques.

Nous avons aussi été intrigué par un autre fait : la présence de plusieurs mots renvoyant à différentes langues et donc à différentes cultures. Mots anglais, arabes, espagnols, latins, italiens, grecs, allemands apparaissent pratiquement sur l'ensemble des dix sept chroniques étudiées. Si pour l'arabe, la chose est justifiée dans la mesure où le chroniqueur Boubakeur Hamidechi écrit sur une réalité algérienne, elle ne l'est pas, pour autant, quant à l'anglais et aux autres langues. Nous pouvons toutefois avancer quelques explications. Faire appel à l'anglais dans ses écrits en français ou dans une autre langue, c'est se soumettre, bon gré mal gré, à cette « fatalité », oserions-nous dire, de la mondialisation qui s'exprime au moyen de cette langue. Utiliser l'anglais c'est montrer qu'on est branché, qu'on est à jour en matière de ce qui se passe dans ce monde. Pour ce qui est des autres langues, auxquelles le journaliste a eu recours, il serait possible que cela s'inscrive dans ce qui est couramment appelé : la culture universelle. En d'autres termes, des mots, d'origines différentes, sont

pratiquement utilisées dans toutes les langues du monde parce qu'ils appartiennent à la culture mondiale. Ce sont généralement des termes évoquant des inventions, des personnages littéraires ou des situations originales.

En revanche, au terme de ce travail de recherche, nous pouvons dire qu'il existe un rapport étroit entre les trois éléments suivants : langue, culture et presse écrite. En effet, la culture se manifeste au moyen du vocabulaire de la langue et au moyen des rubriques assurées par la presse écrite. Il existe donc une corrélation dans cette trilogie dont les éléments ne peuvent fonctionner indépendamment.

Quoi que nous disions à propos de cette trilogie, nous ne pourrions en établir une description exhaustive. L'important pour nous, c'est d'avoir étudié le rapport langue /culture en nous servant d'un corpus journalistique et d'avoir confirmé nos hypothèses de recherche.

Cependant, cette confirmation n'est pas suffisante dans la mesure où le corpus choisi n'était pas assez représentatif pour ce qui est de nos objectifs de recherche. Nous aurions dû en effet prendre un corpus constitué de plusieurs rubriques ou encore prendre un journal algérien et un journal français, voir les mots clés qui y reviennent et établir des comparaisons. Nous souhaiterions enfin que cette question de la culture et de la langue soit éclaircie davantage dans des travaux de recherche ultérieurs.

Sources et références

Bibliographie :

- BARDIN, L. – L’analyse de contenu – PUF, Paris, 1977.
- BEACCO, JC – Les dimensions culturelles des enseignements de langue – Hachette Livre, Paris, 2000.
- BEAUD, M. – L’art de la thèse – Ed. Casbah, Alger, 1999.
- BENETON, P. – Histoire de mots : culture et civilisation – Ed. El Borhane, SL, 1992.
- BENNABI, M. – Le problème de la culture – Ed. El Borhane, Algérie, SD.
- BENZELIKHA, A. – Presse algérienne (Editoriaux et Démocratie) – Ed. Dar El Gharb, Oran, 2005.
- BILLAUD, J. – L’homme et la culture (Racines et perspectives) – Chronique Sociale, Lyon, 1996.
- CHALABI, EH. – La presse algérienne au-dessus de tout soupçon – Ed. INA / YAS, Alger / Paris, 1999.
- COHEN, M. – Matériaux pour une sociologie du langage – Ed. Maspero, Paris, 1978.
- CUCHE, D. – La notion de culture dans les sciences sociales – Ed. La Découverte, Paris, 1996.
- De Balzac, H. - Les journalistes (Monographie de la presse parisienne) - Éditions du Boucher (livre numérique), page : 90.
- De Saussure, F. – Cours de linguistique générale – Ed. ENAG, Alger, 1994 (2^{ème} édition).
- GAILLARD, P. – Technique du journalisme – PUF, Paris, 1971.
- GIRARD, I. et ROY F. – Lire la presse – Ed. Gallimard, Paris, 2000.

- GREENSTEIN, R. – Langues & Cultures : une histoire d’interface – Publications de la Sorbonne, Paris, 2006.
- HAGEGE, C. – L’homme de paroles (Contribution linguistique aux sciences humaines) – Librairie Arthème Fayard, 1985.
- HAGEGE, C. – Combat pour le français (Au nom de la diversité des langues et des cultures) – Ed. Odile Jacob, Paris, 2006.
- HEBERT, L. – Dispositifs pour l’analyse des textes et des images – Presses universitaires de Limoges, 2007.
- IHADDADEN, Z. – La presse écrite en Algérie – Ed. Ihaddaden, Alger, SD.
- MARCELLESI, JB et GARDIN, B. – Introduction à la sociolinguistique (La linguistique sociale) – Librairie Larousse, Paris VI, 1974.
- MOIRAND, S. – Enseigner à communiquer en langue étrangère – Ed. Hachette, Paris, 1990.
- MUCCHIELLI, A. – Les mentalités – PUF, 1985.
- NOVARINO, A. – La littérature française du XIXe au XX siècle – Ed. Milan, France, 1999.
- REBAH, M. – La presse algérienne (Journal d’un défi) – Ed. Chihab, SL, 2002.
- SAPIR, E. – Linguistique – Ed. de Minuit, Paris, 1968. Traduction de BOLTANSKY, JE. et SOULE-SUSBIELLES N.
- SEBAA, R. – L’Algérie et la langue française, l’altérité partagée – Ed. Dar El Gharb, Oran, 2002.

- TALEB, A. – Méthodologie de préparation des mémoires et des thèses (Guide du chercheur) – Ed. Dar El Gharb, Oran, SD. Traduction de BENDIMERAD, N.

Sitographie :

- ADAM, JM. – Genres de la presse écrite et analyse de discours – <http://semen.revues.org/document2597.html>
- BADIOU, A. - Panorama de la philosophie française contemporaine- <http://multitudes.samizdat.net/Panorama-de-la-philosophie>
- CASTILLO, M. – Méthodologie de rédaction d'un mémoire de master – [http : //monique.castillo.free.fr/ressource/etudiants/methododea.pdf](http://monique.castillo.free.fr/ressource/etudiants/methododea.pdf)
- Cuisine française, <http://www.cuisine-francaise.org>
- Généralités sur la religion <http://atheisme.free.fr/Themes/Religion.htm>
- Histoire de la littérature française, <http://www.la-litterature.com>
- <http://atheisme.free.fr/Themes/Religion.htm>
- Jean de La Fontaine, La vie d'Esopé, <http://www.shanaweb.net/lafontaine/la-vie-d-esope.htm>
- La langue française, <http://www.academie-francaise.fr/langue/index.html>
- La presse écrite, <http://users.skynet.be/fralica/refer/theorie/theocom/ecrit/presse.htm>
- Le catholicisme, <http://pagesperso-orange.fr/revue.shakti/catho.htm>
- L'encyclopédie libre Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org>
- Le Général Boulanger, <http://profshistoirelcl.canalblog.com/archives/2008/01/12/7583647.html>
- Le schéma général de la communication humaine, <http://tecfa.unige.ch/themes/comu/def/comu-def-tr2.html>.

- Les expressions françaises décortiquées,
<http://www.expressio.fr/toutes.php>
- Les fêtes et les traditions, <http://www.cortland.edu/flteach/civ/fetes/fetes-r.htm>
- Les monuments français, <http://www.monuments-nationaux.fr>
- Les mystères de Paris,
http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Mystères_de_Paris_-_Partie_VI
- Médias Algérie, www.medias-algerie.com
- Mouvements esthétiques et littéraires du XIX^e siècle, ww2.collegeem.qc.ca/prof/msayad/mel2chb/19e/Mouv19e.doc
- Voyageur représentant placier,
http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=1515
- www.canalacademie.com
- www.lesoirdalgerie.com

Articles :

- BILLIEZ, J. et KADI, L. – Le français écrit dans l'espace public algérien : un développement paradoxal- (Deuxièmes journées scientifiques), Rabat, 1998.
- BOUZAR, W. – Langages de crise en Algérie – Alger, décembre 1993.
- ELIMAM, A. – Algérie : langues et identité – in Algérie Hebdo n° 99, semaine du 18 au 24 avril 2001.
- LOUNAOUCI, M. – Fascisme linguistique – in Algérie Hebdo, n° 99, semaine du 18 au 24 avril 2001.
- ZEGHIDOUR, S. – Le rôle et le devenir du français en Algérie –in ABOU, S. et HADDAD, K. – Une francophonie différentielle - L'Harmattan, Paris, 1994.

Dictionnaires :

- CHARAUDEAU, P. MAINGUENEAU, D. – Dictionnaire d’analyse du discours – ED. du Seuil, Paris, 2002
- DUBOIS, J. et autres - Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage - Ed. Larousse, 1994 (pour la première édition) / Larousse-bordas/HER 1999 (pour la présente édition).
- DUCROT, O. TODOROV T. – Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage – Ed. du Seuil, Paris, 1972.
- Le Grand Robert, 2005, version CD-ROM.
- Le Nouveau Petit Robert de la langue française, 2009, version CD-ROM.
- SILLAMY, N. – Dictionnaire de psychologie – Ed. Larousse, 1991 (pour l’édition d’origine) /Larousse-HER, 1999 (pour la présente édition).

Annexes

Corpus « Lettre de Province »

Nombre de chroniques : 17

TARTUFFES DE LA CHARITÉ ET DÉMISSION DE L'ÉTAT

Il n'est pas tout à fait vrai que, dans notre surréaliste polygone, chaque ramadan est accueilli avec la même ferveur qui lui est prêtée.

Terre accablée par le ressentiment à l'encontre des missionnaires de l'Etat qui ne surent pas protéger la paisible spiritualité des ancêtres, elle a fini par avoir un rapport ambigu avec la religion, chaque fois que celle-ci se mêle de politique. Ou, à l'inverse, quand la politique prétend régenter les âmes et les convictions personnelles.

Synthèse parfaite des outrances de la politique lorsqu'elle s'incruste dans la sphère privée, l'Algérie est devenue une loque morale. Un marais de piétisme grégaire, moutonnier et dont la mosquée est plus un refuge contre la singularité que la retraite pour la méditation solitaire. Bref, une religiosité sans foi réduite aux rituels des prières. Une misère morale proportionnelle à la clochardisation matérielle de la société. Si tant il est vrai que d'un ramadan à l'autre, le nombre des nécessiteux s'accroît au moment où les mosquées se multiplient et que l'Etat fait du principe de la charité, la philosophie de sa justice sociale !

Cela étant, pourquoi donc s'étonne-t-on que les Algériens ne font finalement que semblant de célébrer le divin jeûne ? Cette grâce octroyée, dit-on, aussi bien à celui qui pra-

tique assidûment qu'à celui qui n'est que «culturellement» musulman. Car au fin fond de son trouble et de ses inquiétudes, ce «mois» est d'abord un calvaire matériel essentiellement. En effet, il suffit d'inverser la formule qui le désigne pour mesurer le décalage entre le prétendu épanouissement spirituel qu'il appelle de ses vœux et les concrètes impasses matérielles qu'il génère.

«Mois sacré ou sacré mois» ? Tout est dans la position du qualifiant. Là il y a une sanctification d'un moment donné et ici il y a une subtile allusion à l'entourloupette que lui joue ce temps du calendrier ! Celle qui pousse aux ultimes extrémités le dénuement discret et secret des jours ordinaires... Les jours profanes.

Pour cette communauté mythifiée par le prêchi-prêcha, le ramadan est désormais vécu bien loin de la méditation et plus près du juron. Celui qui ponctue la colère des affamés obligés de compter au plus près leurs maigres ressources.

Dans ces conditions-là, l'on devine aisément que les réquisitoires ne peuvent que cibler les professionnels de l'action caritative dont la seule compassion se limite à la chorba populaire.

Or cette opération récurrente chaque ramadan irrite les gens de bon sens. Ceux-là ne voient en elle qu'un insupportable

détournement d'un respectable sentiment jusqu'à heurter la dignité. Les petites gens, sujets d'une sollicitude suspecte et trop bien datée (ramadan), n'ont-elles pas par longue habitude la misère discrète ? Et c'est parce que leur détresse est muette qu'elles hésitent à accepter cette ostentatoire «aide».

Ainsi, quand depuis des années, le même ministre de la République embouche des trompettes de la solidarité en l'indexant à la religion, il ne fait pas que confisquer la bonne foi du croyant, il fait pire dès l'instant où il donne aux devoirs de l'Etat une coloration religieuse.

A cette imposture, il ajoute l'obscénité du voyeur qui s'attable pour la bonne cause (l'opération médiatique) avec la détresse des SDF. Les f'tours du jeûne, ces hypocrites «restos du cœur» par où transitent les fausses bonnes consciences et ces couffins du «mois sacré» engrossés de lentilles grâce auxquels se concluent les marchés juteux relèvent en définitive d'un sens des affaires que les opportunités religieuses transforment en actes de «bienfaisance». D'ailleurs, autant les charités du carême que la collecte des zakat ne sont exemptées de suspicion. De plus, par son caractère répétitif à chaque ramadan, cette opération de solidarité ne souligne-t-elle pas

justement la carence des pouvoirs publics incapables de dépasser ce cadre religieux et imaginer une sorte de revenu d'insertion sociale (RIS) pérenne qui serait en même temps le tableau de bord de l'emploi.

Dans un pays, où la paupérisation met en exergue la faillite d'un Etat paradoxalement riche, continuer à faire de la soupe populaire la parade au désespoir relève évidemment du non-sens en politique.

La charité même bien ordonnée n'est pas la bonne perche pour réinstaller la dignité. De même que le concept galvaudé de «solidarité» n'a pas pour corollaire l'assistanat seulement. En termes économiques, celle-là renvoie au devoir de régulation. Celui qui consiste à fixer les seuils de la tolérance entre les niveaux de vie... En somme, une échelle de la redistribution en termes de revenus et donc la socialisation des richesses.

Si le mois de ramadan a «bon cœur», est-il pour autant politiquement pertinent pour faire l'éloge du volontarisme de l'Etat ? La mobilisation tapageuse de l'appareil d'Etat à la veille de ce mois uniquement induit une double interprétation. La première est que celui-là est seulement préoccupé par la récupération d'un credo religieux, la seconde est qu'il est indifférent foncièrement à la



Par Boubakeur Hamidechi hamidechiboubakeur@yahoo.fr

question de la pauvreté. Or, l'indigence d'un pan important de la société est avant tout un délit de gouvernement et la marque infamante d'une mauvaise République.

Ainsi, lorsqu'un pouvoir ne se manifeste sur la question que lors des «saisons de la foi», on est alors en droit de s'interroger sur sa capacité à gérer sagement les affaires de la cité. Toutes les affaires. En effet, on ne fait pas reculer la misère chronique et on n'adoucit pas les attentes des chômeurs en multipliant les soupes populaires.

La compassion ramadanesque n'est pas une thérapie. Comme on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, on ne peut pas faire dans la justice sociale avec les bonnes œuvres de la religion. Comme quoi, les tartuffes de la charité ne sont jamais de bons conseillers dans ce domaine.

B. H.

Le Soir sur Internet : <http://www.lesoirdalgeria.com>
E-mail : info@lesoirdalgeria.com

Vend. 5 - Sam. 6 septembre 2008
N° = 5411

Zeroual : du 11.09 à la rumeur

11 septembre. La date est énorme et sa commémoration quasi universelle. Cet autre Pearl Harbour, qui brisa moralement l'Amérique à l'aube du XXI^e, a produit une vague de conditionnement telle qu'elle fit passer au second plan les repères mémoriels des pays relégués à la périphérie de la marche du monde. Parmi ceux-là, il faut évidemment citer le nôtre avec ses assassinats approximativement comptabilisés et ses péripéties de pouvoir qui ont souvent tourné au règlement de compte.

En effet, il y a dix ans, jours pour jour, Zeroual, alors président démocratiquement élu 34 mois auparavant, annonçait solennellement qu'il renonçait à sa charge. Dans le contexte de 1998, ce putsch de palais (... de caserne est plus convenable) n'étonna pas outre mesure les observateurs qui eurent à décrypter, les mois précédents, la féroce campagne de dénigrement ciblant l'entourage de ce général. Bien que coopté d'abord par ses pairs en janvier 1994 puis légitimé par un vaste mouvement d'opinion que les urnes traduisirent en plébiscite, Zeroual n'en demeura pas moins l'otage de l'aristocratie galonnée.

C'était par conséquent au soir du 11 septembre que la télévision officielle diffusera l'allocution rédigée avec minutie et pré-enregistrée. Dans le pur style de la «théologie» des Soviétiques, pas un mot du texte ne

devait trahir les véritables raisons de l'écourtement d'un mandat ni qui en étaient les maîtres de ce jeu. Contraint de prendre sur lui les conséquences d'une insoutenable vacance du pouvoir, il se réfugiera derrière le principe de l'alternance que, disait-il, «il souhaitait l'illustrer immédiatement» ! Mais comment l'opinion pouvait-elle croire à cette posture vertueuse qui lui changea d'avis en moins de 20 jours ? Car le 20 août 1998, ce même général-président n'avait-il pas prononcé un discours musclé à travers lequel il avait justement tracé les lignes rouges de son action future ? Autant retenir l'hypothèse plausible d'un différend majeur qui l'aurait opposé à la hiérarchie des Tagerins et d'ailleurs jusqu'à le contraindre, par orgueil (peut-être), à partir dans des conditions inédites et troubles pour le pays.

L'épisode du 11 septembre 1998, que l'on a fini par oublier, reprend cependant du sens ces jours-ci. La rumeur, justement, s'attelle à exhumer le nom de ce général jusqu'à en faire un candidat potentiel en 2009 (1). Evidemment, l'hypothèse n'a aucune consistance, sinon celle de fantasmer sur la nostalgie de «l'homme de la situation» jusqu'à le doter des avantages de la «providence». Parler sur un possible come-back est plus qu'hasardeux. Une sorte de fonction à laquelle certains voudront y croire, le temps que l'ermite de Batna trouve gênants les sollicite-

urs. Zeroual candidat contre Bouteflika ? Un mauvais scénario politique, lequel, à la limite, conforte l'esprit du système lorsqu'il croit fournir un antidote au monachisme rampant qui caractérise l'actuel pouvoir. Car en quoi le retour aux affaires d'un Zeroual, même précédé d'une réputation d'intégrité, serait-il bénéfique au principe de l'alternance ? Plaider pour un processus de succession qui remonterait l'horloge de l'histoire en ré-investissant un «ex», au prétexte que la désertification du champ politique ayant ouvert la voie à l'oligarchie n'est assurément pas la riposte convenable. Une alternance réduite à un jeu de fauteuils musicaux (comme on dit des chaises musicales) débouchera fatalement sur la pire des impasses pour le véritable combat démocratique. En somme, la quadrature du jeu en boucle quand l'équation des libertés publiques n'est soluble que dans l'ouverture. Curieuse confusion dans la quête des alternatives qui s'efforce de faire, du retour aux figures du passé et aux conditions antérieures, la source future d'une fumeuse croisade pour la démocratie.

Cela dit, il y a quand même quelques raisons compréhensibles dans cet appel citoyen à une candidature de Zeroual. Celles qui se résument d'abord dans la défiance vis-à-vis d'un pouvoir n'ayant pas tenu une seule promesse en dix ans et

ensuite en la démonétisation de l'action des institutions de l'Etat. Le même ressentiment accable, par ailleurs, le personnel politique frileux par calcul et qui jusque-là ne sut se définir que par rapport à des intérêts de chapelle quand il lui fallait faire de la résistance démocratique son alpha et son oméga. Bref, pour oser une comparaison historique, ces citoyens pleins d'amertume et déboussolés rêvent de faire du général Zeroual notre général Boulanger (2), sauf qu'ils oublient comment l'aventure de celui-ci avait fini.

A ce que l'on sache, Zeroual et Bouteflika n'ont rien de commun et ne sont comparables sur aucun plan, sauf qu'ils incarnent l'un comme l'autre peu ou prou le système avec un grand «S». Et qu'ils lui doivent leurs trajectoires. Or agiter, comme un talisman, la candidature d'un «ex» pour exorciser le péril d'une reconduction hors la loi ne bonifie guère une démocratie qui ne peut désormais se passer impérativement de la rupture. Même si ce vocable est défraîchi, tant il a été galvaudé, il n'y en a pas d'autre pour exprimer la véritable urgence de ce pays. En effet, proposer un tel challenge – un duel ? – ne ramènerait, dans le meilleur cas, le pays qu'à la configuration de 1998. Une négligeable perspective qui hésite à aller vers le soldo de tout compte d'un mode opératoire qui a l'âge de notre indépendance. C'est d'une



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

Constituante et d'une nouvelle République dont a besoin ce pays. En d'autres termes, chasser un système à travers un autre. Mais meilleur celui-ci...

B. H.

1- Consulter le journal électronique du *Matin* et le blog des internautes.

2- Dans la France de la fin du XIX^e siècle, le très populaire général Boulanger, ministre de la Guerre (Zeroual fut également ministre de la Défense de juillet 1992 à décembre 1993), regroupa les mécontents et fut élu triomphalement. Cependant, il hésita devant un coup d'Etat (1889) et renonça pitoyablement à son mandat.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdelalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdelalgerie.com

Vend. 12 - SAM. 13 septembre 2008

N° 5417

LE SALAIRE DU DÉSHONNEUR

Ce n'est plus un Parlement mais un comice de maquignons politiques où l'on se beurre frauduleusement. Ah ! La belle affaire des 30 millions mensuels... Une largesse douteuse pour acheter de futures docilités.

Passiez votre chemin, vous les doux pèlerins de l'éthique. Sympathiques rêveurs à la conscience inquiète par tant d'injustices. Car l'ordre des choses dicte désormais qu'un député vaut bien 25 smicards. C'est-à-dire bien plus qu'une blanche, qui, elle, n'en compte que deux noires en musique. C'est que dans l'Algérie de 2008, l'on ne joue qu'à l'orphéon cette fanfare qui, loin d'adoucir les mœurs politiques, exacerbe l'arrogance des puissants. Ceux qui s'autorisent des somptuosités avec l'argent public afin de circonvenir tout ce qui entrave leurs desseins. Curieuse république où des députés sont «contraints» de s'enrichir par ordonnance, eux qui n'en demandaient pas tant. Une divine baraka qui, l'on s'en doute, n'est pas innocente. De celle qui, justement, ne touche que les «élus» alors que les damnés de la soupe populaire en sont réduits à l'incantatoire patience.

Entendons-nous bien : ce n'est pas tant la hauteur de la rémunération qui fait problème (d'ailleurs un manager d'entreprise et un cadre peuvent bien en exiger autant sinon plus), mais plutôt le dévoiement d'une vocation : la politique. En effet, pour quoi rétribuer en biens matériels et d'une façon scandaleuse un engagement qui, à l'origine, prétend servir une cause ? Le bien public, disent-ils 30 millions. Un montant indécent chaque fois qu'il est rapporté au seuil de la pauvreté nationale. Plus que par-

lant en terme d'écart dans les revenus, il est hurlant par son injuste caractère. En effet, ne représente-t-il pas deux années de dur labeur pour un manoeuvre du bâtiment ? L'on devrait même s'amuser (le verbe est impropre pour évoquer la tragique iniquité) à multiplier les comparaisons entre l'électeur virtuel, mais smicard effectif, et le député fantôme, mais nanti d'un réel compte en banque. Grosso modo, ce dernier percevra annuellement l'équivalent de 25 annuités de celui qu'il prétend représenter. Et mieux (ou pire ?) encore, il accumulera en une mandature le revenu de cinq générations (125 ans) d'ouvriers !

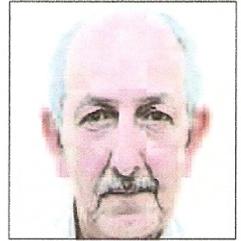
Une générosité démesurée qui n'a, hélas, heurté que quelques consciences de parlementaires. Au moment où, dans sa majorité, cette chambre d'eunuques s'inclinait, par reconnaissance du ventre, devant cette fastueuse dotation, il s'en est trouvé heureusement quelques groupes de députés (RCD et PT) pour qui se «reclassement financier» sentait non-seulement le soufre mais finirait bien par laminer le peu de crédit dont ils pouvaient encore se prévaloir. Or, leur «non» bien que souligné par leurs déclarations est toujours soluble dans leur présence au Parlement. En somme, il n'est qu'un refus platonique tant qu'il ne sera pas suivi d'une démission. Remettre des mandats pour n'avoir pas à cautionner d'abord la corruption rampante d'une institution et ensuite une feuille de route contestable à plus d'un titre, c'est désormais ce qui est attendu de ces courants dont on sait qu'ils sont en quasi porte-à-faux dans ce Parlement unanimiste. Une initiative inutile parce que

minoritaire ? Sûrement en partie seulement, car en ces temps de grandes manoeuvres, la moindre contestation a encore des chances de perturber le scénario final. Autant supposer que Saïd Sadi et Louisa Hanoune ont opportunément une bonne carte politique à jouer.

Quant aux autres familles politiques majoritairement peuplées de carriéristes, seul le dépit anxieux de quelques électeurs, inconnus d'eux, est en mesure de leur décoller le regard en leur décrivant la pitoyable réputation qu'elles traînent. Mais comment leur faire parvenir un tel message si ce n'est à imaginer ces smicards blousés qui interpellent le mandataire de leur circonscription. Ils pourraient lui écrire ceci...

«Monsieur le député, depuis le printemps 2007, lorsque nous avons appris par les journaux que nous avons «voté» à notre insu et que, par conséquent, vous êtes notre nouveau mandataire chargé des lois de la République, nous ne sommes pas indignés outre mesure. Ayant depuis longtemps perdu le sens des saines colères, nous nous sommes fait une sagesse et une raison. Tout au plus, en vous évoquant entre nous, nous devinions si près de vos intérêts et votre carrière et si loin des préoccupations de ces électeurs virtuels que nous sommes. Vous comprendrez donc aisément qu'il nous arrive souvent d'ignorer votre activité et jusqu'à oublier à la fois votre nom et le sigle du parti qui vous a envoyé jusqu'à Alger. Nous n'en souffrions pas de cette méconnaissance, car rien de bien grave ne risquait de nous arriver dans notre obscure bourgade où nous avons toute la

latitude de faire et défaire la république chaque matin au gré de la lecture des journaux. Nous en étions même bien aise de pouvoir brocarder les princes et les valets qui nous gouvernent si mal et dont vous êtes, vous, leur obligé. Il nous arrive même de nous payer de franches rigolades à la lecture des déclarations de ces «respectables» ministres qui planifient nos lendemains. C'est que, monsieur le député, nous sommes les seuls en compagnie de nos semblables, à voir passer quotidiennement le «lendemain» annoncé sans y déceler un seul changement. Rien de tel, voyez-vous, pour renforcer notre pessimisme. Nous qui avions renoncé depuis des lustres au radeau de vos promesses, nous sommes désormais disposés à accueillir le pire sans nous plaindre. Jusque-là, par conséquent, rien en vérité ne nous liait à votre destin personnel. Vous étiez un parlementaire parachuté contre notre bon gré dans notre circonscription. Et vous résidez à plein temps dans la capitale, comme nous, nous trimons à temps plein pour survivre avec le revenu minimum. Que vous soyez défrayé grassement par la république, alors que nous émargeons dans la précarité, n'est pas le sujet central de notre malentendu. Celui-ci se nourrit avant tout de votre indifférence et votre déloyauté à l'égard des petites gens sans défense. Faut-il vous rappeler à ce propos que l'auguste institution où vous siégez n'est rien d'autre qu'une chambre d'enregistrement. Vous et la majorité des familles politiques n'aviez-vous pas voté des lois boiteuses ? Et même aviez accepté de légiférer sans débat subissant, comme ce fut le cas le



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechloubakeur@yahoo.fr

16 septembre 2008, l'humiliation du recours à l'ordonnance. Que vous ayez tiré un profit substantiel pour votre statut ne vous rend qu'odieusement un peu plus impopulaires. Si, évidemment, ce dernier qualificatif a encore quelque sens pour vous. Ne vous croyant pas capable d'examen de conscience, nous sommes désormais tout à fait qualifiés pour décréter que vous n'avez jamais été député de la Nation mais uniquement hochet d'un pouvoir. Sachant d'expérience ce que ce dernier réserve à chacun de ses courtisans, nous vous souhaitons, monsieur le député, bien du plaisir pour la suite de votre carrière...

Après avoir conclu leur courrier, ces épistoliers de province hésitèrent un moment avant de rajouter en bas de page : «...Dans l'attente d'une répudiation politique et du déshonneur public qui va avec, prenez acte, chers députés, de notre mépris pour la duplicité dont vous faites preuve.»

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoiralgerie.com>
E-mail : info@lesoiralgerie.com

Vend. 19. Sam. 20 septembre 2008

N° = 5423

FFS : AN 45 OU L'EMPREINTE D'UN PATRIARCHE

«La résistance du peuple algérien au coup de force constitutionnel a acculé le régime à découvrir son véritable visage. Les tenants du pouvoir ont recouru aux méthodes coloniales de corruption (...) afin de bâillonner et de truquer la volonté populaire» (fin de citation).

Que le lecteur distrait ne se fasse pas du souci quant à sa dissipation ramadanésque. Quoique évocatrice des menaces qui pèsent actuellement sur le pays, la déclaration en question ne se trouve dans aucun journal de la semaine et n'a pas pour auteur l'un, parmi les hommes politiques, qui de nos jours administrent notre avenir. Vieille de 45 années, cette déclaration est l'acte de naissance du FFS. Deux phrases liminaires d'un réquisitoire sans concession et qui, de nos jours, n'a pas pris une seule ride.

Un certain 29 septembre 1963, Aït Ahmed décidait de le rendre public et d'entrer en résistance au nom de l'idéal démocratique. Lui, dont le militantisme, au sein du mouvement national, était incontestable auprès de ses pairs, renouera alors avec l'infamie des procès et de la prison. Arrêté le 17 octobre 1964, il sera condamné à mort par une certaine «cour criminelle révolutionnaire» le 17 avril 1965 vite commué en perpétuité le 12 avril. Lui qui ne retrouva la liberté qu'en mai 1966 et l'exil qui est son lot, deviendra, au fil des avatars du régime, la cible de campagnes orchestrées. Il connaîtra alors la bassesse des attaques ad hominem et les insupportables soupçons de sectarisme. Epreuves inouïes pour le discréditer mais qui, finalement, fourniront aux réseaux clandestins de son parti et à lui-même les bons ressorts pour

survivre et ne pas tomber dans l'oubli.

Pionnier de l'opposition, telle que ce pays souhaite qu'elle se manifeste et agisse de nos jours, le FFS peut se prévaloir d'être le contemporain d'un Etat dans les limbes. La crise de l'été 62 qui torpilla la transition, alors incarnée par le GPRA en imposant le premier scénario du putschisme à l'algérienne, contraignit de nombreuses personnalités à se démarquer de la dérive autoritaire en marche. Face au travail de verrouillage de la première Assemblée délibérante, les Boudiaf, Ferhat Abbas et Aït Ahmed n'eurent d'autre choix que d'entrer en dissidence ou battre en retraite. Aït Ahmed, lui, choisira à la fois la tribune pour dénoncer et la démission pour être conséquent avec ses convictions.

Et c'est à lui que l'on doit la plus vigoureuse des philippiques adressées à cette constituante hésitante et prête à la servilité. En ce mois de décembre 1962, Ben Bella n'était pas encore président de la République au moment où, par la menace et les promesses, il voulait se tailler une constituante à sa mesure et selon ses vagues credo idéologiques. Manœuvres sordides qui firent dire ceci à Aït Ahmed : « (...) Parlons sur la démocratie, comme valeur et méthode à la fois, comme but doctrinal et moyen politique. Il ne faut pas entendre qu'il s'agit là d'une simple question d'orgueil national, d'un messianisme d'exhibition, d'une spéculation philosophique abstraite. Non ! C'est une option (...) de raison.

En tant qu'expérience démocratique, notre révolution répond à nos valeurs collectives et de dignité individuelle, à notre passé et à nos traditions de lutte (...)» Etayant

par un exemple concret son refus de l'unanimité stérilisant, il fustigera dans le même discours le complot qui allait faire du Parti communiste la première victime. « (...) Un parti fort et organisé qui jouit de la confiance du peuple n'a nul besoin de dissoudre un autre parti comme le PCA. Il me semble au contraire, conclura-t-il, qu'il serait bon que ce parti puisse se maintenir car il jouerait le rôle de stimulant (...). Je pense enfin que la prééminence du parti FLN n'entraîne pas nécessairement l'unicité (...)»

Irrigué par une telle somme de principes intangibles et que, ni le temps historique est parvenu à démentir, ni les péripéties politiques du pays à rouiller, le FFS a finalement traversé la période de glaciation dictatoriale sans grands dommages. Certains spécialistes écrivent même qu'il s'est grandement bonifié grâce au sens de la communication de son leader.

A l'inverse du PRS de feu Boudiaf qui s'est auto-dissous après la disparition de Boumediène, ce front a plutôt trouvé matière, à partir de sa clandestinité, pour actualiser (avec une grande justesse dans l'argument) son procès de l'arbitraire politique qui règne dans le pays. Décrivant la succession fermée, Aït Ahmed ironisa sur les conséquences en déclarant que «la disparition de Boumediène a, dans les faits, plus profité que nul au régime». Précisant au passage que «l'armée a tout naturellement désigné un des siens pour succéder à un des siens», avec simplement une petite nuance dans le «changement du centre de gravité du pouvoir» profitable alors au clan de l'est au détriment du clan d'Oujda, dont le postulant en 1979 était Bouteflika.

Plus près de nous, le 5 octobre 88 n'a pas semblé prendre de court ses évaluations.

Car à chaud, le FFS posa, dès le 24 octobre, la bonne question à propos du train des réformes annoncées par Chadli. – «S'agit-il d'un bluff démocratique destiné, en ravalant la façade, à donner au pouvoir un semblant de légitimité à l'image de la kermesse colossale organisée en 1976 autour de la Charte nationale ?

Qui peut croire que des centaines de compatriotes ont été sacrifiés délibérément pour que le chef de l'Etat puisse procéder à son profit à un simple rééquilibrage des appareils, à un changement de personnes ...» (*)

Le voilà donc ce magistral scepticisme positif dont ce patriarche politique ne s'est jamais départi jusqu'à devenir exemplaire et référentiel auprès des analystes les plus pointus, même lorsqu'ils ne se revendiquent pas de son radicalisme «obtus», selon leur reproche.

Parmi les «spin-doctors» qui n'ont pas hésité à mettre en perspective (prospective ?) le rôle de ce FFS, nous citerons le colonel Chafik Mesbah qui écrivait précisément ceci, il y a dix ans de cela : «Si je peux me prévaloir cependant de quelques capacités d'anticipation politique, ce serait pour faire part de la forte probabilité que le courant dit «démocratique» finira fatalement par être dominé par le FFS, parti dont je salue la qualité de l'ancrage social et la constance du programme, même si celui-ci m'inspire des réserves.» (?). Mais en 2008, comment se porte et se comporte encore ce parti hors normes, exclusivement modelé par un personnage également d'exception mais qui frappe aujourd'hui à



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

la porte du grand âge ? De l'avoir porté à bout de bras 45 ans durant et de l'avoir protégé en toutes circonstances des déviations majeures, n'a-t-il pas fini par s'entourer de disciples sans originalité personnelle ?

Et c'est un peu de cela qu'il s'agit dans les sphères de ce «front». Comment survivre à la nostalgie du zaïm sans avoir l'air de trahir son enseignement mais également sans l'imiter comme un perroquet ! Vaste problème que celui de vouloir prolonger un combat avec une culture politique renouée et des valeurs «maison» anciennes.

B. H.

(1)- Toutes les citations citées dans cet article sont extraites de la documentation du FFS

(2)- La citation est extraite d'un droit de réponse de Mohamed Chafik Mesbah à la suite d'un article critique publiée par l'hebdomadaire *Libre Algérie* : numéro du 7 au 20 décembre 1998.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 26 - Sam. 27 septembre 2008

N° 5429

QUE FAIRE DE LA FÉDÉRATION DU CHAOS ?

Conduite par le tribunal du sport dans des termes frisant la sommation, à ne souffrir aucune échappatoire du jugement, la FAF vient de ruiner, comme jamais par le passé, le football algérien.

Architectes d'une pagaille sans pareille, ses dirigeants nous ont disqualifiés pour longtemps dans les instances internationales. Une déculottée juridique qui ravalera, dans le futur, nos délégués au rang de coquins autodésignés peu fréquentables et jamais pris au sérieux.

Qu'attendre par conséquent de ceux-là en dehors de l'évidente démission collective ? Peut-on rêver un instant qu'ils s'arment d'orgueil et disent sur la place publique comment tout cela a pu être possible. Et qu'ils révèlent, par acquit de conscience (!?) qui, comment et le pourquoi de cette inimmuable carambouille sportive. Un hypothétique aveu qui pourrait lever le voile sur toutes les manœuvres de l'ombre ayant abouti à ces impasses honteuses et à ces fuites en avant illustrées par la stratégie du fait accompli : calendrier établi dans la hâte et championnat précocement entamé (4 août).

A travers cette affaire sentant à mille lieues les interférences, les «gens» du football se sont vite fait une religion sur le degré de probité des gestionnaires de la discipline. Ceux-là savaient que ce différend ne fut jamais traité à la seule aune des règlements, au contraire, il aurait subi plus d'une pression «extérieure».

C'est, par conséquent, avec un passif moral pesant et un procès perdu que cette même instance s'approprierait à régulariser un club spolié et réguler à nouveau une compétition qu'elle-même a rendu ingérable. Une insupportable inconséquence qui va davantage compliquer le retour à la norme sportive. Car, si dans les prochains jours cela devait se confirmer, il signifierait

clairement que les pouvoirs publics n'attachent guère le même intérêt à la dégradation des mœurs sportives autant qu'ils prétendent traquer d'autres délinquances.

Voilà donc une fédération qui, dit-on, se prévaut toujours de pouvoir remettre, seule, de l'ordre dans sa maison quand ce sont les mêmes locataires qui l'ont mise sens dessus-dessous le temps d'un été. Depuis le mois de juin, ceux-là avaient ignoré les mises en garde des clubs ; méprisés les analystes de la presse spécialisée et sont passés outre les clignotants rouges que certaines instances leur ont allumés. Souvent «bunkérisés» à DellyBrahim et à tous les instants inscrits aux abonnés absents, ils ne se manifestaient épisodiquement qu'à travers des communiqués sibyllins. Lesquels étalent par la suite démentis avec, en apothéose de leur communication, des démentis aux démentis précédents ! En somme le «nec plus ultra» de l'opacité et du brouillage des pistes.

Seulement après s'être longtemps retranchés dans la réfutation systématique du moindre réexamen, ils finirent, parce que acculés par la tournure, par céder au principe d'une confrontation de prétoire. Sauf que cette amende honorable de façade aggravait bien plus leur cas qu'elle ne permettait d'atténuer la sentence dès lors qu'ils avaient été discourtois en ignorant, en première instance, les attendus de ce même tribunal.

Déplorable abjuration qui renseignait moins sur les fautes qui leur étaient imputées que sur le désarroi général quant à l'éventualité d'une mise à l'index de la discipline de la part de la Fifa. Eux qui avaient toujours en mémoire la menace de l'exclusion de notre EN de la compétition internationale et dont justement ce même président a utilisée comme argument pour faire reculer un ministre (conflit Faf - Guidoum), firent à leur tour

marque arrière. En fait, ils supputaient secrètement, malgré cette ultime pantalonnade, que la délibération de Lausanne ne les malmènerait pas jusqu'au désaveu. En ce sens qu'ils étaient préparés à l'exécution d'un jugement pour peu qu'il fût clément à leur égard en leur épargnant le caractère comminatoire. Or, le revirement tactique de dernière minute se solda par une double indignité. L'une d'être confondue pour une partielle interprétation des règlements (article 97-B du code disciplinaire de la FAF). L'autre pour lui signifier la compétence sans partage du tribunal jusqu'à lui intimier l'ordre de recompter les points des classements en cause !

Ce n'est donc pas le RC Kouba qui triompha le 29 septembre mais a contrario la FAF qui venait d'être condamnée à l'infamie de faussaire. Affligeante chute d'un directoire du football dont la promotion, il y a environ 20 mois de cela, fut précédée d'une campagne exaltant sa réputation d'homme de loi et de juriste subtil.

A l'épreuve, il se révéla un dirigeant sans relief exposé au jeu des influences comme ses prédécesseurs moins glorifiés, jusqu'à être poussé à commettre le grand écart entre les règles et les desiderata des lobbies «clubbards». Maintenant que tout est dit sous la forme d'un procès retentissant, comment faire pour endiguer le chaos des stades avant qu'il ne se transforme en contestation sociale d'une autre gravité ? Car ce terreau de la frustration des clochers est un excellent «produit d'appel» (comme on dit dans le marketing des grandes surfaces) pour vendre de la pacotille idéologique. Dans ce domaine-là, «les frères recruteurs» fréquentent assidûment les travées de ces arènes.

Ceux qui seraient concernés par cette inquiétude latente se nomment les pouvoirs publics. Doivent-ils après un tel gâchis continuer à s'accommoder d'ins-

tances désavouées et leur laisser le soin — improbable — d'assainir un climat ? La question est certes abrupte mais elle a le mérite de souligner l'extrême sensibilité des problèmes à résoudre. C'est sans délai et dans ce domaine que la chefferie du gouvernement et les ministères concernés (MJS et Intérieur) doivent s'investir urgemment sans quoi l'on risque de renouer avec des flambées de violence inutiles parce qu'elles affecteraient le seul domaine jusque-là préservé de la clochardisation générale : le sport !!

Or, telles que les choses se présentent, il n'est pas du tout sûr que par la seule magie de la réhabilitation d'un club l'on parvienne à remettre sur les rails la compétition. En quatre points, l'on peut décrire l'écheveau qu'il faudra démêler et que l'actuelle FAF va laisser en guise d'héritage empoisonné.

Primo : l'ascenseur fonctionnant dans les deux sens, selon les performances de chacun des clubs, c'est à peine un truisme que rappeler qu'une accession enfin reconnue suppose la rétrogradation de celui qui fut abusivement désigné.

Secundo : pour que l'équité soit incontestable, le classement final réactualisé sur la base du principe de restitution ici et de la défalcation (déduction) là, doit redevenir le seul tableau de bord pour désigner un quatrième impétrant à l'élite, si par hasard l'on envisageait de faire de celui-ci un championnat à 17 clubs. Auquel cas, de surprenants couacs seront au rendez-vous !

Tertio : comment mettre à jour des calendriers afin que la compétition puisse suivre un cours qui ne soit pas préjudiciable aux retardataires ?

Quarto : le RCK étant innocenté des turpitudes de son athlète, la FAF en tant que personne morale, qui a la responsabilité des documents délivrés, a-t-elle déposé une plainte au pénal contre ce joueur pour faux,



Par Boubakeur Hamidech hamidechloubakeur@yahoo.fr

usage de faux et dissimulation d'identité ?

Tous ces aspects techniques et bien d'autres relatifs à la nuisance parasportive devraient entrer en ligne de compte dans l'intervention souhaitée de l'Etat, lequel ne pourra plus, semble-t-il, considérer la menace sur les stades comme une problématique secondaire.

En effet, tant que les pouvoirs publics n'auront pas intégré dans leur appréciation politique le fait sportif comme fait social total ; et qu'ils persistent à le percevoir stupidement sous le prisme réducteur du ludisme aux dérapages sans conséquences, ils continueront à passer à côté de certaines poudrières dont ils ne pouvaient pas soupçonner leurs effets calamiteux.

C'est à l'abri de cette inconcevable célérité que sévit toute cette bureaucratie du football qui est parvenue à faire de nos week-ends des journées de couvre-feu sportif. Le chaos actuel n'est-il pas, donc, l'autre signature de la médiocrité des administrateurs de cet Etat ? Sans doute aucun, là-dessus.

B. H.

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 03 - Sam. 04 octobre 2008

N° 5433

LE MAÎTRE DES LIEUX ET SA REDOUTABLE DOUBLURE

Tout ou presque a été dit et écrit à son sujet. Depuis son grand baptême politique, quand il eut à occuper pour la première fois la loge de la chefferie, 13 années environ se sont écoulées. Certes, il connut, entre deux séquences, des moments moins glorieux dont certains furent carrément humiliants par la dureté de la disgrâce passagère, mais dans l'ensemble il sut, chaque fois, rebondir et se replacer dans le jeu. Dans le microcosme des gens du pouvoir, il s'est forgé l'image d'un redoutable calculateur avec qui on négocie une alliance au coup par coup à défaut d'envisager son compagnonnage sur le long terme. Ambitieux à l'excès pour «jouer» collectif, il ne reste aux carriéristes de tous poils qu'à n'être que circonstanciellement de son bord quand la grâce du palais lui fait les yeux doux. Puis, à la combattre sans remord, au moment des règlements de comptes. Lui, assume cyniquement sa solitaire trajectoire quand tous les autres ne se font pas d'illusion sur son infidélité notoire. Il est vrai que sa propre logique et son ultime vœu (devenir un jour président) lui ont fait comprendre qu'il n'a d'autre choix pour y parvenir que celui-

ci. Surtout qu'en ces moments de recomposition cruciale, s'affirmer comme le dauphin de la continuité au-delà de 2014 (ou, pourquoi pas, plus tôt), n'est pas en totale contradiction avec la culture et l'esprit du «système». Evidemment, sur le sujet, nul ne s'aventure à exprimer un avis clairement ni même à esquisser à grands traits le synopsis rêvé. Sauf, qu'à travers le consensuel mutisme et le secret (trop) bien gardé sur la nature des amendements constitutionnels, l'on peut déchiffrer les points sur lesquels achoppe le retard d'une «annonce». Qu'elles s'énoncent sous intitulés nuancés (réserves ou conditionnalités), les divergences butteraient sur la nature des garde-fous à institutionnaliser en cas de vacance brutale. D'où l'idée d'un poste de vice-président qui déplairait mais pour lequel l'on aurait préparé le personnage !

Bien que la problématique actuelle pose différemment le cas de Bouteflika, elle n'est cependant pas nouvelle. Il y a déjà sept ans, Hamrouche s'interrogeait lui aussi mais dans un contexte différent. Avec le sens de la formule qu'on lui connaît, il dépassait la personnalisation de la critique pour recadrer cette dernière sur le devenir de la

démocratie. «Le sens de l'histoire», disait-il. Exhaustivement, il exprimait son doute en ces termes : «(...) je ne crois pas que son départ constitue la solution. Mais toute solution qui va dans le sens de l'histoire passe par son départ.»

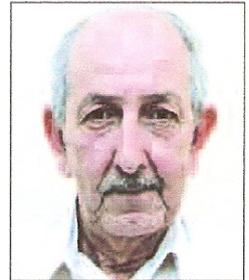
Il est vrai qu'à l'époque (juin 2001), lui aussi répugnait à l'atmosphère putschiste qui enveloppait le pays après la dégradation galopante de la situation sociale. Mais que reste-t-il du légalisme respectueux du formalisme des lois quand, à l'échéance d'une mandature butoir, se révèle chez la «victime» d'hier, la tentation de changer du tout au tout le pacte politique du pays afin de se maintenir au pouvoir ? Quels que soient les arguments que pourraient avancer les constitutionnalistes pour défendre cette curieuse nécessité «historique», ils ne sauraient pas dédouaner un président sortant de la faute politique qu'il n'a entreprise de commettre qu'en fin de responsabilité. Le vocable «putsch» étant connoté par son sens militaire. Il ne resterait de qualificatifs pour décrire cette fatalité politique que d'outrance anti-démocratique. Celle qui préfigure d'un solde de tout compte de la fonction mémorielle que représentait le 5 Octobre 1988...

Le noyau dur du système (ANP, services spéciaux et lobbies des affaires) n'ignore pas les retombées psychologiquement néfastes sur le moral de la société et pour ce faire il se donne pour devoir d'amortir les conséquences de cette «orientation» de la république en exigeant du chef de l'Etat qu'il redéfinisse, dans son projet, l'étendue de ses prérogatives. En termes convenus, on lui suggérerait qu'il établisse ses nouvelles frontières constitutionnelles au-delà desquelles il ne pourrait exercer son magistère sans qu'il porte atteinte à l'équilibre foncier du système. La carte Ouyahia serait justement le bon

atout pour toutes les parties disposées à la mise en coupe réglée des urnes d'avril 2009. L'homme de paille à qui l'on doit tailler des fonctions d'étroite proximité avec le président serait celui-ci. En partageant la lumière du pouvoir avec le président ad vitam d'El-Mouradia, il s'évertuera à lui faire de l'ombre jusqu'à se prévaloir de la succession.

Car, selon certains analystes de l'architecture du système politique algérien, le cycle décennal (à 2 ou 3 ans près) est le temps limite au-delà duquel il s'impose à lui-même une remise en question. Le sommet de la pyramide, qui lui doit tout, est le premier à subir ce ravalement afin de refluer les incontrôlables vagues de mécontentement.

Autrement dit, cela nous ramène au vieux diagnostic hamrouchien dont la lucidité se nourrit de sa longue fréquentation des rouages du régime. Et que laissait entendre cet ex-chef du gouvernement après avoir été un militaire galonné ? Que la répétition d'une guerre de succession sur le modèle de la déposition de Zeroual un septembre 1998 horrifique le premier cercle qui, désormais, lui préfère des transitions en interne pour lesquelles les urnes ne seront que de la paraphrase d'un texte déjà écrit. Tout donc se conçoit sur la base de cette vulgate rénovée du système : autoriser une rallonge à celui qui est en fonction tout en mettant en avant, et jusqu'à la surexposition, le futur grand dignitaire. Ouyahia semble exécuter à la perfection ce plan de carrière. Prudent et rusé, il excipe par fiornerie de ses ambitions cachées en se faisant le thuriféraire du maître du moment. Sauf que de temps à autre, il se laisse découvrir quand il cède au plaisir de dresser des tableaux peu réjouissants de l'action publique. A Ghardaïa, dans ce morne désert englouti par les eaux, il donnera raison à la colé-



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

re des habitants en pointant du doigt la conjugaison des erreurs et le laxisme ambiant. Très vite, cependant, il corrigera le tir en ciblant inutilement les journaux qui noircissent à l'excès le drame. Ouyahia est un peu tout cela : exécuter des contrats de l'ombre et politicien policé dans les lumières des conférences. Voilà pourquoi il plait tant aux lobbies. Pourtant, il en va autrement pour lui du côté du miroir sans tain, là où le pays réel évalue la qualité de ses dirigeants. Ni la réputation surfaite de ses compétences, ni la crédibilité qu'il prétend incarner n'ont résisté à l'implacable constat de ses propres reniements.

Auprès de la majorité silencieuse, il n'est rien qu'un discoureur sans sincérité dont le talent se résume à quelques traits d'esprits et à la flatterie populiste. Moins bon intendant qu'illusionniste, il est bien plus à l'aise dans la feinte que dans la rectitude. En cela, il présente de troublantes ressemblances avec le maître actuel des lieux ! Autant craindre pour ce pays qu'il ne tombe de Charybde en scylla. C'est-à-dire changer l'original contre une mauvaise copie.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 16. Sam. 17 octobre 2008

N° 5439

LE RCD ET LES INQUISITEURS DU PARLEMENT

Les députés du RCD ont tout à fait raison de parler de «lynchage». Et la direction de leur parti également en droit de surfer sur l'indignation en s'en prenant à un ministre maladroit et discourtois pour avoir outrepassé sa mission.

Plus grave encore, le président de l'APN, M. Ziari, dont le rôle consiste à réguler les débats en ne censurant strictement que le dépassement du temps de parole et les incivilités, pouvait-il s'autoriser alors la stigmatisation d'un courant d'opposition ? Or, il l'a fait lamentablement et avec des arguments spéculieux. Sermonneur comme peut l'être un adjudant de caserne, c'est à lui que l'on doit la plus belle stupidité qui ait été dite dans ce Parlement depuis des mois ! Dans un premier temps, il rappelle que cette «Assemblée reste une tribune pour la libre expression», puis il se ravise et met en garde ceux qui «veulent utiliser cette institution (...) comme moyen pour frapper la démocratie et imposer la loi d'une minorité au détriment de la majorité» (sic !). Une double pirouette qui illustre à la fois le ridicule des raccourcis et le tragique de l'intolérance qui la sous-tend.

Lui, qui n'est pas sans ignorer que la loi de la majorité s'exprime, en toutes circonstances, par le vote final et jamais dans les débats qui le précèdent, n'avait-il pas saisi l'opportunité d'un clash entre un représentant de l'exécutif et des contradicteurs virulents pour roder ses futures formules ? Une sorte de répétition générale pour aboutir à des approbations musclées et totales. En somme, le

côté rampant du chantage politique aux heures graves.

Un soupçon de cette nature n'est pas à exclure puisqu'il sera bientôt question de l'amendement constitutionnel et qu'il faudra signifier autoritairement et par des signaux sans équivoque que l'IN-DIS-CU-TA-BLE est également contenu dans l'éthique du Parlement !

A cet effet, rien de tel que les mises en garde personnalises, car le prochain enjeu ne doit pas se contenter d'une confortable majorité (acquise d'ailleurs par avance), l'unanimité ne laissera pas un seul député hors de la compromission. C'est ce qu'exige comme réparation la gravissime entorse à la règle de la symétrie des procédures, passant outre l'acte référendaire pour changer la Constitution ou du moins ses fondamentaux. D'ailleurs, Saïd Sadi y faisait allusion en expliquant le montage de cette curée d'hémicycle par «les tensions politiques», dit-il, en cette période particulièrement confuse et incertaine.

Il a fallu que le bâillonnement de la critique atteigne un espace réputé immunisé, pour qu'enfin, les dernières chapelles hostiles aux projets du pouvoir découvrent la nature de celui-ci avec son lot de manipulations, son indifférence aux conséquences et son extraction tyrannique. Il y a tout juste 18 mois, ne parlait-on pas sur la possibilité de «transformer (de l'intérieur) un chaos institutionnel au lieu de le refuser» en restant à l'extérieur ?

La thèse de la participation, après une législature (2002-2007)

boycottée, avait séduit certains sans convaincre l'ensemble du pôle républicain. C'est ainsi que, plaidant pour le retour aux instances délibératives, Tarik Mira, dirigeant du RCD, estimait en ce temps-là, improductives les analyses et les stratégies adoptées cinq années auparavant (2002) et qui lui semblaient trop marquées par la solidarité avec la contestation de la Kabylie pour être opératoires en termes de réformes à long terme.

Faisant le chemin inverse, le FFS renonça, lui, à postuler au Parlement au motif que celui-ci ne sert à rien sinon à conforter le pouvoir d'Etat au détriment de la vocation des partis. Celui-ci, ayant siégé entre 2002 et 2007, aurait-il mieux mesuré le décalage qui en résultait, voire le discrédit auprès de l'électorat, jugeant souvent sur pièces sans connaître avec exactitude l'état de vassalité qui est le sien ? Entre le constat lointain du RCD et le bilan immédiat du FFS, il y avait, en 2007, deux options qui se disputaient la pertinence et la sagacité.

Pour Mira et son parti, il n'était plus possible «d'être cantonnés éternellement dans le ministère de la parole et le magistère de la morale» ; et qu'il fallait «sortir du rôle de protestataire éternel, apanage des partis groupusculaires». (1) Un diagnostic qui, comme on le comprend, ne se limitait pas à peser dans les débats — inutiles — du Parlement, mais à fournir une visibilité au parti dont il se priva de la mandature précédente.

Un défi collectif et des ambitions personnelles qui, en se

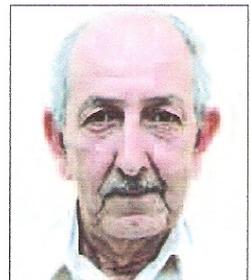
conjuguant, envoyèrent à l'APN 19 d'entre eux, aujourd'hui en butte à toutes les hostilités.

Mais voilà qu'en moins de 4 sessions, ils découvrent que l'obtention d'un maroquin ne les a pas vaccinés tout à fait des procès d'intention chaque fois qu'ils ont pris la parole. Les allusions insultantes d'un ministre, les mises à l'index à partir du perchoir préparé déjà une opération de «quarantaine» pour laquelle ils n'auraient prévu que la riposte épistolaire et quelques effets de manches.

Ce qu'il y a effectivement d'émouvant, à travers cet innombrable harcèlement, ce n'est pas tant la coupable démission morale des députés des autres groupes, mais l'impasse intellectuelle du RCD lui-même. Que faire ? Remettre les mandats de ses élus et quitter cette chambre de la lâcheté ? Ou bien y camper violemment jusqu'à pousser le président à engager les procédures extrêmes de levée d'immunité et sonder la capacité des «pairs» à s'y opposer par peur du ridicule dans l'opinion ?

Face à l'adversité déloyale, ce parti n'a d'autre choix que de revenir, au «ministère de la parole» affranchie des institutions et au «rôle de protestataire» des rues, quitte à ne se faire valoir que du statut de «parti groupusculaire». L'utopie mobilisatrice dont parlaient naguère ses dirigeants ne peut envisager des virtualités à son accomplissement que dans le refus frontal de l'autoritarisme hors de la volonté citoyenne.

Et ce n'est pas dans les dépen-



Par Boubakeur Hamidechi hamidechiboubakeur@yahoo.fr

dances du pouvoir avec leurs salons lambrissés que pourra germer l'idée de mutation politique et d'alternance pour son exercice, mais dans la dissidence civique.

A ce moment-là, les Ziari et tous les exégètes de service, ceux que l'on appelle les constitutionnalistes, apprendront ce que le vocable «majorité» veut dire dans la réalité d'une nation. C'est-à-dire autre chose que les 380 apparatchiks qui approuvent des textes au nom de l'absent. Le peuple simplement.

B. H.

(1) Les citations sont extraites d'une «tribune» de Tarik Mira, publiée par *Le Soir d'Algérie* dans son édition du 24 mars 2007. Deux mois avant les législatives de mai auxquelles le RCD participa.

Le Soir sur Internet : <http://www.lesoiralgerie.com>
E-mail : info@lesoiralgerie.com

Vend. 17 - Sam. 18 octobre 2008

N° 5445

LE POLÉMISTE ET SON SAMIZDAT

Ainterpréter comme il se doit ses propos, la ministre n'aurait finalement agi de la sorte que pour éviter à Benchicou une seconde incarcération. Au nom de la liberté d'expression, qu'elle encense d'ailleurs chaleureusement, elle se serait juste acquittée d'une tâche de salubrité publique menacée par un brûlot malveillant. Jamais, avait-elle dit en substance, il a été question d'attenter au droit à la critique encore moins à la fable politique, même quand celle-ci emprunte aux agissements de la vie publique quelques faits et des traits, à peine retouchés de personnalités en chair et en os. Se gardant bien de parler de censure, elle ne manqua pas, cependant, de rappeler qu'il n'y a pas de place dans les librairies pour les livres qui malmènent les hommes publics !

Voilà un plaidoyer bâti sur une contre-vérité. Un pur sophisme. Car l'erreur centrale qui charpente son raisonnement est qu'elle s'était appropriée, grâce à l'autorité de ses fonctions, le droit d'étalonner le degré de nuisance d'un ouvrage. Autant lui rappeler, par conséquent, que sa démarche ou son «initiative» (comme elle le voudra) est

bien plus qu'une substitution dans les prérogatives. Elle est une usurpation des missions dévolues aux tribunaux qui se seraient fait un réel plaisir d'instruire toutes les plaintes en diffamation qui se peuvent imaginer. Encore fallait-il pour cela que la chose imprimée arrive à ses destinataires. Nous avons nommé : les lecteurs.

C'est, dorénavant, de cela qu'il s'agira. Comment éviter à une publication de devenir un samizdat qui existerait dans les faits mais n'aurait pas de notoriété légale ? Autrement dit, comment sauver de la peste des autodafés des manuscrits dont on empêcherait l'impression et la diffusion ?

Face à ce dilemme interpellant les éditeurs, peut-on rêver d'une riposte qui aille au-delà du «K» Benchicou tout en prenant pour prétexte emblématique afin que cesse cette immixtion des pouvoirs politiques dans un domaine qui relèverait, au pire, de l'espace judiciaire ?

Le droit d'écrire et de publier est concomitant à toutes les autres libertés garanties par la Constitution. Il ne peut en aucune manière être assujéti à l'appréciation des ecclésiastes qui gouvernent, fussent-ils de haute

moralité. L'imprimatur qui conditionne la réalisation d'un projet est du strict domaine des procédures administratives. Celles qui garantissent la propriété intellectuelle sans préjudice des jugements de valeur. Ces derniers étant par définition acquis aux seuls lecteurs.

Comme on le suppose, ni M. Toumi ni les éditeurs n'ignorent ce principe intangible. Ils ne peuvent aujourd'hui récuser les accusations de l'auteur ou bien faire comme si le livre de celui-ci n'est pas un test-modèle pour se sonder réciproquement les reins. En effet, si les éditeurs continuent à faire passer par pertes et profits le harcèlement subi par ce journaliste-écrivain, alors ils auront accordé un blanc-seing pour la ré-institution d'une sorte d'éthique de l'Etat derrière laquelle agira inévitablement le fantôme des imprimeries.

Mais si par contre, ils se solidarisaient contre cette pratique infâme, ils auront alors conquis leur véritable autonomie et auront fait reculer le chantage par la subvention ou à l'accès aux marchés captifs rémunérateurs. A plus d'un titre (sans jeu de mots déplacé), il y a matière à s'inquiéter du retour de la brutalité du contrôle sur l'écrit et des forfaitures qui en découlent. Même lorsque celles-ci s'accomplissent sous le sceau de la «bonne intention» (ah ! cette générosité d'âme à l'égard de l'auteur — «je lui ai évité la prison» —), elles n'en demeurent pas moins comme des outrances insupportables.

Il est vrai que ce journaliste-écrivain est, depuis bientôt 10 années, dans l'œil du cyclone du régime. Plume

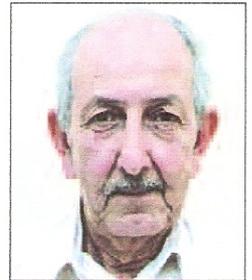
aiguisée d'un homme de conviction, il est l'objet d'une surveillance étroite de ses écrits qui va au-delà de ce qui ne serait pas permis sous autres latitudes.

Abcès de fixation en haut lieu depuis son fameux pamphlet de l'hiver 2004, sa production intellectuelle est, depuis, décryptée à la moindre virgule. Avant la parution de ses livres, ne s'était-il pas fait connaître par la vigueur et la justesse de ses éditoriaux qui, chaque fois, sonnaient comme un toc-sin au sein de l'establishment ?

L'indiscutable notoriété qu'il a acquise dans l'opinion ne lui a-t-elle pas valu tous les mauvais traitements qui lui sont à ce jour infligés ? Après l'embailllement et l'interdiction faite à son éditeur d'exposer au Sîla un de ses livres en 2007, l'on ne trouvera pas mieux, cette fois, que d'envoyer en mission commandée la ministre de «l'Intelligence» pour «lire» et confisquer son dernier opus. Procédés d'une autre époque qui sont les prémices d'une offensive d'une autre ampleur. A ce stade des enjeux primordiaux, il faudra, en effet, s'attendre à ce que la censure n'épargne à l'avenir aucun des vecteurs de la communication.

L'appareil d'Etat, détenteur comme on le sait de l'incontrôlable «légitimité de la violence», n'aura aucune peine à frapper où il le faut et comme il le souhaite, si, par lassitude, les éditeurs «oublient» de réagir face au signal fort qui vient de faire d'un livre un exutoire de référence.

Dans un passage de «l'immortalité», un roman de Kundera, celui-ci insiste avec pertinence sur ce droit dévolu



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

au journaliste et par prolongement à l'écrivain. «Ceux-là, écrit-il, n'ont pas seulement raison de poser toutes les questions, mais le droit également d'exiger des réponses.» C'est dans cette aptitude intellectuelle que s'est, en permanence, inscrit le journaliste Benchicou. Et c'est ce qui lui est cycliquement reproché.

En n'hésitant pas, au péril de sa liberté, à lever le voile sur les turpitudes des dirigeants, il se voit chaque fois interdit de parution ou bien traîné devant les tribunaux.

Or, ce combat qu'il mène en solitaire ne doit pas rester le sien. Le livre comme les journaux ont aujourd'hui un besoin pressant de résister à l'érosion politique.

Les louvolements du passé récent n'ont-ils pas fait trop de ravages ? C'est parce que l'on ne soupçonne jamais assez que les tractations d'arrière-garde sont par nature des retraités mortels, que l'on verra, plus souvent que de coutume, des censeurs en jupon débarquer dans les imprimeries.

B. H.

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 24 - Sam. 25 octobre 2008

N° 5454

ALTERNANCE ET VERTU EXCLUSIVE DES URNES

La rhétorique politique a ceci de particulier qu'elle ne fonctionne pas comme une profession de foi mais comme un discours trompeur. Elle ne se donne pas pour but de convaincre mais pour diluer la vérité et amener l'auditoire à l'approbation des raisonnements spéciaux. Elle est le contraire du parler vrai chaque fois qu'elle abuse de la périphrase. Ce qui est bien le cas du dernier discours présidentiel. Redondant, il ne vaut que par l'allusion à sa vision de l'alternance pour le pouvoir. Un court passage dans un fatras de considérations générales sans intérêt notable.

Ainsi, afin de régler définitivement son compte à cette règle limitative codifiée par la Constitution, il lui opposa une interprétation générique dont le pesant de démagogie est renversant par sa mauvaise foi. In fine, il disqualifie le volet technique de la postulation en arguant que seules les urnes sont souveraines en la matière. Façon à lui d'annoncer qu'il sera encore présent en avril 2009. Sa dialectique est certes imparable dans son acception théorique sauf qu'elle passe sous silence le mode

d'emploi des urnes et pourquoi justement les constitutionnalistes de 1996 ont privilégié le recours à la référence censitaire. En effet, dans un système de semi-liberté et de fausse démocratie, lesquelles sont les caractéristiques de ce pays, de quel crédit peuvent se prévaloir nos scrutins ?

Les rédacteurs de son discours ne se sont-ils pas, d'ailleurs, fait piéger en insistant lourdement sur les notions de «transparence» et «d'élections libres et pluralistes» ? Deux assertions qui ne peuvent que suggérer leur contraire ! Et pour cause, «ce qui va de soi» n'a pas besoin d'être commenté tout comme les évidences n'ont pas besoin de dissertation. Aussi n'était-il pas plus prudent de relativiser cette factice «souveraineté» des urnes ?

Dès lors qu'il estime venu le temps d'amender cette disposition, le chef de l'Etat doit également s'attendre en retour à ce qu'il soit interpellé sur la nature des garanties devant encadrer le futur scrutin. Leaders politiques et personnalités de premier plan l'attendent sur ce plan-là pour se donner au moins l'illusion que leur reddition finale s'accomplira

dans un minimum d'honneur. Or depuis ce mercredi, il sera attendu d'eux qu'ils s'impliquent autrement dans cette croisade pour la démocratie et les libertés. Même si celle qui doit traiter de la fraude électorale, de l'égalité des moyens entre candidats et de la neutralisation, au sens technique, de l'appareil d'Etat est louable en soi, elle n'est pourtant que l'entérinement du fait qui sera accompli dans les travées du Parlement. Car, pour avoir systématiquement refusé un débat national autour d'une nouvelle constituante et pour avoir fait cavalier seul jusqu'à écarter la voie référendaire au prétexte de la modestie des aménagements, comment peut-on être encore sensible aux promesses de ce pouvoir ? Qui l'obligera à tenir celles-ci sinon la mobilisation de l'opinion ? C'est donc aux partis et aux associations de structurer un tel mouvement. Car ce que l'on ne sait pas encore, c'est que le prochain paradoxe de la vie politique, après la ratification du putsch constitutionnel, mettra en accusation cette introuvable mouvance démocratique et non plus l'auteur du forfait. Les courants qui se reconnaissent dans le républicanisme des véritables urnes ont manifestement le devoir d'envisager l'organisation d'états généraux pour sauver ce qui reste des conquêtes de 1988. Même si, en leur for intérieur, ils ont déjà conclu que la reconduction en avril 2009 est de l'ordre de la fatalité pourquoi se priveraient-ils au moins de lui assigner un coût prohibitif. Celui qui a un qualificatif pour le desi-

gner : l'impopularité. Une manière de subvertir les allégeances despotiques bruyantes.

En effet, qu'y a-t-il de plus dévalorisant qu'une réélection sans adversaires ? Vainqueur sans avoir vaincu personne sinon des lièvres rémunérés sous quelles auspices pourra-t-il alors inaugurer ce énième mandat ? Mieux encore qu'y-a-t-il de plus délégitimant qu'un scrutin boycotté où, malgré la présence de faire-valoir sans stature d'hommes d'Etat, le président adoubé ne le sera que par le tiers du corps électoral ? Lui qui se plaignait jadis de n'être qu'un trois quarts de président bridé par un quateron de galonnés, découvrira cette fois qu'il ne doit de conserver son magistère qu'au tiers de ce peuple...

Aujourd'hui, 1^{er} novembre, à l'heure où la république officielle s'invitera à la célébration de la fête nationale, un vent liberticide soufflera sur ce pays. Une bourrasque qui rabougrira un peu plus une démocratie que l'on n'a eu de cesse de malmener. Aujourd'hui, 1^{er} novembre, à l'heure où la pompe de la maison du pouvoir (Dar el Houkm) se déploiera fastueusement et que le concert des congratulations sera accompagné de petits-fours, dans les respectables permanences de la démocratie de rares vigies montent la garde. Mais elles sont peu nombreuses pour faire entendre leurs voix dans le vacarme des comités de soutien qui vont défilier avec l'argent de l'Etat. Un combat inégal et une résistance vaine ? Non, il n'y a pas lieu de désespérer sauf



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

que le temps est désormais compté pour ces libertés politiques à l'agonie. Déjà les réseaux d'allégeance se mettent en place pour maquiller ce qui se tramera d'ici avril. Ceux-là parlent avec un aplomb de perroquets de «remises en ordre des choses qui, jusque-là, étaient contrariées par trop d'interférences. Et de répéter, à la suite de la voix de leur maître, que les avancées démocratiques sont dans la ligne d'horizon «du président à... vie ! Face à l'alchimie de la «régression stérile», selon la paraphrase d'un fameux avocat, leur parole est d'argent. C'est-à-dire en dinars !

Demain, quand les jours profanes recommenceront à s'écouler, les partis seront face à leur destin et n'auront d'autre choix que de dénoncer et résister. Car il est minuit moins cinq pour le pluralisme !

B. H.

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoir.dalserie.com
E-mail : info@lesoir.dalserie.com

Vendredi 31 - 1^{er} octobre
Sam. 1^{er} novembre 2008

N° 5457

L'ORIENT COMME AFFINITÉ ÉLECTIVE

C'est à travers certaines affinités électives que les régimes politiques se reconnaissent. Entre le tropisme des modèles occidentaux et les ersatz des légitimités orientales, le nôtre a choisi d'imiter ces dernières. Dans ce croissant géographique, qui va du golfe persique jusqu'à l'Atlantique, la souveraineté populaire ne doit se déclinier que par l'allégeance au leader providentiel et corollairement aux gens de sa cour. Une sorte de sacre ponctuellement renouvelé tout à fait différent de la véritable consécration des urnes. C'est à cela que sert le peuple et son évocation. Une abstraction discursive que l'on met en avant comme la référence cardinale. Le mérite, d'ailleurs involontaire, de Bouteflika est de l'avoir réactualisé chez nous afin de justifier le fameux amendement.

Or, l'on sait de longue tradition que ce mandant introuvable, appelé corps électoral, n'est jamais consulté dans des conditions transparentes. Et même si, par une quelconque conjonction des événements, il venait à être réellement écouté il y aurait toujours matière à falsifier ses avis. Autrement dit, que l'autorité du choix de ses dirigeants dont on l'affuble n'est qu'un artifice dans ces contrées et que l'alternance ne se niche pas dans les urnes mais dans le rapport de force interne de l'appareil d'Etat. C'est pourquoi les Algériens ont, sur le sujet, plus d'une raison pour réfuter de semblables onctions leur préférant les garde-fous constitutionnels à leur propre sagacité, tant il est vrai que la

régie de la limitation est bien plus qu'une précaution ou une coquetterie. Elle traduit le fondement même de la démocratie. Or, l'argument invoqué contre elle est rien moins que surréaliste. Elle serait discriminatoire d'abord et surtout restrictive de la liberté de l'électeur ! Dans un pays où chaque vote est entaché d'irrégularités de la part de l'administration, cette sollicitude du pouvoir est évidemment suspecte.

Ainsi va-t-on accomplir un «redressement démocratique» comme par le passé eut lieu le redressement révolutionnaire de 1965. Car, comme toujours, c'est au nom de la rectitude et de la liberté que l'on a parlé et agi mais que l'on a fini par s'écarter de la première et de détruire la seconde.

Sans illusion aucune, le nouveau «théorème» qui sortira du Parlement ne peut que renforcer cette équation. Celle de fournir des réponses adaptées à une pérennité du pouvoir. La configuration d'un califat républicain qui n'emprunterait à la démocratie que quelques oripeaux pour demeurer fréquentable.

Alger va bientôt ressembler au Calre, Damas, Tripoli et Tunis. Comme dans ces capitales ou siègent des oligarchies, la nôtre ne se différenciera que par des mises en scène plus sophistiquées dans le formalisme. Grâce à des assemblées, des partis et des élections elle donnera le change et continuera de se revendiquer de la démocratie. Mais là où la comparaison lui sera toujours défavorable vis-à-vis des modèles occidentaux, c'est lorsqu'elle sera

évaluée sur le crédit de ses scrutins et l'autonomie réelle des partis et du Parlement. C'est justement sur ce binôme (partis-APN) que seront appréciées les intentions du régime.

Qu'il écoute les uns et accepte d'être censuré par l'autre constituent un double préalable. Comme le souligne un historien de droit constitutionnel américain ⁽¹⁾, «le cœur du problème (dans chaque démocratie) est de savoir comment fonctionne la machine gouvernementale, car le degré de liberté dont bénéficient les citoyens d'un pays dépend de la façon dont les rouages tournent...». Etait-ce le cas de l'Algérie au cours de cette décennie ? Bien évidemment que non. De ses propres aveux, le président, lui-même, admit que la qualité de la gestion de l'Etat laissait à désirer. Mais alors comment s'était-il fait que pas une fois un cabinet ministériel ne fut remis en question par les élus de la nation ? Et pourquoi aucun des partis politiques n'a exigé du président de faire son propre inventaire et de le soumettre au débat contradictoire ? La machine de l'exécutif qui se soustrait aux procédures des bilans globaux n'aliène-t-elle pas de fait l'autorité citoyenne dont elle se réclame abusivement ? Pour rappel, entre 1999 et 2008, le président n'a-t-il pas changé cinq fois de Premier ministre et recomposé 7 gouvernements sans qu'il s'en explique ? Plus grave, n'a-t-il pas circonvenu le Parlement jusqu'à la paralysie et n'a-t-il pas exclu injustement de la consultation les partis qui ne parta-

geaient pas entièrement ses vues ? De cette praxis, anti-démocratique, il en résulta un glacié de la vie politique qui renseigne tout à fait sur l'absence de libertés sinon celles de s'astreindre à l'apologie. Dans cette désertification qui a pris neuf longues années, la seule espérance pour la majorité silencieuse résidait dans l'alternance constitutionnelle. Inscrite dans la loi, elle semblait irrémédiable jusqu'à ce que les premières annonces fassent état d'un changement des règles du jeu. Aujourd'hui, le procédé, pour détestable qu'il est, ne va pas affecter uniquement la modalité de la succession au sommet de l'Etat. Par voie de conséquence, il sonne le glas de la vie partisane et enterre définitivement le parlementarisme. Ainsi, ce qui est présenté comme des aménagements partiels apparaîtra plus tard comme la somme des dispositions qui interdiront de fait la présence des contre-pouvoirs. Alors, la souveraineté populaire qui lui sert de nos jours de béquille électorale sera demain sa férule. Son bâton de la légitimité grâce auquel il réglera son compte aux libertés publiques.

En dépit de ses rassurants engagements et quoi qu'il prône, ce régime ne se contentera pas des recompositions actuelles. A terme, il vise à changer l'architecture de l'Etat afin de la mettre au même niveau que ses modèles égyptien ou tunisien avec pour point d'orgue un contrôle sévère de la liberté d'expression et du droit à s'organiser en courant de pensée. A l'image de ces



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

tyrannies à «visage humain» où la revendication de la liberté est assimilée à une maladie infantile des acteurs politiques et un péril pour l'art de gouverner des peuples immatures.

Une posture non seulement paradoxale mais perverse, dès lors que les dirigeants de ces pays se disent tout à fait favorable à la libération de la parole mais à dose homéopathique. A leur tour et à leur profit, ils ont inventé la quadrature du cercle démocratique dont les nôtres veulent s'en inspirer. Car «comment un peuple peut-il faire l'apprentissage de la liberté autrement que s'il est libre ? Et comment peut-il rester libre s'il n'est pas maître des mécanismes de son autodétermination ? ⁽²⁾. Posez-leur ces questions et ils tireront leurs revolvers.

B. H.

Jaques Barzun, enseignant à l'Université de Columbia, auteur d'un essai intitulé : *Le théorème démocratique*, du même auteur.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoiralgerie.com>
E-mail : info@lesoiralgerie.com

Vend. 07 - Sam. 08 novembre 2008

N° 5463

L'HOMME DU «12 NOVEMBRE» ET SON BRUTUS

Aurait-il dû être personnellement présent ? Posons la question autrement : qu'est-ce qui l'empêchait de donner, grâce à un discours, une touche de solennité à ce qui allait se commettre ?

Bien qu'aucune règle ne l'y oblige, il y a des situations exceptionnelles (et celles-ci en est une) où le prince doit s'astreindre à cet exercice. Le Parlement ne se réunissant, dans ses deux chambres, qu'en cas de situation grave, afin d'entériner une lourde décision, il eût été parfaitement correct que l'initiateur en chef vienne lui-même plaider pour ses desiderata.

Dès lors qu'il ne l'a pas fait, se contentant d'un factotum pour lire un message pompeux et creux, cela s'appelle du mépris pour les institutions. Saïd Sadi avait d'ailleurs raison de s'en offusquer de ce style sauf qu'il s'étonne bien tard.

Le président de la République a depuis longtemps cessé de considérer ces chambres pour ce qu'elles doivent être. Par un travail de subornation étalé sur deux législatures, n'en a-t-il pas fait des dépendances du sérail ? Lui qui n'aime rien tant que de ne jamais rendre compte, exige par ailleurs, de l'obéissance en tous lieux où s'exerce le formalisme du pouvoir.

Les autocraties ne se reconnaissent-elles pas, justement, dans ce genre d'omniscience auto-dévolue ? Et qui ne doit souffrir de la moindre discordance à l'approbation. L'indécence de

l'unanimité qui illustra l'amendement de la loi fondamentale constitue désormais la référence cardinale de ce que va être sa méthode au cours du prochain mandat.

L'on ne peut plus dire que l'on ne savait pas, par avance, que le quitus du 12 novembre allait se révéler un cadenas inviolable. Et qu'il sera bientôt l'argument par lequel toutes les institutions et la totalité des courants de pensée seront matés. Des fourches caudines sous lesquelles ils doivent passer pour espérer une visibilité taillée dans la servitude.

A sa manière, mais en épousant seulement les exigences de l'époque, Bouteflika vient enfin d'assumer une filiation ancienne qui, jusque-là, n'apparaissait pas clairement. Celle qui, à travers sa trajectoire, la mené du compagnonnage de Ben Bella à celui de Boumediène. Deux putschistes emblématiques identitairement reconnaissables à leurs conquêtes violentes du pouvoir. L'un en juillet 1962 et l'autre le 19 juin 1965. A son tour, il sera désigné, dans les futurs manuels d'histoire, comme «l'homme du 12 novembre 2008».

C'est ainsi que la geste de nos pouvoirs s'est écrite à ce jour. Et comme un rappel au bon sens de la fatalité, il nous laisse entendre maintenant qu'il n'y a aucune raison de changer de «tradition». Il nous rappelle, en pointillé, que la démocratie des urnes à laquelle ce pays

a cru naïvement doit se réduire à porter sur les fonts baptismaux de la république d'abord «l'homme qu'il faut» qui deviendra, par la suite, providentiel et indéboulonnable. C'était, souvenons-nous, également la philosophie politique du FIS. Celui-ci n'avait-il pas énoncé, en son temps, la même règle effrayante ? Celle de disqualifier le principe du suffrage libre aussitôt qu'il s'emparerait du pouvoir par cette même méthode.

Plus qu'une leçon, cette stratégie infernale que ce pays a combattue au nom de la modernité, de la démocratie et qui lui a coûté le dégoût d'un président en poste (Chadli) et dix années de guerre civile, n'est-elle pas en passe de redevenir la pierre angulaire de l'exercice des responsabilités.

Celles qui transitent par les mains des faiseurs de constitutions à la demande, comme on solliciterait un couturier pour tailler dans le tissu des oripeaux sur mesure.

Or, celui qui, de nos jours, est chargé de faire la promotion de ce produit amendé en nous expliquant sans sourcilier que celui-ci se traduira par une consolidation des libertés est le même qui, 13 années plus tôt, se présentait à la télévision pour faire l'éloge du caractère limitatif de la loi fondamentale. Cet homme politique, qui a pour nom Ouyahia, n'a-t-il pas de surcroît eu l'insolence de déclarer, la veille de la cérémonie, qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir de la dispari-

tion du fameux verrou. Car, ajoutait-il, en tout état de cause «l'opposition» (??) n'accèdera jamais au pouvoir ! La voilà l'injure faite à l'électeur virtuel.

Homme-protégé de tous les pouvoirs, il ne craint ni les prédictions les plus audacieuses ni les reniements de ses professions de foi. Et cela à la demande des maîtres du moment.

Bouteflika, l'ayant sondé au plus profond de sa carapace de faux soldat discipliné et fidèle, l'utilise justement pour son impopularité notoire. Ce Brutus, que l'on charge d'assener publiquement des coups de canif à la Constitution dans un Parlement silencieux comme un sépulcre, ne doute cependant pas de son avenir. Bien que les nouvelles dispositions devant réduire prochainement sa sphère d'influence ne l'émeuvent guère autant qu'on le suppose. Surtout, qu'à son sujet, le bruit court qu'en cas d'improbable alternative, il serait le mieux qualifié pour être agréé par le système. Que cette assertion ne soit que pure spéculation et rumeur sans teneur ne lui enlève pas pour autant sa pertinence lointaine au vu du consensus secret ayant permis ce putsch constitutionnel.

Un éditorialiste n'a-t-il pas avec justesse commenté dans ce sens ce deal du cabinet noir ? «... que l'on ne s'y trompe pas (...) écrit-il. Ce qui s'est commis (...) au palais des Nations a précédé de la réconciliation que Bouteflika est parvenu à opérer à l'intérieur du systè-



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

me entre ses clans et ses centres de pouvoir». (!)

Dès lors que le concept de l'alternance ne se pose plus en termes de compétition intégrale et ouverte, le complexe militaro-affairiste a toutes les latitudes de créer, à tout moment, des conditions autres pour l'émergence de l'homme de substitution. Pour ce faire, le joker Ouyahia, blanchi sous le harnais de la manipulation, serait le profil idéal.

Bouteflika ne devrait-il pas commencer par se méfier de sa courtoisie trop voyante ? Car lorsqu'on a commencé, comme celui-ci, par exercer l'art du canif l'on finit par aiguïser les couteaux. Tous les César de l'Histoire ont connu pareille mésaventure, ce qui ne devrait pas laisser indifférent celui qui réside à El-Mouradia.

B. H.

Lire l'analyse de Kharroubi Habbib in *Le Quotidien d'Oran* du jeudi 13 novembre.

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoir.dz/laetia.com
E-mail : info@lesoir.dz/laetia.com

Vend. 14 - Sam. 15 novembre 2008

N° 5469

MYTHOLOGIE DES PARTIS ET SOCIÉTÉ CLOCHARDISÉE

«Que les princes ne se plaignent point des fautes commises par les peuples soumis à leur autorité, car elles ne peuvent venir que de leur négligence ou de leur mauvais exemple.» Cette sentence de Machiavel a traversé le temps et les multiples modes de gouvernement sans prendre la moindre ride.

De nos jours, elle interpelle justement tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont eu à se mêler de la «chose publique» et à délibérer sur le «bien public» sans que ce souci déclaré ne vienne perturber les ambitions personnelles. Ceux-là, sans exception, étaient plutôt convaincus que la responsabilité politique consistait d'abord à gérer une carrière avant de mettre leurs supposées lumières à la disposition de la communauté. Une paradoxale culture du pouvoir qui s'est transmise à chaque succession organisée jusqu'à devenir la marque de fabrique des régimes algériens.

A l'évidence donc, l'Algérie a toujours connu des «princes» peu exemplaires quoiqu'ils s'en défendent.

De même qu'elle n'a pas manqué de remarquer que les commis ne sont ouvertement critiques que lorsqu'ils sont exclus des privilèges. Au fil des ans et

des cycles de changement, l'opinion, à son tour, a appris à se méfier de la politique en se forgeant quelques raisons pour ne pas croire en la justesse des lois de cette république suspecte.

A l'abri de tout scrupule, la société s'est alors installée dans une sorte d'amoralité tranquille qui n'est, dans les faits, que le reflet de celle de ses dirigeants. C'est cela qui s'appelle : la clochardisation. Or à quoi reconnaît-on cette tare collective ? La question a cessé d'être du ressort exclusif de la science sociale appelée à établir des diagnostics. Elle est désormais sur toutes les lèvres et alimente les discussions dans tous les «cafés de commerce» du pays.

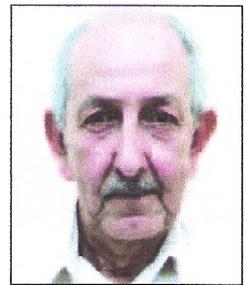
C'est parce qu'elle est troublante et qu'elle illustre leur désarroi que les Algériens se la posent les uns aux autres. Déboussolés par l'inqualifiable médiocrité du personnel politique, ils comprennent mal qu'on veuille encore les traiter comme des veaux.

De cette résistance passive, ils en ont tiré la conclusion ravageuse que, ce que l'on nomme «Etat» est précisément l'ennemi de la société ! Cette idée, foncièrement dangereuse, a fait son chemin dans l'opinion et a même commencé à être partagée par

des cercles de caciques hostiles aux actuels dirigeants.

Ceux qui, dès 1999, anticipaient sur la désillusion menaçant le pays ne croyaient pas si peu dire. Dix années plus tard, celui-ci est dans le désenchantement total. Guetté par le délitement, dont la cause première est la subordination de ses institutions, l'Etat est en train de sombrer à force d'être manipulé au profit d'un clan. Sans retenue aucune, le pouvoir entretient cette psychose en ignorant et l'opinion de la société et les avis alarmants de la classe politique. Par calcul, il a adopté la posture de l'indifférence pour faire accroire que ceux qui travaillent à l'effondrement de l'Etat et à l'affaiblissement de la souveraineté nationale sont ceux qui, au nom de l'alternance codifiée, organisent l'instabilité. Ainsi, au nom du «salut» républicain, il sera dit que la reconduction du même homme à la tête de l'Etat suffit à donner à celui-ci une architecture fiable. En dépit de son caractère mensonger et accusateur, cet argument, ayant justifié le coup de force constitutionnel du 12 novembre, n'a suscité que de rares réactions et encore moins provoqué un mouvement concerté de résistance de la part de la classe politique. Une

attente insatisfaite qui conforte la société dans son refus de considérer les politiciens comme leurs médiateurs. Jamais, avant cette date, le crédit des partis ne fut démonétisé. En effet, quand une société découvre qu'elle est nettement plus en avance que ses élites, que croyons-nous qu'elle fasse si ce n'est qu'elle s'en détourne et cherche par elle-même à se donner les moyens de se défendre. Plus grave que le fossé qui la sépare du pouvoir, la trahison des chapelles prônant le changement sans s'y impliquer dans le combat ne finira-t-elle pas par donner quelques raisons aux autocrates en place ? Autrement dit, Bouteflika et le panel des partis rentiers sont en train de gagner leur pari sous le regard dubitatif d'une société désormais réfractaire à tout ce qui s'apparente à l'engagement et aux actes civiques. En connaissance de cause, les Algériens vont plus souvent que d'habitude se détourner des messes électorales. Pour avoir essuyé tant de déceptions, ils seraient même disposés mentalement à donner un chèque en blanc au régime tout en sachant que leur monnaie de singe n'obligera en aucune manière celui-ci à se pencher sur leur condition.



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

C'est donc cela une société clochardisée. Que les égarements de ses dirigeants en soient les coupables principaux, cela ne doit pas épargner ses faux avocats que l'on appelle les partis de l'opposition. Solidairement, le pouvoir et son supposé antidote portent l'entière responsabilité de la faillite générale.

La démocratie algérienne, qui s'apprête à déposer son bilan, le fera en démythifiant l'ensemble de l'establishment. Cette mythologie surfaite dont on en a fait un pan de notre histoire politique et a qui l'on a attribué la genèse de nos conquêtes démocratiques. A partir d'avril 2009, ce pays entamera le cycle inédit du sultanisme plébiscitaire. Octobre 1988 ne sera, alors, qu'une parenthèse qu'il fallait fermer un jour.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 21 - Sam. 22 novembre 2009

N° 5475

Ballon-sonde et médiocre outsider

Faut-il se donner de la peine pour commenter une rumeur persistante ? Doit-on relayer sans réserve ni prudence ce qui fait tant écrire dans la presse sur le sujet ? Et si l'étrange candidature que l'on présente déjà comme une « solution-barrage » au coup de force constitutionnel n'était qu'un ballon-sonde ? En effet, comment peut-on ignorer qu'il existe des officines qualifiées pour ce travail ? Celui d'être des rampes de lancement pour ce genre de « virtualités » sans fondement sinon celui d'installer une atmosphère électorale post-putsch. Autrement, dit ne sommes-nous pas déjà victimes de la traditionnelle manipulation précédant chaque scrutin présidentiel ? Quand bien même les journaux seraient correctement briefés pourquoi ne devrait-on pas s'interroger sur cette surprenante annonce ?

La presse, qui a besoin de pâture pour fabriquer ses « unes », n'est jamais à l'abri de la désinformation. Celle qui est concoctée dans les cabinets des pouvoirs et qui est leur côté sombre. Eux, qui ont besoin de travestir leurs actes, ne rechignent guère sur les moyens et les recours pour y parvenir.

Le cas de Zeroual donné pour challenger de Bouteflika en 2009 n'en est-il pas exemplaire ?

Avant même que le concerné ne se soit exprimé, cette sollicitation venue de nulle part ne s'inscrit-elle pas dans la phase prépara-

toire pour dénicher de bons lièvres pour une ré-légitimation par avance acquise ? Zeroual, donnant le change à un autocrate sûr de sa reconduction, serait alors le scénario idéal. Or, si cela venait à être confirmé, se poseraient à ce moment-là d'autres questions. Celles-ci concerneraient non pas ceux qui en avaient imaginé et souhaité ce faux duel mais celui qui s'y enrôla.

Pour l'instant, nous demeurons dans la prophétie journalistique. Et même si celle-ci venait à donner raison aux annonceurs, cela ne lèverait pas pour autant le voile sur les véritables arrangements politiques qui l'ont rendue possible. Les sources « autorisées » qui alimentent ces jours-ci la presse seraient-elles capables de lui en fournir, à ce moment-là, des justifications plausibles ? Car un « come-back » d'un ex-chef d'Etat ne s'accomplit pas sans dégâts surtout lorsqu'on suppose que sa défaite est infailliblement programmée.

Ceci dit, l'énigme de Zeroual ne doit pas faire oublier une autre annonce de candidature. Même si la seconde est manifestement ridicule jusqu'à l'imposture, elle mérite néanmoins un examen surtout en ces temps désespérément indigents en leaders crédibles.

Il s'agit justement de cet obscur Moussa Touati qui, ne doutant de rien, s'apprête à ferrailer pour devenir chef de l'Etat ! Rien que ça... Il faut croire que cette

république est devenue trop bonne fille pour ne voir aucun inconvénient à mettre dans son lit un aventurier politique sans la moindre expérience pour la diriger. C'est qu'à travers ce personnage et son parti (FNA), se sont écrites certaines péripéties à l'origine du solde de tout compte de l'ère zéroualienne.

Nous sommes en novembre 1998 et les temps sont durs pour le parti de l'administration qu'était le RND. A cette époque-là, les déserteurs étaient plus nombreux que les nouveaux conscrits. En effet, avec un chef d'Etat réduit à l'expédition des affaires courantes et un personnel politique dont la versatilité légendaire s'illustrait alors dans la course aux nouvelles allégeances, les derniers bastions de la fidélité ne pouvaient que tomber. Benbaïbeche, animateur de l'association des enfants de chouhada (ONEC) et secrétaire général par intérim du RND, allait justement faire les frais de l'opération de démantèlement. C'est le moment que choisit Touati pour entrer en scène afin de casser l'organisation et s'autoproclamer père fondateur d'un nouveau parti. La bénédiction ne tarda pas à lui venir à la fois du candidat du système (Bouteflika) et des nouveaux convertis qui ont pour nom Ouyahia et Bensalah.

Ainsi, ce FNA, dont l'acte de naissance est consubstantiel à la récupération du RND et du FLN, avait tout

lieu de ressembler à un produit de laboratoire. Conçu dans les bocaux et les cornues d'une association de défense d'une catégorie spécifique de la population, il revendiqua, dès son agrément, le monopole du « novembrisme ». Satellite de ces doubles parrains que sont le FLN et le RND, il évolua sous leur coupe tout en prétendant en être leur synthèse.

Les rares explications que Moussa Touati eut à donner en dix années d'existence sont toujours frappées du sceau de l'ambiguïté. Sans contenu politique ni soubassement doctrinal, ce parti n'est en fait qu'un appendice de l'Alliance présidentielle qui, justement, le gratifie à chaque scrutin d'un quota « d'élus ». A l'évidence, la création de cette formation politique, abusivement dénommée « front », a été vivement encouragée pour exercer des contre-poids et casser des hégémonies encore réfractaires aux ralliements.

En son temps, sa création visait clairement la destruction de la coordination nationale des enfants de chouhada, structure dissidente dirigée par Benbaïbeche. En effet, le « front » de Touati ne doit son existence qu'en tant qu'instrument de « normalisation » d'une organisation de masse au profit du pouvoir. Qu'il veuille opportunément marquer sa différence aujourd'hui ne fait pas pour autant de ce personnage et



Par Boubakeur Hamidechi hamidechiboubakeur@yahoo.fr

son parti un contradicteur de l'alliance au pouvoir. Son abstention au vote sur la révision constitutionnelle est, précisément, son alibi pour être « distribué » dans la pièce théâtrale de la présidentielle.

Autrement dit, si une structure politique ne doit son existence qu'à sa vocation de relais de l'appareil d'Etat, elle ne peut être « peuplée » que d'exécuteurs des basses œuvres. Touati en est le parangon de ces missionnaires.

Or, la République, lorsqu'elle quête et enquête avant d'adouber ses dirigeants, se trompe rarement sur les impostures masquées. Car, quoi qu'on dise, tous les outsiders politiques ont quelques talents pour séduire cette majesté, à l'exception de ce Touati, évidemment.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
 E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 28 - Sam 29 novembre 2008
 N° 5481

Linge sale du passé et omerta sur le présent

Même lorsqu'elle trompe ou qu'elle ne rapporte pas fidèlement des propos, la presse sert quand même à quelque chose. Celle de faire sortir de leur tanière de vieux acteurs politiques. Taiseux ou bavards, mais suspicieux, l'un vis-à-vis de l'autre au point de garder intacte, en eux, une vieille haine. Jamais apaisée, celle-ci est remontée à la surface à la faveur d'une simple allusion.

Il a donc suffi d'un malheureux contresens de journalistes pour qu'un exercice de mémoire se transforme en polémique. Prenant sa source dans le témoignage d'un ancien président, habituellement réservé, celle-ci s'est étalée dans les colonnes de quatre journaux destinataires de leurs textes. D'un côté, Chadli a choisi *El-Khabar* et *Liberté* pour clarifier ses idées et de l'autre Nezzar a opté pour *Le Soir d'Algérie* et *El Watan* pour lui répliquer.

S'estimant injurié par certaines assertions, le vieux soldat ne s'est pas contenté de quelques mises au point précises. Il est allé au-delà, instruisant carrément le procès de celui qui fut longtemps son chef hiérarchique. Dans le même temps, l'ex-président revient à la charge pour souligner le peu d'estime qu'il portait, non seulement, à l'officier en question mais également à tous ceux qui étaient de la même extraction du temps de l'ALN.

La controverse autour de l'intégration et la promotion des DAF (déserteurs de l'armée française) remonte aux dernières années de la guerre de la Libération et ne s'est jamais résorbée par la suite. De Boumediène à Chadli, l'armée a toujours eu pour ingrante

besogne de doser les promotions en fonction de ce paramètre. C'est-à-dire maintenir subtilement une parité entre les « transfuges » et ceux du « cru ». Or, c'est étonnamment à l'époque actuelle que l'on daigne enfin évoquer l'hétérogénéité de l'ancienne hiérarchie militaire et débattre d'une question qui a cessé d'en être une par le fait même d'un changement de génération d'officiers. C'est finalement dire que ce différend autour de la primauté du patriotisme labellisé sur la compétence et vice-versa n'a resurgi qu'au hasard d'une évocation dont l'interprétation aurait, dit-on, été mal rapportée par les correspondants de journaux. Il n'en fallait pas plus pour que le généralissime sorte de sa retraite comme à son habitude. Il est vrai que ce soldat n'est pas à son premier coup d'éclat, lui qui n'aime rien tant que sa propre médiatisation alors que la tradition de la caserne conseille vivement le mutisme et le secret. Pour sa part, Bendjedid ne pourrait pas arguer de sa seule bonne foi quand il narrait par le détail ses premières rencontres avec l'ex-officier français qu'était alors Nezzar. L'anecdote valait son pesant de venin. De même que ce dernier a eu une réaction disproportionnée par rapport aux véritables propos tenus à son égard. L'un comme l'autre pourraient-ils se prévaloir du sens de la mesure lorsqu'on sait qu'il existe entre eux un lourd passif jamais épongé. Celui-ci remonterait à décembre 1991. Ce terrible virage qui jeta la République dans le ruisseau et au sujet duquel ils devaient s'en expliquer à un moment ou un autre. Sauf qu'ils viennent de la faire inégalement.

Rivalisant par l'autoglorification, ils se mettaient en scène avantageusement afin de justifier le recours à la stigmatisation. Celle-ci étant plus abrupte chez le général qu'elle ne l'est chez le président, elle laisse par ailleurs deviner que, des deux côtés, il y a de l'exécution. En fait, nous avons affaire à deux détracteurs exhumant le passé commun mais ne s'autorisant pas le moindre commentaire sur le présent peu réjouissant de ce pays. Pas un mot sur le seul sujet qui intéresse l'opinion, comme si l'intérêt qu'ils doivent susciter ne doit concerner que leur immortalité historique. Hélas, ce n'est pas ainsi que se conçoivent les grands destins politiques même quand ils sont accomplis.

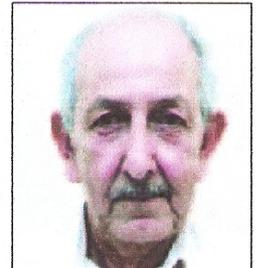
Chadli, à qui certes personne ne peut lui tenir grief de son long ermitage, pouvait-il, en toute conscience, ne quitter sa réserve que pour dissenter sur des hauts faits d'armes trop anciens et ne pas donner son sentiment sur ce qu'il se commet dans le pays actuellement ?

Et le galonné, son contradicteur, pourquoi fait-il l'économie d'un jugement ou d'une analyse sur le putsch constitutionnel, lui qui affectionnait naguère ces exercices ? Il y a encore en mémoire ses coups de gueule qu'il présentait comme la manifestation d'un homme libre de toute connivence uniquement animé par de solides convictions patriotiques. De nos jours, où a-t-il égaré cette bruyante indépendance intellectuelle jusqu'à ne plus pouvoir ou ne plus savoir ce que parler veut dire ?

En ces temps troubles et périlleux pour les libertés publiques, chaque parole autorisée tient lieu de digue.

Revisiter les péripéties d'un régime, que l'on a eu à démanteler sur sa fin, n'exonère pas du silence présent.

C'est ce genre de reproche que l'opinion est en droit de faire à ce duo de chamailleurs. Leur dérobade devant une question aussi brûlante que la confiscation d'une élection présidentielle ne suppose-t-elle pas qu'ils souscrivent implicitement au processus en marche. Chadli, bien plus que Nezzar, avait là une opportunité pour rendre crédibles ses aveux de Tarf. Lui qui affirmait sous le sceau de la sincérité qu'il s'apprêtait, après Octobre 1988, à instaurer un régime parlementaire et solder l'infâme système des cooptations, pourquoi ne trouve-t-il rien à redire sur les pratiques actuelles et la prochaine instauration d'une autocratie perpétuelle ? Pensait-il se dédouaner facilement de cette attente muette de l'opinion en se contentant d'une formule sibylline ? C'était sûrement juste, de sa part, de réaffirmer son désaccord avec ceux qui parjurent en ne respectant pas la Constitution mais c'est également nettement insuffisant pour se situer dans l'autre camp. Encore une fois, lui connaît autant que l'actuel chef de l'Etat les modalités d'accession au pouvoir et sa conservation. Il en fut l'émanation exemplaire puisqu'il fut porté sur un double choix en 1979, quand les caciques de l'époque pouvaient désigner soit « Chadli soit Bendjedid ». Mieux que quiconque, il était qualifié pour décrire a posteriori cet archaïsme et décrier sa persistance à ignorer les fondamentaux de la démocratie. En se privant volontairement de la posture de censeur sachant de quoi il parle et



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

pourquoi il le fait, cet ancien président brouille à nouveau son image au moment où il s'efforce de corriger certaines malveillances qui « bilantent » négativement sa magistrature. Cela est dommageable même pour sa contribution à l'écriture de l'Histoire. Tant il est vrai que pour laver le vieux linge sale du passé, il eût fallu d'abord que l'on dise ce que l'on pense du présent. Cela vaut également pour le général d'en face qui, jusque il y a 5 ans, se voulait le *deus ex machina* de ce qui se trame en haut lieu. Tous les deux n'aiment plus parler du présent, lui préférant la nostalgie du ressentiment rassis qu'ils se vouent réciproquement. Voilà pourquoi l'opinion ne peut que se détourner vite de cette passe d'armes de narcissiques. En somme les unes de ces journaux n'étaient que de l'écumé politique dont le seul intérêt se décline par le pamphlet du soldat et la fin du silence d'un « Ex »...

Une querelle de « has been » dont se serait bien passé ce pays en proie à tous les doutes.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 05 - Sam. 06 décembre 2008

N° = 5487

Le rabatteur de la République

Atmosphère maussade pour les prétoriens d'El-Mouradia. Appelés à faire du porte-à-porte pour recruter des candidats, ils risquent d'essuyer plus de rebuffades qu'ils ne parviendront à arracher des adhésions. Non seulement le gisement des jobards en politique s'épuise mais de plus, même les opportunistes appâtés par la générosité financière de la proposition craignent désormais le ridicule public. En effet, la défection chronique de l'électeur est devenue un paramètre dissuasif. Or, pour la sainte alliance du président, il faut, coûte que coûte, dénicher quelques pépites destinées à servir de clinquant un scrutin réglé comme du papier à musique. Les temps ont assurément changé dans le microcosme alors qu'eux ont à peine varié de mode opératoire.

Ce serait, nous dit-on, le cas du secrétaire général du FLN chargé «d'approcher» l'islamiste Djaballah pour le convaincre des avantages d'une aventure dont la contre-partie serait sa réhabilitation (!)

Au-delà de sa singularité, le démarchage du VRP Belkhadem ne peut que faire des émules dans la trinité de l'exécutif. Ouyahia et Aboudjerra n'ont qu'à imiter une telle initiative. Embarqués solidairement dans l'inédite falsification de la loi fondamentale, il ne leur reste qu'à démultiplier, dans d'autres directions, l'opération du rabatteur parlant au nom du «Front». En effet, ce n'est pas tout d'avoir réussi à faire passer un amendement par le biais des pantoufleurs du Parlement, encore faut-il trouver de la clientèle pour le nou-

veau produit, avant de s'engager dans une campagne de réclame au profit du maître. Un préalable nécessaire et suffisant sans lequel il serait alors vain d'actionner cette engance douteuse mais prébendée qu'ils qualifient de «cercles vertueux de soutien» : les comités que l'on connaît.

En attendant, donc, que le leader de Hamas-MSP s'en aille par exemple murmurer à l'oreille de Hanoune quelques incantations pour l'amener à la lumière du scrutin et que le caudillo du RND en fasse pareil auprès du réfractaire et retors Saïd Sadi, rares sont, cependant, les indices qui permettent de capter, actuellement, la moindre intention. La manœuvre dilatoire du 12 novembre continue à alimenter l'opprobre infligée à l'ensemble de la classe politique au point que cette dernière en est réduite à raser les murs d'un champ politique définitivement colonisé par les fameux appareils et leurs satellites. Dans un tel contexte, comment peut-on se satisfaire des explications habituelles revenant à la veille de chaque suffrage majeur ? Les personnalités concernées par le challenge du destin seraient-elles, de nos jours, dans les mêmes dispositions d'esprit et la même disponibilité que celles qu'elles affichaient en 2004, 1999 et 1996 ? Rien n'est moins sûr. L'expectative de ce décembre 2008 ne serait-elle pas plutôt l'expression silencieuse d'un boycott ?

Prenant la mesure d'une défection collective qui s'annonce et craignant pour la légitimité de sa prochaine messe, le régime devra, par conséquent, changer de pers-

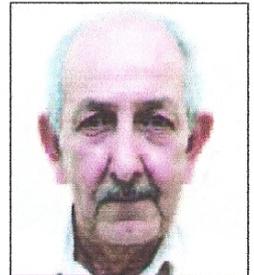
pective en matière de marketing. Ainsi, au lieu de se cantonner à la promotion du futur vainqueur, il va se donner pour objectif primordial d'attirer vers la participation des candidatures moins farfelues et qui accepteraient la sinécure de figurants médiatisés.

L'hypothèse de Djaballah s'inscrit justement dans cette stratégie laquelle n'est qu'à ses débuts. L'on se souvient que le personnage a eu à tenir le même rôle en 1999 et en 2004. La première fois afin de faire contre-poids à Taleb Ibrahim dans les strates islamisantes et la seconde pour incarner exclusivement ces dernières. Alors pourquoi pas une troisième présence dont la monnaie d'échange serait, cette fois-ci, une ré-patrimonialisation partisane, lui qui a été administrativement déshérité ?

A partir des mêmes intentions Louisa Hanoune est également une potentielle cliente. Cette ex-militante libertaire convertie au réalisme politicien n'était-elle pas justement parvenue à imposer à son parti une révolution copernicienne à défaut de la révolution tout court ? Faisant tourner le «Parti des travailleurs» autour de lui-même et autour du pouvoir, ne l'a-t-elle pas amené dans l'orbite du système ? Ne gardant des idéaux originels que quelques rares invectives de tribune afin de souligner sa différence, Hanoune est, dans les faits, l'opposante idéale. Plus utile au régime lorsqu'il a besoin de la notoriété démocratique que de ses critiques dont il n'a jamais tenu compte. En somme, le casting précis qui a déjà fait ses preuves lors de la présidentielle de 2004.

D'ici à ce que cette opération suscite des vocations de la même nature et que les agents recruteurs atteignent cet objectif, plusieurs semaines s'écouleront encore. Car le microcosme, à l'intérieur duquel ces enjeux se négocient, est devenu une pétaudière où les plus déabusés des véritables hommes de responsabilité sont obligés de côtoyer une faune d'aventuriers. A moins de 60 jours de l'ouverture de la campagne, une seule certitude peut être avancée : celle de la forte désaffection de l'électeur. D'ailleurs, l'on se demande, par anticipation, comment il pourra en être autrement lors du scrutin d'avril. Sous un régime qui a gaspillé dix années de non-gestion et s'est souvent manifesté par la répression (Kabylie) et le verrouillage des libertés publiques, il est quand même étonnant que celui-ci jouisse encore de la moindre popularité et puisse mener une campagne pour une ré-investiture, foncièrement contestée, sans recourir au mensonge. Or, ceux et celles qui lui donneront le change sont par avance condamnés à partager avec lui cette somme de forfaitures. Et c'est de cette manière que l'opinion appréhende ce qui va advenir.

Dans ce pays où le décalage entre les professions de foi du personnel politique et son comportement au quotidien ne cessent d'irriter jusqu'à la colère une population, l'imposture d'une présidentielle taillée sur mesure résonne comme l'injure de trop. Car en politique le concept d'opinion n'est pas une abstraction d'analyste. Souvent, elle donne les preuves de sa réalité en manifestant autrement



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

et contre les dirigeants son existence. La lassitude populaire existe mais également sa violence quand elle s'aperçoit que l'autorité de l'Etat ne sert qu'à renforcer les intérêts claniques au détriment de la communauté nationale. L'establishment est précisément sous la menace de cette dissidence civique qui se dessine. Solliciter la voix de l'électeur quand on a soi-même ignoré ses promesses rabaisse la dignité citoyenne au rang de sujet tout juste bon pour le tutorat. Laissons, donc, faire ces VRP du régime qui battent campagne pour vendre du boniment, ils ne font en fait que diffuser le discours sur lequel se structureront les procès futurs qui leur seront intentés. C'est que, dans leur maladié nombrilisme, ils ne se sont pas aperçus de la conquête discrète de la population. Son émancipation vis-à-vis des princes et de leurs cours. La suite viendra plus tôt qu'ils ne le pensent.

B. H.
(1) Lire l'article publié dans *El Watan* du jeudi 11 décembre (P5) intitulé : «Le deal islamiste».

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoiralgerie.com>
E-mail : info@lesoiralgerie.com

Vend. 12 - Sam. 13 décembre 2008

N° 5492

Une malédiction constantinoise

Constantine est-elle une ville désespérée et désespérante ? Un endroit malfamé où se conjuguent exceptionnellement la violence urbaine et la mauvaise administration ? La corruption institutionnalisée et la démagogie des représentants de la puissance publique ? La rapine jamais sanctionnée et les réseaux underground dont la prospérité opaque est étonnamment tolérée.

Est-elle devenue le lieu géométrique où sévit le non-Etat ? Une destination pour quelques walis «missionnés» temporairement pour jouer aux sauteries au-dessus des lois ? Une aubaine pour quelques édiles peu scrupuleux qui s'amuse avec une insolente effronterie à dire le contraire de ce qui se murmure plaintivement dans la tourbe humaine qui la peuple ?

Concédonsons aux esprits chagrins le droit de s'offusquer de ces infâmes suspensions. En tout état de cause, il leur appartient désormais d'infirmer ce questionnaire qui circule dans l'opinion de cette ville. En attendant d'implacables démentis, il ne serait pas inutile de les renvoyer à certaines lectures édifiantes. Celles des journaux de la semaine dernière (1). En effet, c'est à partir d'un catalogue de récriminations semblable à celui-ci que la presse vient de dresser un

portrait peu reluisant de cette malheureuse métropole.

Puisant aux meilleures sources officielles leurs informations (2), les envoyés spéciaux et les correspondants locaux n'avaient-ils pas globalement souligné l'étendue de l'échec et en même temps la mauvaise foi des pouvoirs locaux qui multiplient les dénégations ?

Ici, les journalistes ont rapporté par le détail les inquiétudes des victimes d'un faux assainissement urbain qui, sur le fond, s'est trompé de cible prioritaire. Là, d'autres confrères se sont intéressés aux peurs paniques des résidents de ces nouveaux ghettos satellites où sévissent des mafias du racket et de la drogue. Rien, par conséquent, n'a été inventé ou surchargé négativement dans ces reportages.

La réalité, têtue comme il se doit, a fini par mettre le doigt là où cela fait le plus de mal à ceux qui surenchérissement dans les bons bilans. Administrateurs mal avisés d'une cité en détresse, ils risquent de la transformer en volcan dont l'éruption aura des conséquences incalculables. Et c'est justement à cette conclusion qu'ont abouti les récents comptes-rendus de presse. C'est à-dire une ville à la fois sous influence des lobbies et sous-administrée dont l'urbanité légendaire

peut d'un jour à l'autre se muer en détonateur de la contestation.

Bien plus que sa casbah, que l'on a rasée à coups de bulldozer et dépeuplée à travers d'insensées injonctions administratives, il existe d'autres lieux dans cette ville où le pire se dessine dans le même sens. Celui des expropriations intempestives et le lot des friches urbaines après les opérations de destruction. Ce serait, entre autres, le cas du quartier de Saint-Jean que l'on a démantelé pierre par pierre, pavillon après pavillon, immeuble après école sans, pour autant, lui substituer un autre cadre de vie. Une mutilation, qui s'est soldée par une succession de terrains vagues avec ce que cela connote en termes d'insécurité. A elle seule, la petite histoire de ce quartier moderne résume la décadence de cette ville. C'est qu'il n'y avait pas si longtemps, il constituait un des fleurons du bien-vivre de Constantine.

Saint-Jean-sur-Rhumel était jadis le cœur battant d'un rocher épanoui. Il n'est, de nos jours, qu'un fatras de demeures et de commerces rescapés de la frénésie de la démolition. Un quartier en sursis qui se souvient à peine de ce qu'il fut. De ce «Saint Jean» en terre d'Islam, il n'a survécu que de furtifs accents de la prospérité d'antan et de minces traces d'une urbanité assumée et partagée comme un legs de la citoyenneté. Un exemple de la convivialité qui se reflétait comme une heureuse contagion.

De ce nom de lieu qui continue à sonner comme une provocation aux oreilles dévotes parce qu'il a résisté à toutes les baptisassons

patriotiques, il ne reste que la nostalgique évocation. Ainsi, en cette terre si peu chrétienne un «Saint Jean» égaré ne rappelle plus rien si ce n'est que nous n'avons même pas su fructifier un butin de guerre. Tant il est vrai, que les indigènes que nous sommes n'avons pas été à la hauteur de nos rêves et de nos espérances lorsqu'on se trouva devant la nécessité d'assumer des héritages et de faire mieux que ceux que l'on contesta. Et c'est de nos dirigeants que nous vint le mauvais exemple.

Plus souvent par incompetence que par volonté délibérée de nous changer de «société», ils soumièrent sans cesse les villes à d'irrationnelles structurations qu'elles finirent toutes par être défigurées. Voilà pourquoi le Constantine actuel est méconnaissable et pourquoi les élus de 2008 et les hauts commis délégués par l'Etat ne souhaitent pas entendre les critiques dont ils craignent qu'elles ne se transforment en procès.

L'affaire de Bardo et du fantasmagique projet de «Little Dubai», comme le qualifient avec ironie certains confrères, n'a pas encore révélé tous les dessous d'une promotion immobilière dont le contribuable payera les indemnités au profit d'activités off-shore ! De même que l'empressement mis à détruire un stade pour accélérer, disait-on, la réalisation d'un réseau de tramway, s'est révélé une grossière erreur de timing dès lors qu'en amont, les études de faisabilité n'étaient pas toutes ficelées.

Autant de points négatifs au passif des pouvoirs locaux



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

qui, à force de vouloir gérer leurs carrières personnelles à travers des coups d'éclat médiatiques, ont fini par faire voler en éclats la bienveillante docilité de la presse locale. Même la radio de Constantine, dont la vocation cardinale est d'accompagner les desiderata officiels, s'abstient désormais de relayer ces derniers ! Un absentéisme de trop au goût d'un wali qui va jusqu'à menacer de fermer un service public !

Le cauchemar ne fait que commencer pour une ville vouée aux maléfices des professeurs Folamour qui se cachent derrière ces commis se voulant visionnaires.

B. H.

(1) Lire El-Watan du 16 décembre et 18 décembre, Liberté du 18 décembre et Le Soir d'Algérie du 16 décembre.

(2) C'est sur l'initiative de la gendarmerie et la DGSN que le point de presse relatif à la situation sécuritaire à Constantine a été effectué.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Vend. 19. Sam. 20 décembre 2008

N° 5498

Boumediene serait-il une référence taboue ?

Boumediene est-il encore un repère de notre vécu national ou seulement un de ses avatars ? Trente années après sa disparition, demeurerait-il une référence ou, à l'inverse, un accident qu'il faut oblitérer ? Pour le régime actuel, qui, lui, doit pourtant l'essentiel de son histoire, la question fut tranchée en 2005 quand il gomma des célébrations officielles ce «18 brumaire» algérien qui coïncidait avec notre 19 Juin 1965.

L'exégèse à l'origine de cette rectification n'est pas contestable en soi sauf qu'elle ne devait surtout pas s'accompagner d'un enfouissement aussi forcené de l'œuvre ou des méfaits d'un homme d'Etat ayant marqué les deux premières décennies de ce pays. A moins de croire, comme les Orientaux, que le zaïmisme est le fait de la providence seule, l'histoire et les hommes qui l'ont faite ne doivent alors jamais être évoquées pour éclairer le présent. Aujourd'hui, nous sommes dans ce cas de figure. Le «bouteflikisme» procède justement de la culture de la négation. Celle qui fait table rase des origines de son émergence et s'efforce de réécrire, à son avantage exclusif, le passé récent de la nation. Ceci expliquant cela, voilà pourquoi en l'an de grâce 2008, nul cacique du pouvoir n'ose s'aventurer à rendre hommage au burnous sous lequel il a été accouché. Il est vrai que l'immoralité poli-

tique réfute, par-dessus tout, les reliques du souvenir qui interpellent. Comme on le sait, le moteur de tout pouvoir est d'abord l'amnésie. Il n'est, par conséquent, pas judicieux de s'appesantir sur les connivences et les compagnonnages d'avant-hier.

Ainsi, contre l'oubli décrété, seuls les historiens et les mémorialistes résistent. En conscience, c'est-à-dire en examinant avec le maximum d'objectivité le parcours du personnage. Les premiers revisitent les 13 années de son pouvoir, quand les seconds se contentent de trouver les meilleurs reliefs pour le célébrer. Qu'importent les contradictions qui ne manqueront pas dans les témoignages de ces notaires de la mémoire, leur mérite moral est tout entier dans le fait qu'ils s'opposent aux confiscations et à la chape du silence.

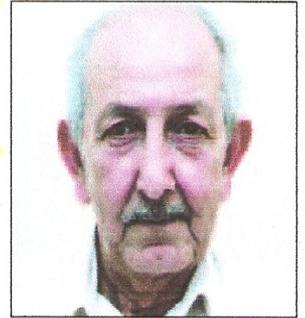
Cela étant dit, qu'y a-t-il de si compromettant dans la trajectoire de Boumediene jusqu'à lui valoir cette relégation mémorielle ? La question n'aurait pas été posée sous cette forme si elle était adressée à un personnel politique autre que celui qui nous dirige. Or celui-ci, dont la filiation est notoire, demeure le dernier dépositaire de cette ascendance.

Récemment, l'ex-président Bendjedid s'en est expliqué en quelques mots. Il a parlé des sources de sa légitimité passée qui devait plus aux arcanes du

sérait qu'à la volonté des urnes populaires. Aujourd'hui, Bouteflika a tout le loisir d'ironiser sur ces pratiques peu ragoûtantes, lui qui par deux fois s'est fait fort d'avoir conquis, cette légitimité, par le plébiscite. Autant dire que de tous les héritiers du système, issu du putsch de 1965, il pouvait être le meilleur avocat de celui qui a parrainé sa carrière. En dix années, les occasions ne lui avaient pas manqué pour démontrer que cette dictature originelle s'est bonifiée, grâce à lui et au fil des épreuves, en démocratie. Etonnamment, il s'en est abstenu, jusqu'à inoculer à la totalité de l'appareil d'Etat une sorte de répugnance à la moindre commémoration.

P a r a d o x a l e m e n t, Boumediene est devenu un tabou dans la sphère officielle alors que son nom se décline dans l'opinion du pays comme la référence d'une dignité nationale perdue. Comme le disait si bien un confrère et ami : «Avec lui, en majuscule, l'Algérie avait un avenir.» Quand bien même la formule serait exagérément romantique, elle reflète néanmoins un sentiment profond de respect, partagé par les strates sociales qui désespèrent du régime actuel.

Et c'est peut-être de cette crainte de la comparaison qu'est née la réfutation du passé. Ne pas souffrir le moindre étalonnage d'un destin politique sauf celui d'être le «recordman» dans la conserva-



Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

tion du pouvoir est, à la fois, une préoccupation cardinale et une prédisposition intellectuelle de notre président. Etant sa propre norme, comment pouvait-il autoriser, tout au long de ses deux mandats, que l'on fasse des parallèles ? Même si, explicitement, rien n'interdisait que des séminaires annuels se tiennent les 27 décembre en mémoire de Boumediene, le travail de dissuasion en direction des associations a fini par avoir raison de ces symposiums qui faisaient de l'ombre.

Ce n'est donc pas l'érosion du temps qui, elle seule, a renvoyé Boumediene dans les archives des historiens. Il y a également de nombreuses arrières-pensées politiques qui ont placardé son nom. Sûrement.

B. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdelgerie.com>
E-mail : info@lesoirdelgerie.com

Vend. 26 - Sam. 27 décembre 2008

N° 5504.